

Programme “ Architecture de la Grande Echelle ”, première session.
Ministère de la Culture - DAPA ; MEDAD

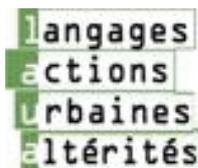
Lettre de commande n° F06.39 / N°06 00 448 du 24/10/2006

« Jeux d'échelles dans l'urbanisme »

Marc Dumont (resp. scientifique)
Laurent Devisme

François Andrieux
Gael Augustin
Julien Delile

Rapport final
Décembre 2007.



ensanantes
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE

Avertissement

Ce rapport final s'inscrit dans le cadre du programme « architecture de la grande échelle », première session. Les ministères à l'origine du programme (Ministère de la Culture et de la Communication et MEDAD) ont prévu une restitution de cette première session en Mai 2008, la valorisation n'étant pas intégrée à la convention régissant cette production.

L'équipe tient désormais à stabiliser l'appareil conceptuel à l'œuvre dans ce travail et à approfondir les questions posées par la production et la circulation des figures à grande échelle.

Sommaire

Introduction générale

1. Entre figures et déplacements : supports et métaphores des jeux d'échelle.

1.1 Projet plutôt qu'objet : « A l'Epreuve du Générique (AEG) - Densités Diffuses ».

1.1.1 Ecart, posture/imposture, cartographie-problématique

1.1.2 Quatre modes d'intervention : motifs et motivations de figures

1.1.3 Opérer par le dérangement, projeter par l'instabilité

1.1.4. Privilégier l'*intranquillité*

1.2 Dans le bain de la grande échelle... à l'épreuve du regard pédagogique.

1.2.1. Partager les outils plutôt que les objets?

1.2.2. Les métaphores ont-elles une échelle ?

1.2.3 Le spectre de la doctrine

1.3 Un urbanologue dans l'enseignement

1.4 Prolongements : la figure et l'enjeu de la visibilité de la condition urbaine

1.4.1 Une crise de figuration de l'urbain ?

1.4.2 L'atlas comme dispositif de visibilité et de construction de l'urbain

II. Figures urbanistiques (métaphores territoriales) et jeux d'échelles

2.1 De la figure comme attracteur à l'action située par les figures

2.2. Du projet localisé au concept globalisant, du concept globalisé aux projets re-localisants : les itérations de la figure (à travers les échelles de projets)

2.2.1 La double origine des Forêts Urbaines

2.2.2 Abstraction progressive vers un concept métropolitain d'occupation du sol

2.2.3 Le retour au local, re-différentiation du projet par sites

2.3 Des fragments hétéroclites à l'entité territoriale hétérogène : la figure comme machine de concrétion et champ de cohésion fabriquant un territoire de grande échelle

2.3.1. Des fragments hétéroclites...

2.3.2. ... à une entité territoriale hétérogène.

2.4 Organisation, association et mise en résonance de dynamiques convergentes

2.4.1 Un noeud dans les échelles d'actions

2.4.2 Le potentiel d'évocation et d'attraction : la figure comme paradigme

2.4.3 Le potentiel de négociation : la figure comme espace public ?

2.4.4 Le potentiel d'intégration : la figure comme mise en résonance de dynamiques convergentes.

2.5. De la figure générique à la figure située, de la figure située à la figure banalisée ou normalisée : Quand la figure passe sous l'échelle...

2.5.1. La forêt : ambivalences de la figure générique.

2.5.2 Vers une normalisation ?

2.5.3 Un retour vers le générique ?

III- Vers un dictionnaire critique des figures (oeuvrant à grande échelle)

Introduction générale

Contribuer par le biais des pratiques pédagogiques à renouveler la recherche architecturale fondamentale et conceptuelle constitue un des paris essentiels posés par la réponse « Jeux d'échelles dans l'urbanisme », tout en visant à éclairer les dynamiques actuelles et spatiales propres aux territoires émergents. Initialement adossé à deux unités d'enseignement pédagogique de projet situés dans deux contextes différents (suisse et français), le dispositif a dès lors constitué l'espace pédagogique en moment d'interactions et d'interférences entre trois mondes fonctionnant suivant des logiques spécifiques : professionnel, pédagogique et scientifique. Les objets et terrains retenus auraient pu constituer le principal noyau commun d'échange, de dialogue, de confrontation, de mise en regard respectif et ce faisant évoluer vers un modèle du « layers » : par couche successive et comparative, les postures respectives seraient ainsi venues s'ajouter de manière synchronique ou diachronique. Elles auraient ainsi produit un savoir d'ordre cumulatif se différenciant des savoirs et pratiques propres à chacun de ces mondes respectifs du fait de leur mise en commun par des lieux et temps pédagogiques. Étrangement, c'est pourtant une toute autre orientation qu'a prise ce dispositif en se laissant déranger sur le terrain nantais par un objet commun ni aux uns ni aux autres, ni au premier contexte (français) ni au second (suisse) : la figure. La perturbation a été considérable d'implications tant au niveau des problématiques initiales que sur l'organisation même du dispositif de recherche. Loin de s'éloigner des lignes programmatiques initialement définies, c'est au contraire une manière plus puissante d'en réarticuler l'ensemble des éléments constitutifs que la figure a pu constituer en jouant le rôle de trame exploratrice, expérimentale, de traceurs révélateurs de jeux d'échelles : tant ceux du petit écart à l'intérieur de configurations locales spécifiques (rapport entre une commune suburbaine, St Herblain, et son agglomération) que du grand écart à tous points de vue qui a pris pour forme l'exploration trans-contextuelle entre deux régimes d'agglomérations différenciés (suisse et français), deux mondes nettement différenciés de production du projet. D'où la structure finale du présent rapport visant dans un premier temps à établir un bilan croisé du dispositif expérimental, puis à s'attacher dans toute sa mesure aux apports et révélations des jeux d'échelles par leurs figures quant aux pratiques urbanistiques spécifiques aux contextes de ville émergente.

I. Entre figures et déplacements : supports et métaphores des jeux d'échelle.

La problématique visait initialement à éclairer les modalités suivant lesquelles le projet comme cadre pédagogique, maïeutique et conceptuel mais aussi comme situation concrète de fabrique urbaine venait interroger la question des échelles en urbanisme.

Comme situation concrète, tout d'abord, par le choix de territoires émergents, situés sous condition métropolitaine (et contribuant d'ailleurs aussi à la produire...), dont nous avons posé qu'ils ne peuvent être pensés de manière autonome. En ce sens, l'alternance entre " focale micro " et niveaux " supra " offre des situations particulièrement efficaces de venir par du concret observer la manière dont l'échelle intervient dans l'urbanisme, vient bousculer des jeux d'acteurs à partir de dispositifs configurants imposant leur logiques propres, qu'ils soient institutionnels (insertion dans un cadre administratif remanié) ou liés à des pratiques concrètes (évolution des modes de vie et de déplacement, mobilité généralisée imposant aux collectivités publiques de réorganiser, remodeler, les organigrammes cognitifs de leurs territoires d'action).

Puis, comme cadre pédagogique, un des deux supports affichés de la recherche étant clairement celui de l'enseignement de projet. Ces situations ont donc aussi constitué des moments de conception, visant à amener un public d'étudiants à y intégrer, concevoir des articulations d'échelles.

Enfin, se saisir du projet comme cadre conceptuel, afin d'ouvrir une " maïeutique " du projet : la partie scientifique du projet se donnait pour objectif d'éclairer par les interventions de professionnels et par le biais de l'échelle, la notion en apparence consensuelle du projet.

Ce travail par le prisme de situations de projet a, de plus, été engagé dans une démarche expérimentale de comparaison entre deux contextes (situation d'entre-ville/suburbaines), dont il s'agit notamment ici de tirer les apports, gains comme pertes, tant en termes pédagogique d'intégration de la question des échelles, que de son articulation effective par les acteurs de l'urbanisme.

Conformément aux axes envisagés, la structure du programme a établi une configuration de savoir relativement périlleuse et inédite en faisant converger les champs scientifique, pédagogique et professionnel. Périlleuse, parce qu'il ne s'agissait non de substituer la pratique pédagogique à celle de recherche, mais de saisir le terrain pédagogique en tant que prétexte permettant de nourrir deux approches différenciées de la recherche architecturale.

La première correspond au modèle classique des sciences sociales. Sa portée était de contribuer à la documentation de situations d'urbanisme et des problématiques afférentes dans un contexte de ville émergente. Lui a donc correspondu un dispositif de production de savoir ainsi que plusieurs dimensions d'une démarche d'enquête spécifique qui se sont divisées en deux catégories :

- celle de pratiques exploratoires de terrains consistant à analyser l'évolution de la forme urbaine, ses failles et interstices dans lesquelles nombre d'interpellation trouvaient à s'y nourrir (ville générique, modèle « d'habiter individualiste »...), qui se sont traduites par des déplacements sur site complétés par un travail de repérage photographique. Ce matériau accumulé ne fera pas l'objet d'une restitution en propre, autonome : il nourrit à sa manière et suivant ses opportunités, les axes de recherche ou de conception.
- celles d'enquêtes auprès d'élus, de responsables de l'urbanisme qui ont été menées de deux manières. D'abord, par le biais de leur intervention même à l'occasion des débats (propos consignés à travers une activité distribuée entre chercheurs et étudiants) : la responsable de la SEM ayant en charge le projet de la Pelousière, le responsable de l'agence d'urbanisme ayant assuré la réalisation de la ZAC de la Solvardière, l'agence *In Situ* à l'origine de plusieurs productions sur le secteur Solvardière. Du côté Suisse, sont intervenus les différents responsables de la Ville de Morges, les commerçants et représentant d'association, les acteurs de l'aménagement cantonal (autre échelle territoriale) présents par ailleurs au cours de l'étape de restitution des projets et du débat qui l'a suivi.

Il en ressort en particulier nombre de leçons quant aux jeux d'acteurs, *ingérant* souvent plus que gérant les systèmes d'échelles (cf. infra), c'est-à-dire amenés bon gré mal gré, à s'ajuster à des contraintes les dépassant dans une large mesure : cadres du PLU et de sa révision à Nantes, systèmes frontaliers, schémas décisionnels territoriaux incertains du côté de Morges.

A cela s'est ajouté un autre support, celui d'une démarche d'entretiens individuels menés par différents chercheurs de l'équipe, exclusivement sur le contexte nantais. Par leur ampleur, et du fait qu'ils dépassaient les seules problématiques de cette réponse, les entretiens réalisés ont représenté une occasion de prolongement dans le cadre de deux autres recherches (l'une consacrée aux stratégies urbaines observables à Nantes, l'autre à la structuration des espaces périurbains). Cette situation témoigne de la capacité de cette réponse à s'inscrire non en décalage, mais bien tant en point d'articulation de démarches existantes d'un laboratoire d'une école d'architecture que de renouvellement de ses lignes scientifiques.

La seconde approche de la recherche est plus spécifique aux champs de la conception et de la production opérationnelle du projet (on entendra ici "opérationnelle" dans un sens de concrétisation et non pas uniquement de cadre juridique et institutionnel spécifique à la France). Sur ce plan, la réponse « jeux d'échelles dans l'urbanisme » s'est engagée sur la voie de la réflexion projectuelle et son intégration dans les processus de production. Elle s'est donc confrontée à l'enjeu d'examiner la manière dont les acteurs sont amenés à "faire avec" la grande échelle, mais également dont des architectes se retrouvent amenés à l'investir dans l'espace du projet. Sur ce plan, les entretiens sont révélateurs de certaines oscillations, par exemple entre stratégie (ou non-stratégie locale) hyperciblée et enjeux « métropolitains » ou tout au moins d'envergure d'agglomération, mais aussi supra-métropolitains (intégration dans un

« arc » ou « axe ») : la mise à jour des conceptions des acteurs du projet laisse entrevoir des modèles cognitifs en réalité divergents, parfois même antagoniques.

C'est d'une part cet investissement de la grande échelle par le support du projet puis la rencontre avec la notion de figure - rencontre qui sera notamment à l'origine d'une nouvelle démarche de recherche (thèse), que les deux récits suivant se proposent d'éclairer de manière respective.

1.1 Projet plutôt qu'objet : « A l'Epreuve du Générique (AEG) - Densités Diffuses ».

Pour le troisième opus de cette option de projet engagé à l'Ecole d'Architecture de Nantes, l'équipe pédagogique proposait de s'intéresser à la production de l'habitat "ordinaire" dans un contexte suburbain, après une première année consacrée aux bâtiments tertiaires et une seconde concernant l'urbanisme commercial. Dans le cadre de l'appel d'offre de recherche "l'Architecture de la grande échelle", et pour participer à rendre compte de cette expérience pédagogique, cette partie se propose d'en tracer le récit du point de vue des étudiants, ou tout du moins de l'un d'entre eux¹...

Il est des options de projet qui commencent dans cette quiétude rassurante où après un bref discours d'introduction de l'enseignant coordinateur, on distribue une liasse de papier plus ou moins épaisse parmi laquelle on trouvera à coup sûr une description du site et du programme du projet à réaliser, un planning précis informant sur les dates où l'on présentera l'analyse du site, puis l'esquisse, le projet urbain, pour en arriver au "rendu final" du projet architectural. Puis un autre enseignant (généralement le plus local), présente avec un diaporama les quelques hectares sur lesquels s'égailleront les étudiants durant les premières semaines, pour ne plus trop y revenir par la suite. Enfin, après un rapide exposé de quelques références emblématiques de projets au programme similaire, on pourra repartir chez soi avec le sentiment confortable de savoir exactement ce que l'on aura à faire durant les mois à venir. AEG, c'est presque l'inverse de cela. Même si pourtant, durant un petit moment, cela pourrait presque y ressembler. On va travailler sur une ZAC dense, en prolongement du bourg de Saint Herblain, sur un site dénommé la Pelousière. Oui mais voilà, on verra cela plus tard, parce qu'en fait, on va d'abord devoir s'accorder sur ce que c'est que cette notion de densité, dont tout le monde parle, mais qui n'est en fait pas si claire que cela...

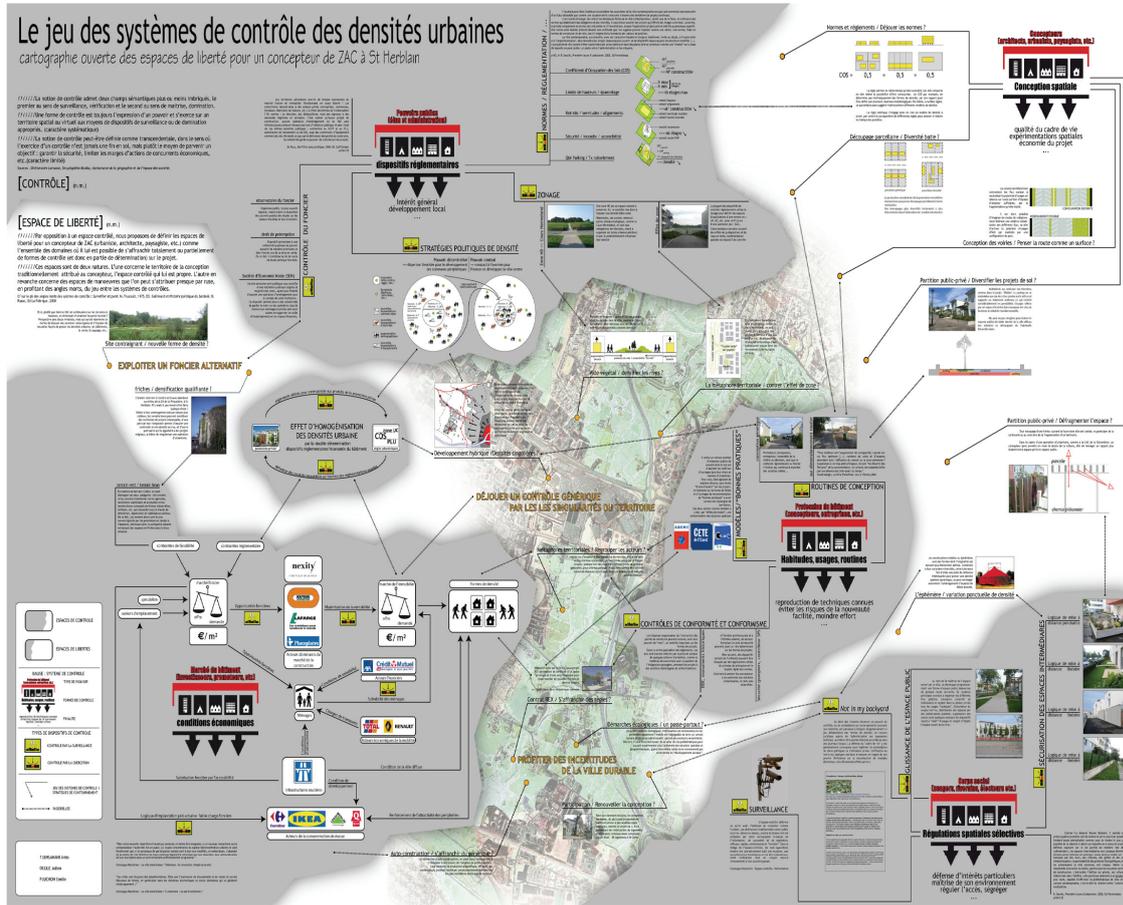
1.1.1 Ecarts, posture/imposture, cartographie-problématique

Cette entrée dans le projet par une notion théorique aux contours flous, plutôt que par un objet urbain bien balisé, constitue la première originalité de cet espace pédagogique. Durant toute la première phase du travail, le groupe de travail constitué

¹ Cette partie a été écrite par Julien Delile, chercheur au laboratoire LAUA, qui a terminé ses études d'architecture en validant, au cours du master 2 (premier semestre), cette option de projet.

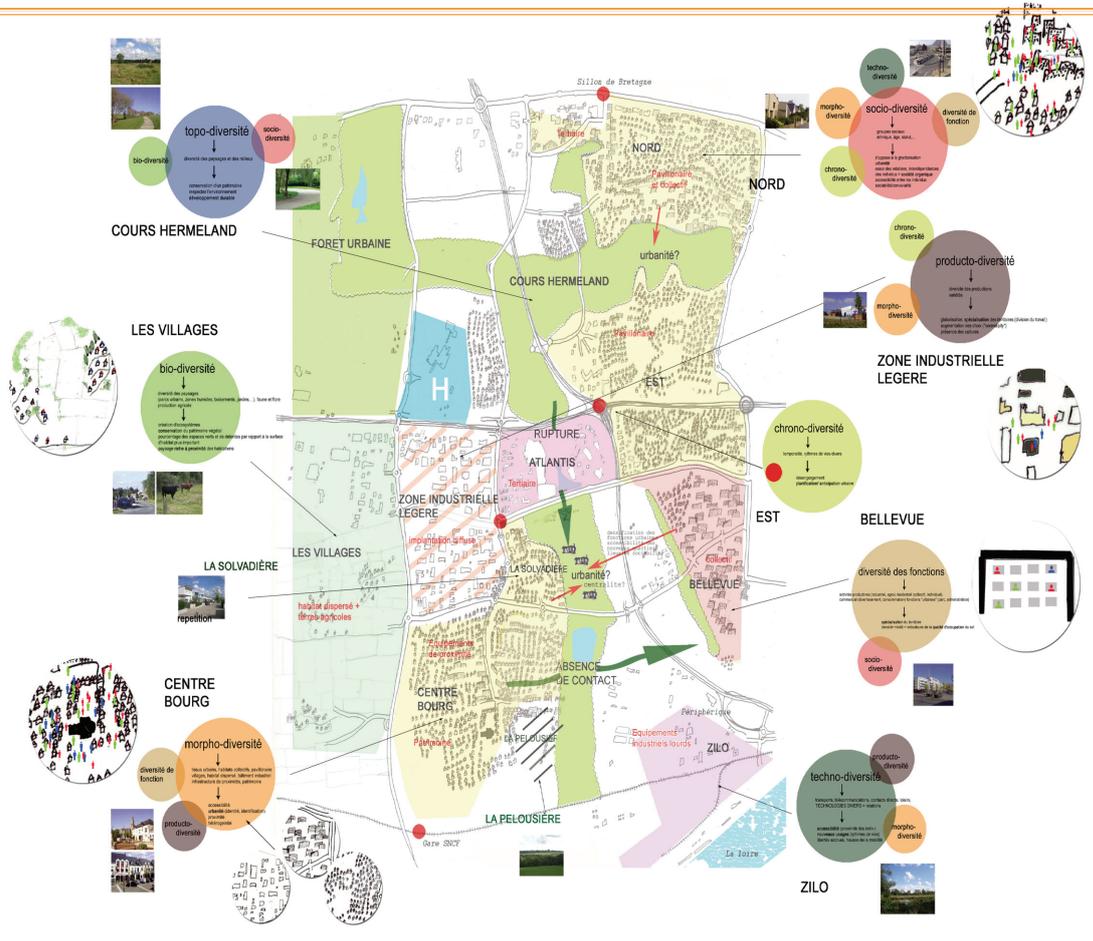
par les enseignants, les chercheurs du LAUA et les étudiants a pu au fil des trois premiers exercices mettre cette notion au travail, lever un certain nombre d'a priori et formuler par là une interrogation portant sur la fabrication du territoire autant que sur le territoire. Le premier de ces exercices consistait en un "mini-colloque" organisé lors de la seconde séance, qui mit en évidence toute l'étendue du champ de recherches potentielles que pouvait recouvrir la notion de densité, en pointant notamment les multiples ambiguïtés de sa mesure (que mesure-t-on ? à quelle échelle situe-t-on la focale ? que faire de l'écart potentiel entre densité "mesurée" et densité "perçue" ? etc.), mais aussi la nécessité d'aborder la densité en relation avec la diversité (des formes, des activités, des populations) et en termes de dynamiques (densification/dédensification, croissance/décroissance). A partir de ce premier balayage de la notion ont été construits six couples associant la densité à un autre terme (mobilité, forme, croissance, environnement, diversité, contrôle) pour servir de points de départ au second exercice, la "cartographie-problématique". Comme cette dénomination l'indique, le principe de cet exercice était de construire, par groupe de trois, une problématique de recherche et de projet à partir d'un des couples de notions, au moyen d'un outil d'élaboration et de représentation assimilable à une carte. La nature hybride de cet outil n'a pas été sans causer des difficultés aux étudiants, d'autant plus que cette hybridité se situe à différents niveaux. Premièrement, cette carte ne représente pas un territoire physique, mais une notion théorique, dont elle tente de saisir les différentes dimensions, implications et prolongements en les agençant sous la forme de mots, de textes, de schèmes, d'images. Néanmoins, l'ambivalence de ce travail tient dans le fait que cette réflexion ne doit pas demeurer dans une abstraction, mais trouver au contraire simultanément une contextualisation dans le territoire d'étude, qui se retrouve ainsi lui aussi dans la carte au final. La seconde hybridation tient dans le fait que ces cartes ont à la fois pour rôle de rassembler, organiser et restituer des connaissances, mais aussi de dégager des pistes de travail prospectives, d'exprimer une posture, un positionnement par rapport à un contexte de projet. A la fois abstraite et concrète, analytique et prospective, cette cartographie est donc une figuration simultanée du territoire et des forces qui y agissent selon une entrée problématisée. Par exemple, la carte intitulée "le jeu des systèmes de contrôle des densités urbaines", partant du constat qu'un certain nombre de forces (politiques, économiques, sociales) pré-déterminaient, au moins en partie, les densités des opérations urbanistiques, a tenté d'établir le contour des différentes marges de manoeuvres à disposition d'un concepteur de ZAC à St-Herblain. Autre exemple, la carte "densités/diversités/accessibilités" a cherché entre autres à mettre en évidence le fait que St Herblain pouvait être décrite comme une ville diversifiée à l'échelle de la commune, mais que chacun de ses quartiers était ensuite au contraire très homogène et ainsi très identifiable, tout en gardant à une échelle micro des formes de bâti ou d'activités exceptionnels qui réintroduisaient ponctuellement des diversités. Pour ce groupe, ces jeux d'échelles dans la perception de la diversité constituaient une caractéristique fondamentale de la ville sur lequel le projet pourrait s'appuyer.

Cartographie-problématique 1



Cartographie-problématique 2

..... DENSITES / DIVERSITES / ACCESSIBILITE



Densité / diversité

CARTOGRAPHIES

On voit ainsi comment cette seconde étape a permis de construire les problématiques de travail des différents groupes, même si du fait du temps relativement court de cet exercice, trois semaines, toutes ces cartes n'ont pas pu trouver un aboutissement satisfaisant. Le troisième exercice, intitulé Posture/Imposture a cependant permis de prolonger cette problématisation sur un autre mode. Son principe est de formuler dans un temps très court, deux semaines, un "proto-projet" à partir de la thématique explorée dans la cartographie, et ce selon une posture imposée. Chaque membre des trios de l'exercice précédent emprunte et actualise en effet une des approches définies par D. Rouillard : l'utopie, la contre-utopie et l'adéquation au monde. Cette exploration particulière a joué un triple rôle pour le travail global de l'atelier. Le premier est un rôle "d'émulation créative", de brainstorming, car l'enjeu de trouver des idées de projet en si peu de temps, couplé aux distorsions et aux entorses imposées par la posture, ont produit une prolifération de pistes de travail et d'amorces de réflexions. Deuxièmement, cette phase a constitué un catalyseur pour la réflexion globale de l'atelier, car elle a permis d'explorer par le projet de manière "décomplexée" une dimension de la fabrication de la ville diffuse. Ce faisant, on exacerbe consciemment cet unique aspect, cherchant à donner à ces ersatz de projets le plus de pertinence et d'innovation possible sur ce point, au détriment de la pertinence globale : « *Leur visée critique et interrogative, leur dimension thématique insistante, leur schématisation parfois exacerbée, leur partialité assumée sont autant de signes de l'impuissance de ces projets, en leur état, à régler quoi que ce soit sur le terrain local.* »². Enfin, cet exercice joue également un rôle de garde-fou, dans le sens où les hypothèses développées, aussi séduisantes soient-elles, sont clairement envisagées comme caricaturales et inopérantes dans le réel, et invitent donc les étudiants à construire une critique et une reformulation de leur travail et à s'interroger sur ce qui différencie leur production dans la suite de celle de cette phase.

La restitution de "Posture/Imposture" a marqué la fin d'un premier temps de l'atelier que l'on pourrait qualifier d'exploratoire, tant dans le projet que dans l'analyse, pour céder la place à un travail de concrétisation et de mise à l'épreuve des hypothèses par les projets collectifs et individuelles et par les T.I.C. (les Travaux d'Intérêt Collectif, nom donné à la restitution plus synthétique des éléments de recherche). Comme en témoignent les comptes-rendus de séances du 10/11, du 17/11 et du 23/11, le groupe de travail (étudiants et enseignants) a alors tenté de tracer un bilan des premiers travaux en s'accordant sur un certain nombre de constats et d'hypothèses de travail pour la suite.

² Extrait des consignes de restitution, 03/11/06

Un compte-rendu de séance

AEG_Densités diffuses – Posture/Imposture

Compte rendu de la présentation du 10/11/06

Klervi Le Bot / Julien Delile

Avant-propos

Pour rendre compte de la journée de présentation des postures/impostures, il nous semblait pertinent de chercher des associations, des recoupements thématiques entre les différents projets exposés. L'idée était que ces regroupements pourraient permettre de tirer des fils, constituer un moyen de rebondir pour la suite du projet. Les catégories proposées, nécessairement partielles et subjectives, sont donc pensées pour cela, et dans la même logique nous n'avons pas cherché à différencier ce qui dans les projets a été présenté par l'étudiant lui-même de ce qu'il a pu ressortir des discussions qui ont suivi.

Hermelandisation

La première des catégories, et la plus évidente, est sûrement celle qui regroupe tous les projets d'occupation du cours Hermeland, que nous avons rassemblés sous le séduisant néologisme proposé par Céline : l'Hermelandisation.

Le Groupe croissance/décroissance s'est porté quasiment exclusivement sur cette question, en proposant des aménagements selon trois modes et trois postures :

- Croissance extensive/adéquation au monde, par Céline qui proposait de pousser à bout l'idée relativement abstraite du cours Hermeland, tel que l'entendrait la municipalité, le formalisant selon le canon du Parc Naturel protégé, lieu symbolique d'attraction touristique. Pour cela, la stratégie adoptée est de passer, non pas par des aménagements spatiaux lourds, mais par des éléments signalétiques (logo, charte graphique, cartographie, plaquette, Hermeïa, etc.).
- Croissance intensive/invention du monde, par Anna qui se servirait du cours Hermeland comme porteur d'un rôle d'amortisseur, et poussant à bout son rôle de réserve foncière. Ici le cours Hermeland est rendu acceptable par une occupation temporaire ; de préférence rentable ; de la 'jachère' qu'il constitue, et ces usages éphémères pourraient être un moyen de structurer cet espace sous forme de bandes programmatiques.
- Décroissance/contre-utopie, par Chloé qui proposait l'idée d'un baignoire à ciel ouvert entrant dans la logique des grands équipements métropolitains d'Hermeland. Cette posture provocatrice révèle un certain nombre de questions quant à la nature de cet espace, de sa représentation. Quelle serait la clôture du cours Hermeland ?

Chacun à leur manière, ces projets cherchent à rendre acceptable cet énorme vide végétal auquel chacun reconnaît sa vertu d'espace vert dans la ville, mais doute de sa capacité à articuler les fragments de Saint-Herblain et à perdurer dans le long terme.

On retrouve donc ces préoccupations dans plusieurs autres projets :

- Charles avec l'idée du 'revers de veste' (invention du monde) et Moussa (adéquation au monde) avec l'idée de boulevard drainant, proposent des stratégies paradoxales pour urbaniser ce territoire sans mettre en péril sa fonction d'espace vert de grande échelle.
- Julien (contre-utopie), avec son parc public calorifère, Antoine (contre-utopie) avec son 'lac à caca paysager'³ et François Andrieux avec son Golf***** à 12 654 trous, en le transformant en une exploitation environnementale d'échelle industrielle, lui donne une valeur économique et sature son terrain (d'arbres de lisier et de trous), pour résister aux pressions foncières.

³ Dénomination qui n'engage que les auteurs ;-)

Au regard de ces différentes idées, il paraît incontournable, dans la phase qui va suivre, de ne pas s'intéresser à cet espace ambivalent. Quelles stratégies d'Hermelandisation pouvons-nous développer pour continuer cette œuvre collective/municipale/politique(???) rocambolique, faite de pelouses, de murets de pierre, de pins maritimes, de rond-point carrés et autres Jours de Fêtes, qu'est le cours Hermeland.

Articulations de la ville diffuse

Une de spécificité reconnue de la ville diffuse est de générer des cohabitations difficile et souvent, à priori contradictoires. Un certain nombre des projets présentés considère ces enjeux d'articulations, à la fois sur le plan spatial et sur le plan temporel, entre les fragments hétérogènes du territoire.

Sur le plan spatial, la première des cohabitations difficile se situe dans l'interaction entre 'ville' et 'campagne', pourtant revendiquée par des villes comme Saint-Herblain.

- Marc avec sa stratégie de mitation inversée (contre-utopie), met en cause cette idée de campagne idéalisée, aseptisée, en inventant une machine parasite qui 'ferre' les pavillons et qui y introduit une campagne cette fois productive. Rapidement la proximité odorante de cette nature vivrière provoque le départ des habitants vers des immeubles d'habitat en batterie, d'où l'on peut contempler une campagne réinventée, de loin et sans odeurs.
- Emilie R. (contre-utopie) explore également cette tension ville/campagne, plus sous l'angle du paysage. Pour cela, elle propose d'adopter un habitat « réversible » IDEA, que l'on pourrait poser dans n'importe quel bout de campagne générique pour profiter de la vue. Et si trop de voisins en arrivaient à faire de même, masquant ainsi cette nature désirée, deux options possibles : Soit on libère la place pour tenter sa chance ailleurs (IDEA, c'est fait pour ça), soit on s'empile sur l'emplacement du voisin (IDEA, c'est aussi fait pour ça) ! Dans les deux cas, des petits bouts de campagne se dégagent à nouveau, et le paysage réapparaît.

Dans la même veine, d'autres projets s'intéressent à l'articulation entre les différents secteurs qui constituent Saint-Herblain, notamment en instrumentalisant l'espace vert comme ciment végétal.

- Amélie (utopie), en assumant l'idée de plaques d'urbanisation autonomes et d'insularité, propose de faire du Cours Hermeland un océan vert, lieu de représentation au sein duquel se révèle la diversité des différentes îles
- Moussa (utopie), mobilise la figure du boulevard, non pas pour tenter de plaquer cette forme héritée de la ville dense sur une ville qui ne le serait pas, mais plutôt en cherchant à en inventer une nouvelle incarnation répondant aux caractères d'espacement, de gigantisme et de fragmentation de St Herblain.
- Alicia (adéquation au monde), s'intéresse à l'effet de coupure, dans le Cours Hermeland et la commune, généré par le centre commercial Atlantis et le périphérique. Pour cela, elle propose d'adopter, pour assurer les continuités territoriales, une stratégie d'échangeur-mélangeur, outil abstrait qui permettrait de diluer Atlantis dans le Cours Hermeland, et inversement.

Enfin, certains projets soulèvent la question de l'interaction entre des matériaux urbains perçus comme réhibitoires et leur voisinage urbain.

- Klervi (utopie) remet en question le principe topologique actuel du périphérique, c'est-à-dire tuyau accessible en quelques points, lui substituant un principe de ruban de circulation et d'échanges continu, qui serait lui accessible en tout point. Cette nouvelle infrastructure pourrait alors entraîner une densité linéaire intégrant une lisière d'échanges intermodaux avec un arrière-pays libéré. Poussée à bout cette logique amène à passer du ruban à la nappe continue, sur laquelle viendrait se recréer la ville sous la forme d'archipels fragmentés.
- Chloé (contre-utopie) en proposant de confier à une institution carcérale l'entretien du cours Hermeland, envisage ainsi, avec une certaine ambiguïté, une réhabilitation symbolique et une réintégration de la prison dans la ville.

Ces deux approches dessinent une piste de réflexion intéressante pour la suite du travail, notamment si on s'intéresse au devenir de la Zone d'Industrie Lourde, évoqué par M. Kerouredan lors de son intervention. Peut-on envisager une réaffectation de ce secteur vers un usage plus 'noble', tout y gardant les fonctions industrielles nécessaires à la communauté urbaine (déchetterie, cimenterie, etc.) ?

On peut aussi tenter d'aborder cette question de l'articulation entre fragments, selon des critères non plus d'espaces, mais plutôt de temporalités, de rythmes, de fréquences. Plusieurs projets vont dans ce sens :

- Anne-Claire (contre-utopie), s'intéresse à la question de la ville accessible 24h/24h, en proposant d'installer un pôle multifonctionnel de proximité sur des rond-point. Ainsi dans chaque secteur de la ville, tout monofonctionnel et monotemporel qu'il soit, aurait au moins un point qui fonctionnerait en continu. En extrapolant ce dispositif, pouvons nous imaginer des stratégies modulaires permettant une répartition temporelle des activités sur un même espace : on densifie ainsi les vides dans les rythmes de la ville plutôt que son espace.
- Emilie P. (adéquation au monde) partant du constat que les zones d'habitat pavillonnaire posaient souvent un problème de vieillissement homogène et donc de renouvellement des populations, propose une nouvelle forme d'habitat qui partirait d'un bloc minimum auquel on viendrait ajouter, au gré des besoins, de nouvelles pièces. Elle décline ensuite ce principe selon trois modes : une urbanisation nouvelle, sous la forme d'îlots, de parcelles larges et profondes permettant une prolifération invisible. Une colonisation de l'existant, entre deux pavillons dont on rachète au fur et à mesure les pièces vacantes, et une réappropriation dans le long terme, des premiers îlots par le milieu.
- Julien (contre-utopie), avec Wood Stock City, met en place une règle instaurant l'obligation, à chaque nouvelle urbanisation, de replanter les arbres nécessaires à la construction et au chauffage des bâtiments. Cette forêt ainsi constituée crée une réserve foncière et un stock de matière pour une urbanisation à venir, calée sur le cycle de genèse d'un arbre. Au bout de quelques cycles, les parcelles deviennent de plus en plus petites, l'habitat de plus en plus dense, et le bois envahit la ville...
- Anna (utopie), avec le concept d'amortisseur de croissance urbaine, entre aussi dans ces jeux d'articulation temporelle, par la constitution d'un foncier occupé temporairement pour garder sa disponibilité sur le long terme.

De tous ces projets on pourrait dégager l'idée d'une fragmentation assumée dont la cohérence, la densité, l'urbanité seraient assurées plus par des continuités plus temporelles que spatiales, et par un projet de sol (cf. Bernardo Secchi), prolongeant et déclinant l'idée du cours Hermeland.

Urbanisations alternatives

Un autre groupement possible serait celui des projets interrogeant les modes de productions de l'espace urbanisé, notamment au travers de la figure du pavillon et de la zone pavillonnaire. Trois travaux, axés sur une extrapolation de ce mode de développement, ont été présentés :

- Matthieu (adéquation au monde) part du constat de l'individuation des modes de vie et de la prise en compte de l'appareil normatif qui s'applique à l'urbanisation pavillonnaire, qu'il traduit sous la forme d'une trame abstraite de voirie et de parcelles où tout est individualisé. A partir de là, il s'agit d'envisager comment l'introduction ou la mutation de règles ou de gabarit peut influencer sur ce modèle abstrait, et donc a priori sur le monde réel.
- Rabih (contre-utopie) nous propose l'éventualité d'un méga-lotissement, sorte de nappage pavillonnaire progressif qui, partant de l'innocente installation de quelques maisons autour d'un bourg ou d'un hameau constitué, en arrive à rejoindre les poches d'urbanisation adjacente et à saturer ainsi l'ensemble du territoire.
- Antoine (contre-utopie) quant à lui, construit une recomposition cynique de l'habitat minimum, en le réduisant à ce qui serait les besoins vitaux de l'habité pour un homme du XXIème siècle : un garage, un accès à Internet et une bulle d'intimité fermée à clé contenant un lit et un WC. Partant de là, il empile ces cellules sous la forme de tour étroite, pour livrer le sol aux seuls sévices

publics encore nécessaires, à savoir les autoroutes, l'épanchement des eaux usées et la publicité.

Outre ces trois présentations qui tentent de montrer dans leur forme la plus exacerbée ce qui serait les travers du pavillon, d'autres approches, plus conciliantes (au moins en apparence), travaillent cette question sous une redéfinition du produit « maison individuelle »

- Dans un souci de diversification des constructions, Ludovic (adéquation au monde), suggère un Plan d'Occupation Normée, qui obligerait à l'utilisation d'un « kit » commun complètement standardisé pour ériger la base de la construction, mais qui inclurait également un kit de customisation pour personnaliser son logement. Ainsi, chaque logement devient suffisamment unique et suffisamment semblable pour satisfaire tout le monde...
- Aniss (utopie), propose d'instaurer un système de coopérations et d'auto-construction par groupe de cinq ménages afin de bouleverser le jeu d'acteur traditionnel de la production de la ville. Ces micro-communautés se retrouveraient associées 5 par 5 pour définir un îlot de 25 ménages, lui-même associé à 5 autres pour former un quartier. Cette fabrication de la ville négociée par une pyramide d'association pentagonale pose la question sensible en France de la communauté : S'agit-il de groupes constitués au hasard ou échantillonnage représentatif d'une diversité (modèle républicain?) ou d'associations choisies (modèle communautaire?).
- D'autres projets, comme ceux des deux Emilie, interrogent également cette question du mode de production de la ville par un ensemble de stratégies individuelles, seulement orientées par une règle du jeu ou un produit initiaux, alors que d'autres, comme l'habitat revers de Charles et les infiltrations hermelandiennes de Céline, proposent plutôt des nouvelles formes d'espaces constructibles répondant à un projet au minimum d'échelle communal.

Ces propositions mettent en évidence les risques d'une 'monoculture' intensive individualisée du pavillonnaire, par la saturation prématurée des sols, du territoire. La fragmentation, caractère indissociable de la commune herblinoise, serait alors portée par une valorisation des singularités afin d'en dégager des identités spécifiques, à l'aide des outils d'urbanisations alternatifs, de mixité, de mutation, de contrôle proposés dans ces différents projets.

... et la fin ?

Les associations thématiques proposées permettent de souligner trois mises en perspective possibles pour l'évolution du projet, par une première stratégie d'Hermelandisation, mettant en valeur cet élément incontournable afin de rendre le vide qu'il crée acceptable.

Une deuxième prolongeant l'idée du cours Hermeland en tant que liant vert, et outil rendant possible une cohérence temporelle sur l'ensemble des plaques du territoire.

Enfin une valorisation et un redéploiement des diversités, mixités, mutations, afin de développer une identité spécifique à chaque fragment, soulignant l'importance du traitement des lisières entre ces derniers.

La première chose a été de pointer le rôle central que pouvait jouer le Cours Hermeland dans le travail à venir, en substitution de la ZAC de la Pelousière, car celui-ci semblait constitué un objet plus porteur pour aborder la question du logement et de la densité à St-Herblain, notamment par les multiples échelles qu'il traverse. C'est autour du néologisme "Hermelandisation", initialement proposé par le projet de Posture/Imposture d'une étudiante qu'a démarré cette réflexion. D'un côté on avait cette figure énoncée par les élus et concepteurs travaillant sur St-Herblain, annonçant l'idée d'une centralité linéaire accueillant les équipements communaux, d'un 'liant' unissant une ville fragmentée, d'une réserve végétale à l'échelle de l'agglomération, d'une vacuité dans un urbain diffus qui ne manquait déjà pas de

vide... Mais de l'autre, on avait un territoire hétérogène, fait de parcs publics, de jardins ouvriers, de friches, de pâtures, de terres d'arboriculture, de marais, d'une décharge enterrée, le tout traversé par le périphérique et deux quatre-voies, interrompu par la zone commerciale Atlantis, et séparé de la Loire par une zone d'industrie lourde. De ce fait, l'hermelandisation était pour nous l'action sur ce territoire qui viserait à concrétiser la figure du Cours Hermeland dans le réel, même si les modalités de cette action restaient encore à définir. Le second constat collectif a été une représentation de St-Herblain comme une ville "en plaques" spécialisées, quasi-monofonctionnelles, présentant chacune une forme d'urbanisation particulière (bâti, réseau viaire et parcellaire), et séparées entre-elles par de grandes voiries ou par le Cours Hermeland. A bien des égards, la ZAC de la Solvardière et celle de la Pelousière, telle qu'elle nous a été présentée⁴, ne font que prolonger cette logique d'agglomérat de plaques. Dans le cadre de notre réflexion sur la densité et la diversité dans la ville diffuse, il nous semblait primordial de se positionner par rapport à cette forme actuelle de la ville, en trouvant non pas un moyen de gommer cette fragmentation, qui existe et participe de l'identité de la commune, mais plutôt des moyens de transformer ces plaques pour les adapter aux nouvelles exigences urbaines. Partant de là, on défendait l'idée que cette urbanisation n'était pas une "non-ville" qu'il s'agirait de corriger, mais une forme d'urbanité latente voire avérée à partir de laquelle pouvait se fonder le projet. Tout ceci amenait directement à ne plus aborder la question de la densité de manière homogène, par exemple en cherchant à construire un quartier dense, comme le propose la ZAC de la Pelousière, qui ne changerait pas grand-chose aux problèmes de densités et de diversités de la commune, mais plutôt à différencier les enjeux et les moyens de densification (ou de dédensification) en fonction des multiples entités urbaines de St-Herblain.

Les trois séances qui ont suivi la restitution de Posture/imposture ont ainsi servi à jeter les bases du projet collectif à venir, mais elles ont aussi permis de définir l'organisation du groupe pour effectuer ce travail. Pour cela, il a été décidé collectivement de créer trois nouveaux groupes de six personnes en prenant pour chacun une personne des trios initiaux, avec pour consignes que chaque équipe fasse la semaine suivante une proposition de stratégie d'organisation et d'intervention, ce qui a amené des résultats assez différenciés. Le premier groupe présenta plutôt une série de projets individuels, aux programmes encore flous, consistant pour la plupart en une reformulation des projets de Posture/imposture. Le second groupe quant à lui axa son travail sur l'hermelandisation, en proposant d'élaborer des dispositifs pour assurer la continuité et l'unité du cours, pour lui faire "infiltrer" les bords de l'urbanisation existante et pour densifier ses abords. Cette stratégie était illustrée par une maquette conceptuelle sur le franchissement d'Atlantis. Enfin, le dernier groupe présenta une stratégie d'action selon trois modes, visant d'abord à faire du Cours d'Hermeland l'homologue du boulevard ou de la promenade plantée de la ville historique pour St-Herblain, ensuite à provoquer des transformations ponctuelles dans les plaques en s'inscrivant et en détournant les typologies architecturales existantes (pavillon, hangar, barre de logements, etc.) et enfin à créer une nouvelle plaque à partir de la désaffectation de la ZILO (Zone d'Industrie lourde de la LOire). Ce groupe a dans le même temps proposé que les deux autres se rallient à sa proposition et

⁴ Mini-colloque du 09/11/06, présentation de Stéphanie Boursier de la SELA

adoptent ses trois modes d'actions, ce qui fut promptement qualifié par les enseignants de "tentative d'OPA". De suggestion, la proposition devenait agression et appelait naturellement à une tentative de contre-OPA de la part des deux autres groupes, spécialement celui des "petits porteurs"... Ce petit jeu de rôle a ainsi stimulé une micro-compétition dans l'atelier et a permis que la semaine suivante, chacun mette au débat des analyses, des idées, des tactiques, des sites emblématiques, voire des esquisses de projet à partir desquelles on a pu établir une stratégie d'ensemble plus aboutie, car moins "consensuelle" que la première qui avait été proposée. Elle s'est déclinée en quatre modes d'intervention sur les densités du territoire auxquelles sont associées quatre figures ou 'métaphores territoriales' : l'Hermelandisation,

1.1.2 Quatre modes d'intervention : motifs et motivations de figures

La première est l'**Hermelandisation** (dans sa troisième version...) qui tout en reprenant les enjeux de qualification des limites, de continuité et d'unité déjà énoncés comme conditions pour asseoir l'existence matérielle et symbolique de ce Cours, s'est vu dotée d'une nouvelle problématique, celle de "l'intensification du vide". Comment garantir une réelle vacuité végétale dans la ville sur le long terme ? Comment faire en sorte que l'installation des grands équipements, comme le récent Zénith, ne menace pas de remplir ce vide ? Garantir la pérennité, la publicité et l'entretien d'un espace naturel de grande échelle pose des questions auxquelles ne répondent pas les figures urbaines classiques du jardin public ou du parc urbain. Ce qui n'était au début qu'un projet d'aménagement paysager s'est ainsi enrichi d'une réflexion sur le statut du sol, sur la manière de geler du foncier à long terme et sur les moyens de faire converger des forces économiques, sociales, réglementaires et politiques pour créer une résistance protéiforme à toute tentative de tel ou tel acteur de "grignoter" le vide du Cours Hermeland. Mais la figure ne se traduit pas pour autant de manière homogène sur tout le territoire. Au contraire, elle se décline en de multiples interventions, allant de la percée d'un cheminement à l'installation de bassins de lagunages, jusqu'à la création d'un gigantesque parking/galerie commerciale au dessus d'Atlantis, entièrement recouvert par une prairie artificielle reliant les deux morceaux du Cours. Pour ce mode d'intervention comme pour les autres, les projets ne sont pas pensés comme des morceaux d'un titanesque plan d'ensemble, mais plutôt comme des illustrations d'une manière d'agir sur le grand territoire, qui peut se décliner à toutes les échelles sous des formes libres jusqu'à une certaine mesure.

Les trois autres modes de densification se définissent par rapport à la première, et vont définir des figures pour intervenir respectivement à l'extérieur, au bord et dans le Cours Hermeland. En premier lieu vient le "mitage", figure héritée du travail de Posture/imposture d'un étudiant, qui proposait pour retrouver "la campagne à la ville" de grignoter progressivement le tissu pavillonnaire avec des micro-exploitations agricoles. De ce projet on a retenu, entre autres, le mode opératoire, car le mitage, en ciblant une typologie plutôt qu'un espace, permet d'intervenir sur les plaques de manière aléatoire, lorsque qu'un événement déclencheur déterminé survient. Néanmoins, en prolongeant l'analogie au travail de la mite, les multiples perforations

du tissu finissent par former de gros trous, voir même à transformer en intégralité le territoire. Un exemple d'application de cette stratégie a porté sur les "plaques" pavillonnaires du nord-est de la commune. Ce projet proposait que la mairie utilise son droit de préemption pour acquérir quelques pavillons par an parmi ceux mis en vente, pour ensuite les transformer en "maison quatre-quart". Cette typologie reprenait au mot le maire de St-Herblain qui définissait sa politique de l'habitat grâce à cette analogie : un quart public collectif, un quart public individuel, un quart privé collectif et un quart privé individuel. En plaçant sur une parcelle quatre logements là où auparavant il n'y en avait qu'un, le projet démontrait mathématiquement que l'on pouvait à terme passer d'une densité actuelle de 20log/ha à la densité fixée par le PLH de 35log/ha, le tout en favorisant la mixité à l'échelle d'une rue et en rajeunissant la population vieillissante de ces quartiers, qui pose actuellement des problèmes notamment au niveau des écoles. Un autre exemple portait sur les hangars "boîtes à chaussures" de la Zone d'Industrie Légère (la ZIL) qui connaît actuellement un taux de vacances important. En s'appuyant sur les structures existantes, ce projet proposait des reconversions agricoles des hangars non utilisés en y installant des cultures sous serres à haute valeur ajoutée (par exemple des légumes rares ou exotiques) et des activités agricoles émergentes telle que les AMAP, les restaurants fermiers, les centres de compostages collectifs ou les fermes pédagogiques, avec une logique de partenariat public/privé portant notamment sur la création et l'entretien des espaces verts. L'objectif à terme était de redynamiser économiquement une "plaque" ZIL en déprise, de réintégrer cet espace à la ville en y développant des usages urbains multiples et de construire un nouveau paysage pour ce lieu d'un aspect aujourd'hui redoutable.

La seconde figure est celle du **ruban**, qui définit une manière de constituer les bords du Cours Hermeland comme une "frontière épaisse" densément bâti, profitant ainsi au maximum de l'ouverture paysagère et des espaces de loisirs offerts par le Cours. A ce premier objectif quantitatif, revenant à construire sur le ruban l'équivalent de ce qui aurait pu être construit sur tout le cours à 35log/ha, s'ajoute l'enjeu de ménager une porosité optimale entre les "plaques" urbanisées et le cours et celui d'intégrer ou d'inventer des programmes autres que le logement qui participeraient à l'animation de cet espace public à l'échelle de la commune. Parmi les projets proposés comme illustrations du ruban, on trouve un travail reprenant le programme initial de la Pelousière, qui réorganise complètement différemment les bâtiments par rapport à l'esquisse actuelle de la ZAC. Pour cela, il s'appuie sur une série de quatre typologies permettant d'occuper les pentes de la Pelousière en ménageant une vue à chaque logement. Le sommet de la colline, laissé sans construction, offre un grand terrain de sports relié par une série de "sentés vertes" au Cours Hermeland, très marécageux à cet endroit, et par des venelles aux différentes rues du bourg tout proche. Ce projet est cependant le seul à réussir le pari complexe du ruban de fabriquer une urbanisation dense linéaire créant des continuités tangentielles et transversales sans sombrer dans un modèle répétitif et 'proliférant', problème que posent les deux autres propositions.

Enfin, la dernière figure est celle de l'**île**, mobilisée à l'origine pour structurer l'urbanisation diffuse hétéroclite déjà présente dans le Cours Hermeland et pour définir des "poches" bâties inextensibles à l'intérieur. Parmi les cinq îles proposées,

on peut distinguer deux variantes porteuses de sens assez différents, bien que toutes deux partagent l'idée d'un ensemble bâti visuellement homogène et circonscrit. Les trois premières consistent en effet à la création d'une île *ex nihilo*, abritant une forme d'urbanisation et un programme spécifique n'autorisant pas a priori de d'extensions postérieures, bien que cet enjeu se soit un peu perdu en route... Les deux autres projets portent quant à eux sur des territoires déjà urbanisés, occupés pour l'un par des bâtiments de toutes tailles, origines et fonctions et pour l'autre par la zone d'industrie lourde de la Loire (ZILO). L'enjeu ici était donc plutôt de recomposer à partir d'un patchwork de formes et de fonctions un ensemble cohérent et délimité, d'insulariser en quelque sorte ces espaces. Pour cela, le premier binôme a choisi de compléter par petites touches les creux et les bords de l'urbanisation hétérogène, en s'appuyant sur le patrimoine vernaculaire et industriel préexistant pour amener de multiples typologies de bâti, et d'y insérer un réseau d'espaces ouverts publics et privés réarticulant les différents fragments entre eux et assurant la transition avec le Cours. Le second binôme a lui repris les différentes typologies de bâtiments industriels existants pour en faire des "Chevaux de Troie" visant à infiltrer, désagréger et recomposer à terme avec de nouveaux programmes l'enclave monofonctionnelle et nuisante que constitue la ZILO. Ce faisant, on prépare à long terme une importante réserve foncière pour des opérations d'habitat dense, tout en recréant à court terme des continuités entre le Cours Hermeland et la Loire. Mais si ce procédé provoque bien au final une délocalisation de toutes les industries nuisantes ou à risques (ce qui est l'objectif actuel de la commune), il permet dans le même temps de maintenir un certain héritage de ce qu'aura été cette zone, à la fois dans les formes d'urbanisations et dans les activités (pérennisation d'activités industrielles non gênantes et "insularisation" des activités nuisantes nécessaires, telles que les cimenteries, sur un lieu de la ZILO pris dans les boucles de l'échangeurs).

1.1.3 Opérer par le dérangement, projeter par l'instabilité.

Le résultat final du travail de l'atelier a ainsi montré, tant dans le choix des programmes abordés que dans les postures de projets, un écart certain avec ce qui peut être produit dans des ateliers de projets plus "conventionnels", et se démarque en tout cas nettement de ce qui était le programme annoncé initialement, même si par des biais divers, chacun des projets a directement renseigné la question des "densités diffuses", intitulé originel de l'option. Pour conclure ce récit étudiant de l'expérience pédagogique "A l'Epreuve du Générique", on peut revenir plus en détail sur ce qui donne sa spécificité à cet atelier et qui lui permet à mon sens d'aborder la question de la grande échelle d'une manière originale et pertinente. Il y a tout d'abord cette tension permanente entre le travail individuel et le travail collectif, que l'on pourrait même qualifier d'instabilité. La mise en débat collective systématique des idées, des représentations, des esquisses de projets durant les journées d'ateliers et de séminaires permet d'alimenter de semaine en semaine une structuration et une cohérence de la production collective de l'atelier et d'enrichir ou de réorienter les productions individuelles. Ce partage des connaissances et des réflexions, favorisé par les nombreux changements de géométrie des groupes et par la rédaction des comptes-rendus de séance, a permis à chacun de se construire une culture de ce grand

territoire et des forces qui y agissent, de prendre en compte des enjeux économiques, des obligations réglementaires, des orientations politiques, des processus démographiques, etc., chose qui n'aurait sûrement pas été possible dans une configuration pédagogique classique, plus cloisonnée, où chaque étudiant ou groupe d'étudiant ne présente son travail aux enseignants "qu'entre quatre yeux", comme au confessionnal. Cette dimension collective du travail a même été jusqu'à remettre en cause les possibilités de choix et "l'appropriation" d'un projet individuel par l'étudiant, y compris durant les dernières semaines du travail. Par exemple, des projets ont pu être amorcés par certains pour être continués et finalisés par d'autres. Certaines esquisses ont également pu être mises de côté ou fusionnées avec une autre afin d'éviter des redondances, ou surtout pour permettre qu'un étudiant "se colle" à un champ d'investigation capital laissé vacant (comme la question du grand ensemble de Bellevue par exemple). Au final, les projets personnels sont plus pensés comme autant d'arguments de la stratégie collective que comme des "œuvres" autonomes, ce qui implique une attitude peu habituelle en études d'architecture qui s'est avérée assez déstabilisante pour nous autres étudiants. Déstabilisation prolongée par le positionnement pédagogique des enseignants qui ne prétendent pas implicitement connaître la solution idéale vers laquelle tout le monde devra essayer de tendre, mais qui au contraire annoncent ne pas savoir où l'on va, et cherchent en temps réel avec les étudiants en adoptant pour cela la posture du critique, qui soulève les failles, qui propose des prolongements ou qui met en crise la proposition, (mais tout en admettant pouvoir se tromper...). Enfin, notamment grâce à l'inclusion dans le programme de recherche "L'architecture de la grande échelle", le groupe de travail a pu embarquer avec lui des "extérieurs" tels que des chercheurs travaillant sur St Herblain, un concepteur de ZAC, des responsables d'opérations de SEM, un directeur des services techniques de la ville, qui ont tous été amenés à participer au débat et ont permis de mieux ancrer les propositions dans une réalité territoriale.

Une seconde spécificité provient de l'objet même de l'atelier, la production générique de la ville. Un objet complexe et naturellement sujet à controverses (jusqu'à quelle mesure peut-on qualifier de générique cette production malgré tout hétérogène ?), mais qui amène les étudiants à se confronter à une situation de projet "ordinaire", là où dans la plupart des autres ateliers on s'attaquera plutôt à des situations exceptionnelles (équipement public de prestige, grands projets métropolitains) ou alors à des situations marginales (donc en un sens tout aussi exceptionnelles) telles que des franges urbaines, des friches industrielles, etc. L'enjeu énoncé ici est clairement d'inscrire les propositions de projets par rapport à ce cadre de production ordinaire, de ne pas mettre entre parenthèses les pratiques professionnelles, les réalités économiques et les contraintes réglementaires qui expliquent en grande partie ce "générisme" de la ville diffuse, mais au contraire de chercher à identifier ces réalités et à "faire avec", à les détourner pour en faire des moteurs de projet. Il a en découlé un réel changement de paradigme sur la fabrication de la ville diffuse pour les étudiants. Dans presque tous les projets, on a ainsi cherché à inventer de nouvelles formes d'urbanisation où les canons classiques de la ville dense ne constituent plus le référentiel unique à partir desquels se dessinerait une "vraie ville" se substituant à une "sous-ville", mais plutôt où les caractères particuliers d'une "urbanité latente" serviraient de fondements aux projets proposés.

La fragmentation de l'espace, la spécificité des formes urbaines induites par la spécialisation des plaques et l'absence de centralité claire sont assumées comme des caractères inhérents à la ville de St-Herblain et c'est à partir d'eux, et non pas contre eux, que se construisent les projets.

De cette seconde spécificité en découle immédiatement une troisième, celle des outils conceptuels et projectuels mobilisés pour aborder la question de la grande échelle. En effet, les outils traditionnels de l'urbanisme, le plan de ZAC, les indices de densités, les typologies de références apparaissent rapidement comme insatisfaisantes pour définir le projet à l'échelle du grand territoire. Au contraire, à travers l'analyse de la ZAC de la Solvardière et du projet de celle de la Pelousière, on a pu conclure que ces outils ne faisaient souvent que renforcer le caractère fragmentaire de la ville, en introduisant de nouvelles 'plaques' à l'aspect différencié, sans pour autant participer de manière crédible à la densification de la ville. Pour cette raison, on peut dire que le travail de l'atelier a finalement autant porté sur la définition des projets que sur la construction nécessaire de nouveaux outils, plus amènes pour nous d'opérer de manière pertinente à la grande échelle. Dans cette optique, le travail de recherche mené simultanément au travail de projet durant toute la durée de l'option a permis de se doter des moyens théoriques nécessaires pour déconstruire et reconstruire en permanence les "manières de faire" des acteurs de la production de la ville diffuse. Aux vues du temps disponible et de l'étendue des champs de recherche concernés, on ne pouvait bien sûr pas prétendre à des résultats de recherche complètement aboutis. Il a donc fallu se créer des formes de recherche "éclair", approximative, des épures de recherches qui nous permettaient d'embarquer en permanence dans le projet des éléments de recherche et parallèlement de faire du projet un outil de recherche, tout en gardant à l'esprit les limites méthodologiques de cette façon de faire. Cette tension et cette articulation constante entre analyse et projet a mon avis largement favorisé la singularité des résultats du travail de l'atelier. Ainsi, aux travers des cartographies, de l'abécédaire, des TIC, des figures, du détournement des outils de représentation traditionnels, des simulations d'application de tactiques comme le mitage ou le cheval de Troie, chaque étudiant a pu s'inventer des nouveaux instruments de définition du projet permettant de composer avec l'ambiguïté de ces propositions qui se devaient d'être à la fois précises et floues, et d'exprimer de manière satisfaisante les stratégies imaginées dans l'espace et dans le temps.

1.1.4. Privilégier l'intranquillité

Tout au long de ce "retour sur expérience", on a tenté de montrer comment avait été abordé dans "AEG, les densités diffuses" la question de "l'architecture de la grande échelle", et en quoi cet atelier de projet pouvait se démarquer d'espaces pédagogiques plus "conventionnels". Il est toujours un peu difficile de rendre compte de telles aventures à des personnes extérieures, d'autant plus que pour le coup, cet atelier a présenté une densité certaine. Pour un étudiant, cette densité du travail, couplée à l'instabilité, au réexamen critique constant et au caractère exploratoire de l'atelier, n'est pas forcément évidente à gérer, et l'intranquillité a pour la plupart d'entre nous été notre lot quotidien durant toute la durée de l'option. L'intitulé de l'atelier n'est pas en cela mensonger, c'est bien une mise à l'épreuve que nous avons

subit. Mais une fois l'épreuve passée, on s'aperçoit avec le recul (et encore plus quand on se met en tête d'en faire le compte-rendu) de tout l'intérêt que peut un moment d'apprentissage comme celui-ci dans un cursus en école d'architecture.

1.2 Dans le bain de la grande échelle... à l'épreuve du regard pédagogique.

Cette seconde partie constitue un premier retour sur un cas concret de collaboration entre un atelier de projet de second cycle à l'Ensan et une équipe de chercheurs émergeant au laboratoire LAUA. Le cadre inédit de cette expérience était une réponse à l'appel d'offre intitulé « Architecture de la grande échelle » dont l'ambition explicite était de croiser pédagogie et recherche. Le point de vue, celui des seuls architectes de l'équipe pédagogique impliquée, est complété ensuite (1.3) par celui de l'urbanologue⁵.

La méthode proposée se déroule en trois temps : une phase d'investigation théorique déclinant le principe de densité sur différents modes et aboutissant à une cartographie articulant notions et territoire, une phase rapide de posture où les étudiants sont amenés à prendre une position selon des rapports spécifiques à la question de l'utopie en fonction des trois instances proposées par D. Rouillard : adéquation, utopie ou contre-utopie. Enfin le dernier temps est consacré à la production d'hypothèses sur le territoire considéré en forme de projet. Très vite le cours de l'atelier s'est infléchi à la fois en raison de l'instabilité de la notion de densité, et de l'inadéquation du terrain d'étude proposé. Les deux cent vingt logements de la ZAC de la Pelousière sont apparus comme « anecdotiques » en regard de l'échelle de la problématique du logement herblinoise : trois cent cinquante logements à construire par an sur dix ans. Étudiants et enseignants ont donc élargi l'échelle de la problématique. À l'issue de ce semestre particulier, nous pouvons dégager trois types d'interrogations qui concernent nos outils, les figures elles-mêmes et de manière plus contradictoire la dimension doctrinale de cet atelier.

1.2.1. Partager les outils plutôt que les objets?

Sur un plan méthodologique, l'objet de la ville intéresse évidemment autant les architectes que les chercheurs, notamment en sciences sociales. La communauté d'intérêt et de terrain n'implique pas systématiquement un réel croisement des savoirs et des pratiques. Partager le même terrain ne suffit pas à transformer la linéarité d'un processus où l'antériorité d'un savoir permettrait l'engagement postérieur de l'action. L'atelier cherche clairement à interroger l'instrumentalisation des connaissances en multipliant les retours entre projet et réflexions. Il s'agit de réfuter la rupture entre théorie et pratique et la nécessaire antériorité de la première sur l'autre. Cet objectif se double d'une volonté exploratoire en termes de processus qu'on peut expliquer ainsi:

⁵ Le 1.2 a été rédigé par François Andrieux et a fait l'objet d'une publication dans la rubrique Transpositions de Lieux communs n° 10, septembre 07.

- La problématique de l'atelier n'est jamais clairement énoncée au préalable, elle se constitue en même temps que la connaissance du territoire. Ce défaut apparent de méthode a en fait de nombreux avantages. D'une part, on échappe au caractère résolutoire voire aux vertus thérapeutiques de certains projets où en répondant à un problème on oublie d'interroger l'échelle de la question et ses fondements. En ce sens, nous travaillons plus à la manière d'un marché de définition. D'autre part, le recueil des informations, des données et des opinions des différents acteurs est une dimension fondamentale du travail de compréhension d'une situation urbaine. Ce n'est qu'au fur et à mesure des entretiens, des points de vue que la problématique se constitue, s'affine, se déplace. En l'occurrence, la question qui se pose à Saint-Herblain est celle des moyens pour assurer l'engagement de la commune à construire 350 logements par an sur une décennie. Or, au rythme actuel et à la densité usuelle, ce programme reviendrait-il à « remplir » totalement le vide central du cours Hermeland ? C'est à ce moment que le cours est devenu la figure centrale de préoccupation de l'atelier. En fait, le cours semble fédérer l'hétérogénéité de la commune et porter une image qualitative de la ville, notamment dans le discours des élus. Mais réellement, ce vide n'en est plus un, il est strié par le périphérique voire même interrompu par la zone commerciale Atlantis. Il est de fait entamé chaque fois un peu plus, par différents programmes, souvent à vocation culturelle, comme le récent Zenith. De plus, le caractère intrinsèque n'est pas clairement constitué : ni parc, ni friche, son importance dépasse de fait le statut d'interstice ou de délaissé et pourtant il est difficile de le qualifier. L'incertitude qui caractérise cette partie de la ville et sa fragilité constatée résonnent singulièrement en regard du discours des élus qui y voient, y projettent la structure même de la commune.

- La dimension exploratoire de l'atelier correspond aussi à un postulat des enseignants: plus que des savoirs à transmettre, ce sont les outils qu'il nous intéresse d'élaborer. L'ambition est de mettre au point des outils qui permettent de répondre à cette difficulté contemporaine à figurer l'urbain⁶ de chercher de nouvelles figurations, alternatives à celles du temps des villes. Ce travail est nécessaire si on en croit les géographes ou les historiens (Choay) et ce pourrait être, selon nous, un des rôles des écoles d'architecture que de constituer des laboratoires des outils de l'urbain. Nous sommes convaincus qu'un atelier de projet peut être en soi un lieu de recherche, au-delà de sa finalité pédagogique première.

Cette question de la figuration nous apparaît donc comme fondamentale aujourd'hui. Il s'agit à la fois de représenter la réalité urbaine multi-dimensionnelle où se croisent abstraction et concrétude, enjeux globaux et locaux, dimensions théoriques et pragmatiques, situation existante et projet...mais aussi d'essayer de « filer » (au sens cinématographique) ces figures jusqu'au projet. L'enjeu de cette continuité des figures ne vise pas la production d'un modèle unique, uniformément valable quelles que soient l'échelle ou la dimension convoquée. Les prototypes proposés doivent au contraire évoluer au fil des développements.

Sur un plan méthodologique, la *cartographie* est le principal outil hybride que nous employons. Outil de connaissance mais aussi pour le projet, les cartographies permettent de croiser observation et action (cf. le travail d'Ola Söderstrom consigné

⁶ Lussault (Michel), *L'homme spatial, La construction de l'espace humain*, Paris, Seuil, coll. La couleur des idées, 2007.

dans le livre *Des images pour agir. Le visuel en urbanisme*), travail des chercheurs et des architectes. Leur caractère non séquentiel autorise de mettre en place des agencements, des relations qui petit à petit s'affinent, se précisent puis se rabattent sur le territoire considéré. On peut dire qu'alors elles se dédoublent dans deux dimensions : *cartographique* dans leur relation au territoire, *diagrammatique* dans leur fonction au sein du processus de projet. Cette dualité, cette tension à la fois abstraite et concrète est souvent fragile, instable. Elaborées collectivement dans l'atelier, ces cartographies permettent de produire des figures qui sont ensuite déclinées individuellement, les projets deviennent alors des tests de leurs efficacités sur le territoire. Elles définissent également un cadre de critères qui permet d'évaluer la pertinence de ces figures au niveau du territoire. Leur devenir, leur potentiel est aussi essentiel que leur définition préalable. Le projet décale parfois la figure initiale, il l'informe et celle-ci se transforme en retour.

Selon nous, cartes et diagrammes provoquent une interface intéressante entre savoirs théoriques et pragmatiques du projet, non plus dans une séquence linéaire mais dans une interface permanente, un ajustement réciproque des agencements.

1.2.2. Les métaphores ont-elles une échelle ?

L'entrée thématique initiale et abstraite de l'atelier, la densité, s'est déplacée au contact de la réalité locale du Cours Hermeland. Cette singularité urbaine est apparue comme une énigme au travers de ses enjeux paradoxaux. En tant que potentiel foncier, le cours cristallise les enjeux de la densité sur le territoire herblinois. En tant que parc où paysage, « nature » et équipements culturels se développent harmonieusement, il renvoie à une idéalité des discours des politiques. Ces paradoxes et l'échelle du cours ont focalisé l'attention des étudiants jusqu'à constituer le pivot de tous les projets. « L'hermelandisation » est devenue la figure centrale générant une série d'autres figures définissant à leur tour un lot de stratégies. Toutes déclinent néanmoins cette question initiale de la densité, elles incarnent par le jeu des figures la thématique abstraite.

Au regard des productions de l'atelier, une question peut se poser à propos de l'usage de ce qu'on a appelé des métaphores territoriales : leur usage de métaphores territoriales (ou des règles morphogénétiques comme pratiquées dans l'atelier de projet coordonné par P. Amphoux à l'Ensan) ne trahit-il pas une volonté de maîtrise de ces grands territoires ? Au risque de la réduction, de l'homogénéisation forcée (la métaphore unique) de territoires fondamentalement hétérogènes ? Cette question peut se décliner sur deux plans : l'un au niveau des échelles, l'autre sur un plan plus doctrinal qui interroge peut-être notre fond latent de modernité.

Les métaphores ont-elles une échelle ? Peut-on définir des seuils en deçà et au-delà desquelles elles ne font plus sens ? A l'inverse on pourrait se demander si les métaphores ont un caractère *fractal*, c'est-à-dire qu'elles agissent sur des modalités identiques quelle que soit l'échelle où elles s'appliquent. D'une manière intermédiaire, certaines métaphores territoriales peuvent être *transcalaires*, si elles se transforment à chaque échelle tout en partageant un sens commun au travers de leurs différentes formes. À titre d'exemple, on a pu repérer trois types distincts de métaphores dans le répertoire proposé par les étudiants sur la commune de Saint-herblain.

L'île est en fait une forme de territoire avec ses caractéristiques propres d'autonomie, de limites etc. qui est projetée sur le mode de l'analogie sur un territoire pour le structurer. En l'occurrence les îles viennent réunir des ensembles disparates, elles se constituent grâce à quelques constructions nouvelles dont la greffe permet de reconfigurer, redonner des cohérences au tissu lâche et désordonné. Une forme de territoire pour transformer une autre forme de territoire, dans ce cas les échelles se correspondent.

Plus original, le *mitage inversé* est en fait une reprise, à rebours, du processus de mitage. Le mitage est déjà en soi une métaphore (le travail de l'insecte dans le tissu), elle est descriptive et fortement connotée négativement. Le déplacement qu'implique l'inversion signifie à la fois un mouvement géographique : le retour de la campagne dans la ville, et une inversion de polarité puisqu'on en postule la positivité. L'échelle convoquée a priori est celle du paysage même si, du jardinage sur les balcons à l'inscription de champs dans le territoire urbain, le mitage inversé produit une multiplicité de déclinaisons au niveau des pratiques qui transforment le paysage urbain.

Sur le plan des échelles, les îles et le *mitage inversé* apparaissent comme deux types de métaphores qu'on pourrait qualifier d'homothétiques, qui nécessitent un travail de déclinaisons qu'elles ne portent pas intrinsèquement.

Le *ruban*, qui ne s'est pas toujours clarifié en regard d'une métaphore proche, celle de la lisière, est sans doute d'un autre ordre. Il cristallise une volonté de densifier les rives du cours Hermeland, à la fois pour protéger la « naturalité » de cette centralité (figure du centre vide) et en qualifier les limites, aujourd'hui diffuses. Le ruban c'est à la fois ce qui cerne le vide à l'échelle du cours dans la commune, voire au-delà comme une lisière de « la forêt urbaine » (échelle métropolitaine). En même temps le ruban implique une morphologie plissée, ondulante qui qualifiera à l'échelle des projets architecturaux des espaces en méandres où s'entrelacent bâti et végétal. Le ruban est en ce sens une métaphore transscalaire, elle implique plusieurs échelles à travers lesquelles elle se transforme.

La seconde question est plus insidieuse : il demeure sans doute une forme d'idéalité dans la définition de la métaphore territoriale. Celle-ci serait d'autant plus efficace qu'elle serait clairement lisible et efficace aux multiples échelles et dans les différentes situations où on l'utilise. Cela relève évidemment d'un postulat, particulièrement au niveau des enseignants, où un minimum de moyen (une seule métaphore) produit un maximum d'effets sur le territoire le plus large. Il y a dans ce principe résolument latent un risque de réduire la diversité des situations. A l'opposé, une diffraction, une multiplication des métaphores (une métaphore par site) renverrait à une complexité, à un brouillage du grand territoire. De manière pragmatique, nous essayons d'échapper à ces deux écueils en érigeant comme valeur la capacité de la métaphore à se déployer aux différentes échelles, à se démultiplier en de multiples formes tout en gardant un sens partagé. Une *bonne* métaphore territoriale est à la fois transscalaire et protéiforme, elle doit pouvoir varier en fonction des échelles, des programmes, etc. Plus elle se décline, plus elle varie, plus son sens s'intensifie à une échelle collective. Ce travail de classification devrait

évidemment s'affiner dans la recherche en cours, notamment dans l'extension du répertoire des figures examinées au-delà de celles produites au sein de l'atelier.

1.2.3 Le spectre de la doctrine

On peut revenir enfin sur un débat qui a nous a agité, enseignants architectes et chercheurs à l'issue de cette expérience. Nous déclinons ici trois plans pour lesquels la question de la doctrine a pu surgir, matériau de débat avec les chercheurs impliqués dans le programme.

Prendre position sur l'urbain

L'atelier demande aux étudiants de prendre position sur la ville, d'affirmer un point de vue sur les mutations contemporaines de l'urbain. La difficulté provient souvent que cette position doit se constituer en même temps que les étudiants doivent l'adopter. Mais comment produire du projet sans avoir une position sur l'urbain ? Si tout projet porte d'ailleurs une vision de la ville, une autre question est de la rendre visible, explicite. A ce moment se profile une première fois ce qu'on appelle la dimension doctrinale. Au sein de l'atelier, nous recourons par analogie à *l'académie intérieure* telle que la définit l'artiste canadien Jeff Wall : « Tout artiste aujourd'hui, est devenu sa propre académie ; il a, de ce fait, intériorisé les commandes qui lui venaient auparavant de véritables institutions, auxquelles il était directement assujéti, sans la médiation du marché »⁷. Assumer le doctrinal en évitant les écueils du doctrinaire, c'est rejeter toute axiomatique, toute prétention universalisante et se forcer à l'explicitation, à la démonstration des énoncés.

Mouvements

Le développement de projets a fortiori dans le cadre contraint et accéléré des seize semaines d'un semestre est toujours délicat. Le programme méthodologique initial proposé est toujours soumis à de multiples aléas qu'on évalue souvent au regard de son efficacité au sein des projets. La dimension exploratoire, l'encouragement à faire penser les étudiants au-delà des outils constitués des enseignants, mais aussi la démarche pragmatique visant à faire monter du terrain les problématiques, achèvent de complexifier le processus. Le principe du recul dans ses deux dimensions (focale et rétroactive) est un mode de développement du projet : le recul comme avancement. La non-linéarité du processus de projet, l'entremêlement des modalités collectives et individuelles, les variations de rythme, complexifient l'observation in-situ et incitent plutôt à un regard rétrospectif.

De même, il est clair qu'un atelier travaille sur des commencements, des amorces plus que sur des projets finalisés. C'est d'ailleurs une difficulté pour l'étudiant que de

⁷ Wall (Jeff), *L'académie intérieure*, entretien avec J.F. Chevrier, in *Jeff Wall, Essais et entretiens 1984-2001*, Ensba, Paris, 2001, p181.

devoir dévoiler ses premières esquisses de pensée. Mais cette difficulté est apparue encore plus grande pour certains chercheurs associés au processus. Bien que légitime, leur prudence à énoncer leurs hypothèses de départ n'a pas forcément facilité l'interface entre projet et recherche. Ce moment, le plus fragile et instable, est pourtant un des plus passionnants, dans la recherche comme dans le projet.

La boîte à outils

Lorsqu'on aborde la question des outils, des méthodes pour le projet, il paraît difficile d'éviter les enjeux de doctrines. Nous essayons que ceux-ci soient explicites plutôt que tapis derrière une façade de neutralité ou pire d'universalité. Invoquer la cartographie c'est évidemment relativiser l'efficacité du plan, avancer les métaphores territoriales c'est relativiser les stéréotypes, explorer l'urbain jusque dans ses dimensions génériques c'est bien réinterroger la ville et certains des réflexes qui l'accompagnent, souvent inadéquats. Le choix des outils, et plus encore leur expérimentation, met bien en jeu des éléments de doctrine, ceux des enseignants que les étudiants « empruntent » le temps d'un semestre dans leur cursus. Comment faire autrement ? Les références théoriques, Latour ou Sloterdijk par exemple, s'inscrivent aussi dans une mise en question de la modernité, dans une interrogation du monde contemporain, qui dépasse le champ de l'architecture comme ceux de l'anthropologie ou de la philosophie, de la recherche. Le travail des mouvements transdisciplinaires, l'exercice de la réflexivité, la lucidité impliquée du tiers (l'enseignant chercheur) rendent possible ce travail en évitant le piège doctrinaire.

1.3 Un urbanologue dans l'enseignement...

La mobilisation des sciences sociales dans l'enseignement de projet peut prendre des tournures assez différentes. En 2002, argumentant au sujet de leur place dans les écoles d'architecture afin d'en faire un métier, je pointais les éléments suivants⁸.

Il est utile de rappeler brièvement l'histoire des rapports entre ce groupe disciplinaire et l'architecture. C'est plus généralement la question du « pour l'architecture » qui se pos. Cette question reflète certes des luttes bien connues entre territoires, entre cultures professionnelles (les ingénieurs et les architectes, les architectes et les sociologues...). Elle possède une histoire. Les sciences sociales sont entrées dans les Unités Pédagogiques après 1968, contribuant à destituer la conception artistique presque exclusive de la pratique architecturale. Elles contribuaient à l'effervescence intellectuelle des écoles d'architecture naissantes à un moment de fortes luttes théoriques et d'engagements politiques. L'architecture a fortement « consommé » de la sociologie : connaissance de la demande, des usages, comme préalable

⁸ L'écriture à la première personne renvoie ici au narrateur Laurent Devisme, reprenant des éléments programmatiques de son enseignement et les actualisant vis-à-vis d'AEG. L'encart est un extrait de la note de candidature à un poste d'enseignant-chercheur en école d'architecture, écrit en 2002.

indispensable à des édifications accueillantes où la question de l'habiter n'est pas réduite à celle de l'habitat, identification de « modèles culturels » pour reprendre un exemple fameux⁹. En trente ans, la production intellectuelle est progressivement passée au second rang dans les écoles d'architecture, en retrait d'une vaste boîte noire, en l'occurrence le projet. Les alliances entre sociologie et architecture ont souvent muté en méfiance voire défiance : les sociologues ne seraient-ils pas, finalement, des « empêcheurs de projeter en rond » ? Des espoirs de pratique théorique et de théorie pratique des années 1970, alimentés par des tentatives concrètes de trans-disciplinarité (au sujet de l'environnement notamment), nous serions revenus à une omniprésence du « projet » tolérant les disciplines connexes ou y puisant au mieux des ressources métaphoriques. Cette histoire en tendance est ici trop schématique (cf. pour son développement les travaux de Jean-Louis Violeau) et réclame une contextualisation selon les écoles. Elle plante toutefois le décor et montre l'importance, pour chaque acteur des disciplines impliquées dans l'enseignement des écoles d'architecture, de réfléchir à sa place dans un ensemble, les enjeux relevant de l'éclaircissement du domaine du projet et de l'apport de connaissances sur le champ des pratiques architecturales et urbaines. Il faut donc expliciter les frontières entre les disciplines, afin de mieux opérer des côtoiements, des collaborations. S'en dispenser amène à des rapports stériles : colonisation de l'un par l'autre, envahissement, instrumentalisation, satellisation...

Récusation de la coupure théorie / pratique

Une Ecole d'architecture ne peut être calquée sur un modèle d'agence ni relever d'un quasi système de production. De manière générale, les enseignants ont pour mission de questionner les savoirs à l'œuvre dans les pratiques professionnelles ; ils ne sauraient se contenter de les reproduire. Toute profession est du reste en perpétuel mouvement et se redéfinit constamment dans le frottement au monde (par exemple la profession architecturale par rapport aux urbanistes et aux paysagistes) : il ne s'agit donc pas de dispenser un savoir fini, coupé des interrogations liées aux modalités de l'être ensemble. Il semble aujourd'hui décisif de réarmer le pouvoir de critique des étudiants. Cette affirmation ne doit pas se transformer en volonté de coupure avec la pratique, loin de là.

Si une école d'architecture est un lieu d'hybridations, de confrontations entre cultures savantes et professionnelles, cette caractéristique est une chance bien plus qu'un obstacle. La prendre au sérieux consiste entre autres à impliquer le champ des SHS (s'ajoutant aux sciences instrumentales et au champ artistique), dans l'enseignement. Toute discipline doit se poser la question de ses limites et des façons

⁹ Rappelons la préface d'Henri Lefebvre au livre de Philippe Boudon (*Pessac, le quartier de Le Corbusier*, Paris, Dunod, 1969), dans laquelle l'auteur pointe les compétences habitantes et les ruses des occupants. Les modèles culturels ont été travaillés par Henri Raymond dans un contexte d'interrogation principale sur la demande sociale à transformer en commande (cf. Henri Lefebvre, *la révolution urbaine*, Paris, Gallimard, 1970).

de les passer. A ce titre, j'essaie de maintenir aussi bien comme fil directeur cognitif que dans mes espaces d'enseignement une représentation sur un plan horizontal des instances de pratique (via les disciplines) « *chacune concourant à construire une extériorité qui empêche l'autre d'être auto-référentielle* »¹⁰. Mais d'où parlent les porte-paroles des sciences humaines et sociales ?

Elles relèvent avant toute chose de la mise en évidence (à la différence des disciplines du projet qui relèvent de la mise en œuvre). L'objectif de clarification est décisif, à partir d'apports qui se doivent d'être cohérents, pertinents et accessibles. Il découle de cet objectif la tentative d'allier, dans mes postures de recherche et d'enseignement, réflexivité, créativité et productivité sans privilégier un seul de ces pôles portant chacun de possibles écueils (la spéculation pour le premier, l'ésotérisme pour le second, l'empirisme pour le troisième). Cette précision permet de travailler aussi dans des espaces de projets avec des « contrats » initiaux permettant de ne pas faire flotter l'enseignement et aidant les étudiants dans le repérage des apports de chacun. Par exemple, les métaphores sont des ressources de projet de premier ordre et il est important de faire prendre conscience de leurs effets, de pointer le lieu où elles agissent (dans la conception ou la communication ou la réflexion) sans pour autant jouer le rôle du censeur ou de celui qui dénonce des impostures. Autrement dit, le rôle d'un porte-parole des sciences humaines et sociales dans une école d'architecture peut être de contribuer à dégriser, à désillusionner, à faire prendre conscience des mécanismes sur lesquels reposent les pratiques architecturales et urbaines, ce qui ne signifie pas désenchantement.

Il ne s'agit selon moi ni d'imaginer les SHS comme étant au service du projet architectural et urbain par exemple (revenant, dans une démarche linéaire, à occuper la niche des enquêtes sur les « besoins des habitants »), ni de voir les techniques et pratiques de la conception architecturale comme un domaine foncièrement flou qui gagnerait un supplément d'âme dans les sciences sociales. Celles-ci ont un pouvoir de stimulation lucide par rapport au projet et une mission d'approfondissement des connaissances relatives aux pratiques urbaines et à leur sédimentation spatiale (où l'on retrouve la conception de l'espace comme projection au sol de la société).

Je fais mienne cette affirmation « *qu'elles seules (les sciences sociales) ont la capacité d'analyser un contexte d'action dans la multiplicité de ses dimensions sociétales, de révéler ses ambiguïtés, de pointer son incomplétude principielle, de montrer son irréductibilité à un système fini de fonctions, d'affirmer qu'il implique toujours un choix d'orientation pratique qui, en dernière analyse, parce qu'il engage aussi bien les fins que le coût social des moyens, ne peut relever que du politique.* »¹¹

Sciences de l'espace social et interdisciplinarité

¹⁰ Jacques Lévy, (2000), *Le tournant géographique. Penser l'espace pour lire le monde*, Paris, Belin, p.38.

¹¹ J-M Berthelot, *Les vertus de l'incertitude*, p.249.

J'entends pour ma part les SHS pour l'architecture dans le sens d'un champ des sciences de l'espace social, impliquant principalement sociologie urbaine, géographie sociale et sciences de l'action (sous-entendu spatiale, ce que pourrait être l'urbanologie évoquée plus haut). Cet ensemble se doit d'analyser les dimensions constitutives de l'espace urbain et en particulier les actants, les échelles, les modèles, les temporalités de l'organisation urbaine. C'est de fait ce champ que j'ai jusqu'ici pratiqué, aussi bien en enseignement qu'en recherche, sur ce mega-terrain qu'est le phénomène urbain.

Il m'importe de contribuer à toujours construire des positions d'observation et d'intervention à la fois pertinentes eu égard aux questionnements des politiques et des professionnels et solides théoriquement, c'est-à-dire fondées en raison (cohérentes). Le test de ce couplage est celui de son « accessibilité » (*cf. supra*), qui permet de se prémunir face à l'enfermement dans une tour d'ivoire et à la construction de thématiques scolastiques. Renvoyant dos à dos à la fois le fétichisme conceptuel (apparat des « suprêmes théoriciens » selon C.W.Mills¹²) et l'inhibition méthodologique (propre des « empiristes abstraits » toujours selon Mills), je cherche à travailler à définir des théories de la pratique rendant compte des actions observables et des configurations qui en résultent et qui en sont le cadre d'effectuation.

Les pratiques de l'inter-disciplinarité dans les écoles d'architecture (la circulation « externe » des concepts et méthodes) réclament quelques précisions : elles sont à la fois prometteuses et risquées. Deux risques doivent être évités : le premier consiste à chercher l'édification d'une maison commune réduisant les différences disciplinaires (« le risque du lit de Procuste »), le second consiste à combiner poliment des approches diverses (partage de territoire par ses propriétaires) appliquées à un objet commun préalablement défini (« le risque de l'enquête de Plozevet »). Je suis pour ma part plus proche d'une conception de l'interdisciplinarité, telle que celle défendue par B.Lepetit¹³, conception qui doit assumer la tension irréductible entre d'une part la spécialisation issue de l'approfondissement théorique et méthodologique et d'autre part l'appel à l'ouverture du champ scientifique, récurrent, appelant davantage de braconniers. Cette tension doit permettre de désigner des objets nouveaux d'investigation et d'établir les conditions de production de savoirs neufs. L'optique de la transdiscipline pourrait être la recherche « *d'un type d'alliance où l'on utilise l'autre pour en apprendre à son sujet, pour mieux comprendre le sens de ce que l'on fait en reconnaissant le choix dont on procède* »¹⁴.

Il convient donc, pour un acteur des sciences sociales en école d'architecture, de savoir ce qui se fait dans les autres enseignements et de quelle façon cela est fait.

Cinq ans plus tard, à la suite de différentes mises à l'épreuve et collaborations, ces orientations restent valables. Elles imprègnent des manières de faire. Si l'on se

¹² Cf. Charles Wright Mills, *L'imagination sociologique*, Paris, La Découverte, 1997.

¹³ Cf. B.Lepetit, « propositions pour une pratique restreinte de l'interdisciplinarité » in *Carnet de croquis. Sur la connaissance historique*, Paris, Albin Michel, 1999, pp303-313.

¹⁴ I.Stengers, entretien accordé à F.Dosse in *L'empire du sens, l'humanisation des sciences humaines*, Paris, la Découverte, 1995, p.388.

rapproche de l'enseignement coproduit sous l'intitulé « à l'épreuve du générique », il est possible de faire ressortir les éléments suivants :

- Un espace de confiance entre savoirs analytiques et projectuels permettant le parler frais des enseignants, les débordements sur les plates-bandes de l'autre,
- L'intervention ponctuelle de professionnels venant livrer leurs visions, leurs expériences et leurs connaissances, « titillés » par les enseignants et étudiants au cours de la séance. Il manque cela dit un temps de confrontation des travaux des étudiants avec eux à la fin du semestre, avec cette conscience d'un écrasement des temporalités, d'un semestre chassant l'autre, peu propice en général à la réflexivité.
- Un souci pour la sédimentation des réflexions, d'une séance sur l'autre, afin notamment de palier les effets des différentes « charrettes » pour les rendus - tendant à occulter bien des analyses partagées dans les semaines précédentes (enjeu des compte-rendus, cf. supra).
- Un rôle d'aiguillon des SHS, avec la revendication d'un enseignement à la fois réaliste et critique, examinant les conditions de production de l'urbain et les rôles possibles pour les architectes au sein d'un ensemble d'acteurs ressemblant plus à un jeu de cartes qu'à un partage immuable des attributions.
- Un appétit partagé pour l'expérimentation, le tâtonnement collectif (proche de ce que peut défendre B.Latour quant à l'activité de recherche). Ainsi les apports enseignants alternent entre « des billes pour penser » et des situations d'exploration collective, des expériences de pensée lors desquelles il s'agit de mettre des pensées au travail.

Dans le rapport explicité à la recherche « architecture de la grande échelle », le rôle des sciences sociales dans l'enseignement de projet a pu relever du maintien d'un principe de réalité, d'une articulation avec des acteurs locaux, d'un examen du rôle des figures dans le travail de conception.

Il a également fallu trouver des formes permettant de restituer les analyses menées par les étudiants, ces fameux « travaux d'intérêt collectif » mentionnés par Julien Delile dans son texte (1.1). L'abécédaire (cf. premier rapport intermédiaire) a pu circuler et il revêt une forme ludique qui aide à son aboutissement. D'autres analyses sont restées à l'état fragmentaire, mentionnées parfois dans les comptes-rendus de séance ou en attente d'une « reprise » plus ferme. La phase relative à la cartographie implique bien sûr des éléments analytiques, convoquant tantôt le territoire réel, tantôt des abstractions (cf. supra). La notion « d'entrée problématisée » fréquemment employée par l'architecte devait bien intégrer les deux dimensions d'une problématique théorique et d'une pertinence contextuelle. La phase relative à la posture permettait en un temps court d'incarner des pôles et courants, avec cette vertu de saisir de l'intérieur des postures que l'on trouve autrement quelque peu fossilisées dans les anthologies ou travaux d'histoire de la pensée architecturale et urbanistique. Dans la dernière phase projectuelle, il se produit assurément un décalage du réel, des fictions réalistes s'imposent, des stratégies se déroulent en toute vraisemblance. Il faut accepter de les suivre, accepter ce que certains moments de conception font aux mécanismes et articulations des acteurs et des politiques publiques, pour tester, en fin de parcours, la pertinence de ce qui est produit (enjeu

d'une démarche pragmatiste, assurément). Certaines figures peinent à mobiliser, entraîner les acteurs. Nos réflexions sur le rôle d'attracteur des figures ne sont pas étrangères à ce constat. D'autres, à l'inverse, fonctionnent bien, tenant aussi bien le rapport au territoire existant qu'à ses transformations souhaitées.

1.4 Prolongements : la figure et l'enjeu de la visibilité de la condition urbaine

La question de la figure et de la figuration est devenue centrale voire obsessionnelle dans l'enseignement. Elle s'est également déployée de deux autres manières que nous pouvons restituer ici :

- L'une dans la volonté de développer la réflexion collective sur les cultures visuelles de l'urbain contemporain et qui s'est traduite dans un appel à articles pour *Lieux communs* n° 11.
- L'autre qui a précipité dans un projet doctoral porté par l'un des enseignants du module AEG et qui a rejoint simultanément le laboratoire LAUA

1.4.1 Une crise de figuration de l'urbain ?

L'appel à contributions pour *Lieux Communs* n° 11 est le suivant :

Y a-t-il une crise figurative de l'urbain, y a-t-il un déficit dès lors que l'on pense à l'imagibilité urbaine contemporaine ? Certes les images abondent, elles saturent même parfois notre imaginaire, mais bien des indices témoignent d'un décalage entre nos références d'une part et les réalités contemporaines d'autre part. Ainsi le géographe M.Lussault décrit-il une culture visuelle mobilisant le modèle cognitif et idéologique de la ville, en décalage avec les arrangements urbains d'aujourd'hui qui, de ce fait, ne font pas bonne figure (*L'homme spatial*, 2007, p.296). L'imagibilité, cela peut s'entendre comme la capacité, pour des objets, espaces, à se faire « quasi-personnage » : comment et à quelles conditions l'espace peut-il être un opérateur liant les qualités des figures et des récits, comment peut-il apparaître comme un personnage en lien avec les actes et actions urbaines qui à la fois l'instrumentalisent et en procèdent ? Les réflexions de B.Latour sont parmi celles qui ont travaillé cet enjeu. On retiendrait volontiers dans son sillage que l'urbain est certes donné à voir via quelques panoramas mais qu'il est avant tout organisé via des objets qui sont autant de centres de calcul, non intégrés dans notre appareillage et notre culture visuelle ordinaire. D'où le projet qui avait amené le sociologue et la photographe Emilie Hermant à l'édition de *Paris, ville invisible*.

Si l'activité scientifique doit à la fois localiser le global et redistribuer le local, c'est aussi une tâche qui attend ceux qui œuvrent à la production de l'espace. Comment alors actualiser les projets de promenades panoramiques, de « tours du regard » et comment mieux approcher les enjeux spatiaux du moment ? Il s'agit bien de mettre à jour des légendes mais aussi de s'interroger sur ce que l'on attend d'elles : des outils pour mieux découper et arranger le territoire ? De nouvelles formes de distraction des

habitants ? Un projet éducatif permettant d'approcher les vertus de la densité et la diversité ?

Le décalage que nous avons évoqué pour commencer peut être imputé à un déphasage entre nos appareils d'observation, de saisie et d'interprétation et les réalités territoriales « sous nos yeux » et « au ras des pâquerettes ». D'une certaine manière, la popularité des vues du ciel et leur rapport à une conscience écologique de plus en plus aiguisée est un signe de ce phénomène : si l'on n'y voit rien au sol, dans les différents arpentages que permettent les unités véhiculaires communes (piétons, vélos, automobilistes...), l'avion et le satellite témoignent à la fois de régularités, d'ordonnements et de ce que le niveau macro fait peser sur le micro (qu'il s'agisse d'une épée de Damoclès, voilà même ce qui est devenu un lieu commun).

Certains artefacts, machines, édifices ont dans l'histoire répondu à l'enjeu de « voir la ville » (belvédères, panoramas, projet d'« outlook tower » dans un bâtiment de la ville d'Edimbourg par l'urbaniste Patrick Geddes...) et la question panoramique se pose aujourd'hui dans de nouveaux termes, d'autant que de nouvelles technologies modifient potentiellement la visibilité et l'imagibilité de l'espace (Global Positioning System - GPS par exemple mais aussi, bien sûr, le logiciel « google earth »). Ces technologies constituent parfois de véritables dispositifs, « machines de vision » qui construisent et modifient celui que l'on nommera de manière générique « l'observateur ». Qu'ils soient ou non embarqués, partie prenante des corps, ils contribuent à modifier les différents régimes d'attention, ce qui renvoie aux travaux de la microsociologie préoccupés de la visibilité mutuelle (des passants dans la ville pour aller vite) mais aussi de la visibilité de la ville à elle-même dans sa caractéristique de scène d'exposition des différences.

La question que nous voulons explorer dans ce numéro se trouve au croisement de deux champs de réflexion : l'un sur les technologies de vision et de repérage ; l'autre sur les figures urbaines et ce que l'on nommera l'imagibilité de l'urbain - que des contributions peuvent interroger plus à fond. Cette confluence peut recouvrir plusieurs démarches de recherches dont on donnera ici quelques résonances : la notion de visibilité de la ville est très liée à celle d'édification ou d'éducation des citoyens qui l'habitent ; en quoi des machines à faire voir la ville font-elles des machines à citoyen ? S'agit-il de la construction visuelle d'un sentiment d'appartenance ? Sollicité dans un cours d'action, l'observateur est-il transformé en citoyen ? Est-ce que l'on propose de nouvelles « lectures du paysage » au moment où nos lunettes ne sont plus ajustées pour voir l'urbain et donc la collectivité/communauté que « nous » formons ? Peut-on formuler des liens entre absence de visibilité et absence de relations sociales ? Les cultures visuelles des mondes virtuels sont-elles susceptibles de nous donner des éléments de réflexion à cet égard ?

Les textes attendus travailleront ces enjeux sous des angles pouvant être documentaires, microsociologiques, médiologiques ou encore projectuels (les attentes eu égard à telle ou telle construction spatiale)... Ils privilégieront une réflexion sur des expériences situées et / ou un travail théorique discutant des hypothèses et des références de cet appel à contributions.

Coordination du numéro : Anne Bossé, Laurent Devisme

Modalités et calendrier
Notes d'intention pour le 15 Janvier 2008
Textes attendus pour le 15 Avril 2008
Sortie : septembre 2008

1.4.2 L'atlas comme dispositif de visibilité et de construction de l'urbain

Projet de thèse déposé par F.Andrieux, Novembre 07 à l'Université de Paris I
Panthéon -Sorbonne - U.F.R. 08 : Ecole doctorale de géographie et démographie

Direction de thèse : Jean-Marc besse

L'urbain à l'épreuve de ses figures

L'atlas comme dispositif de visibilité et de construction de l'urbain

Résumé :

Crise ou transition, l'avènement de l'urbain mobilise l'attention des géographes et des urbanistes. L'enjeu de visibilité et la question du point de vue sont cruciaux pour appréhender ce phénomène complexe. Une série récente d'ouvrages collectifs d'architectes investit et explore de manière singulière l'urbain à partir de situations précises. Ces recueils éclectiques constituent des « atlas » dont ils réactualisent le genre en l'adaptant à l'objet urbain. En multipliant les points de vue, en convoquant différentes disciplines, ils participent à la construction de savoirs dans leur dimension descriptive. Au-delà, ils s'engagent à l'élaboration d'outils pour intervenir dans l'urbain. Ce projet de recherche se propose avant tout d'analyser, de comparer ces atlas expérimentaux dans une perspective historique et transdisciplinaire, notamment en regard de la géographie et de la cartographie.

A titre d'hypothèses nous proposons d'étudier ces atlas comme des dispositifs permettant de rendre visible la condition urbaine et de construire des savoirs sur cette mutation de notre société globale. En tant que portraits urbains, leur examen doit mettre à jour un discours mais aussi les rapports de force qui structurent l'urbain. En tant que producteurs de figures, ces atlas participent également à l'élaboration d'outils inédits pour le projet architectural et urbain.

Argument :

Le *Paris ville invisible* de Bruno Latour et Emilie Ermant s'ouvre sur le toit de la Samaritaine et son panorama figé dans la céramique. Ou plus exactement sur le hiatus qui émerge entre le paysage et sa représentation : « La légende ne colle plus aux images. Paris virtuel se détache depuis longtemps de Paris réel : il est temps de

mettre à jour nos panoramas ». Un peu plus loin le sociologue s'interroge encore : « Pourquoi la théorie du social devrait-elle nous éloigner un seul instant de la ville où nous vivons tous deux - l'auteur du texte et l'auteur des images ? Elle ne peut que nous en rapprocher, au contraire. (...) Voilà ce qu'il nous faut : contemplons et suivons les processions d'images ; elles nous mèneront peut-être à la réponse cryptée que donnent toujours les pythies aux questions : « Que faisons-nous donc ensemble ? » « Comment pouvons-nous coexister si nombreux ? »

A l'autre extrémité de la question, les producteurs d'espaces, architectes et urbanistes, s'interrogent aussi devant les paradoxes de l'urbanité contemporaine : fragmentation et uniformisation, singulier et générique, alternent dans nos perceptions et compréhensions du phénomène. « Quelque chose d'autre ordonne et localise, rassemble et situe, relie et distingue, rythme et cadence, mais qui n'aurait plus la forme d'une Société, et qu'il faudrait suivre à la trace, par d'autres méthodes. » Signes d'une société urbaine, les caractères cités semblent qualifier aussi bien l'état de nos villes que celui de nos structures sociales, jusque dans leurs méandres contradictoires. Dès lors, interroger la ville dans ses formes spatiales et ses pratiques, au travers des connaissances et des processus de fabrication, n'est-ce pas mettre en question nos manières de vivre et d'habiter ensemble ?

L'urbain comme crise des modèles

Mort de la ville, règne de l'urbain : les accents prophétiques de Françoise Choay résonnent aujourd'hui de manière inquiétante pour les uns, stimulante pour les autres. Sans parti pris, nous pouvons convenir d'une situation « entre deux mondes », de l'actualité du passage de la ville à l'urbain, pour reprendre les termes de *la condition urbaine* d'Olivier Mongin. Ce changement de paradigme ne s'opère pas sans résistances qui rappellent notre attachement aux qualités, aux plaisirs indéniables de la ville. De fait, la ville existe toujours dans ce nouvel ensemble, quitte à se patrimonialiser et se livrer au tourisme. C'est sans doute plus le modèle de la ville, en tant qu'outil de description et outil de fabrication, que la ville en elle-même qui est mis à l'épreuve au travers du périurbain, de la relégation, de la gentrification (Donzelot), de la ville générique (Koolhaas), de la Citta diffusa (Secchi), de la Zwischenstadt (Sieverts).

Transition ou crise selon les points de vue, la mutation nécessite à la fois une compréhension des phénomènes mais aussi, et simultanément de réinterroger nos outils pour concevoir la ville. En effet, à quelques exceptions qui méritent qu'on s'y intéresse¹⁵, la démographie comme le développement des villes ne cessent de croître : la moitié d'entre nous vit désormais dans les villes. Il y a donc une double nécessité : comment penser et fabriquer l'urbain ? La première difficulté réside dans la simultanéité de la compréhension et de l'action. Il en est peut-être de l'urbain comme des sciences, notamment dans leur relation au politique : il faut apprendre à agir dans un monde incertain¹⁶, c'est-à-dire rompre avec la séquence classique où le

¹⁵ Voir les travaux du groupe Shrinking cities. Oswalt (Philipp), Rieniets (Tim), *Atlas of Shrinking cities*, Ostfildern, Hantje Cantz, 2006. Site web : <http://www.shrinkingcities.com>.

¹⁶ Callon (Michel), Lascoumes (Pierre), Barthes (Yannick), *Agir dans un monde incertain*, Paris, Seuil, coll. La couleur des idées, 2001

savoir précède l'action. Une seconde difficulté se situe au niveau de la formidable expansion de l'urbain qui est désormais un phénomène généralisé. L'urbain se mondialise de pair avec l'économie et nos sociétés. En 2000, le collectif d'architectes de l'exposition « Mutations » à Bordeaux résumait sur le frontispice du catalogue la situation par une équation brutale dans sa synthèse : « Monde = Ville ».

Dans le champ de l'aménagement, la question est : comment agir sans visibilité, quelles conduites adopter au milieu des brumes de nos savoirs en construction ? Parallèlement, cette crise des modèles interroge également les géographes dans leur effort de construction des connaissances. A l'articulation entre savoirs et actions, notre problématique se situe précisément au niveau des modes de visibilité et de figuration de l'urbain.

Quel point de vue pour l'urbain ?

En face de l'ampleur et de l'intensité de l'urbain, on peut déterminer deux types principaux de textes: le premier s'intéresse à l'émergence de l'urbain comme un changement de paradigme. La déclaration de Françoise Choay peut être considérée comme l'archétype de ce genre de production. Souvent produits à partir d'une approche disciplinaire, sociologique pour la ville à trois vitesses de J. Donzelot ou *La condition urbaine* d'Olivier Mongin, historique pour Françoise Choay. Ces textes se caractérisent par un point de vue globalisant, surplombant dans leur ambition théorique. Au-delà des discours, c'est « l'arrogance » du point de vue zénithal (Boeri) qu'on peut interroger à la fois dans son rôle surestimé dans l'aménagement urbain moderne et pour son incapacité à décrypter les codes locaux comme les réalités isolées¹⁷.

Le second type s'exprime à l'inverse au travers de recherches focalisées sur différents traits inédits de l'urbain. *Les villes globales* de Saskia Sassen insistent sur l'importance des mégapoles dans les réseaux économiques mondialisés. *La ville générique* de Koolhaas met l'accent sur l'émergence d'une ville sans qualités, uniformément identique à travers le monde par-delà les identités. En France, David Mangin reprendra l'entrée thématique pour développer la ville franchisée. De leurs côtés, Bernardo Secchi ou Thomas Sieverts explorent le périurbain pour développer la Citta diffusa ou l'Entre-ville. Sur des modalités différentes, ce sont des typologies, des morphologies singulières de l'urbain qui sont mises en avant. Leurs auteurs insistent sur la nouveauté des phénomènes observés quitte à les ériger en archétypes de l'urbain contemporain. Il y a évidemment une légitimité à révéler ces typologies inédites mais à chaque fois, ces thèses s'exposent au risque de réduire l'urbain à ces nouvelles formes de territoires. Ce risque, c'est celui de la synecdoque : l'urbain peut-il se définir par une de ses parties. La ville diffuse ou le périurbain, le réseau mondialisé des métropoles ne peuvent se comprendre isolément, c'est-à-dire sans mettre à jour leurs implications réciproques mais aussi leurs relations à la ville. L'urbain est un système complexe, global. Il n'annule pas la ville, il l'intègre, transformant ainsi les rapports de centralité par exemple. En fait, l'urbain nous pose la question de la totalité tant au niveau de la production des savoirs que de sa

¹⁷ Multiplicity, *USE - Uncertain states of europe*, Milan, Skira editore, 2003. p430.

fabrication. « La ville [mais il vaudrait mieux dire ici l'urbain] comme totalité, mais aussi comme fragmentation, lance donc le défi de sa description. »¹⁸

A cette difficulté de choisir un point de vue, s'ajoute un réel problème de figuration. Dans *L'homme spatial*, le géographe Michel Lussault s'interroge sur les difficultés contemporaines à imager l'urbain. Il attribue cette crise figurative à la persistance « d'une culture visuelle manifestant un modèle cognitif et idéologique »¹⁹, celui de la ville. Les figures ne parviennent plus à ordonner l'urbain sous les traits d'une image totalisante acceptable et capable « de circuler dans les réseaux d'interaction et d'interlocution ». L'urbanisme ne parviendrait plus à produire des images lisibles, partagées alors que, paradoxalement, jamais nos sociétés n'en ont produit autant. C'est la circulation et la diffusion des figures au-delà des cercles d'acteurs savants ou compétents qui est ici visé. Il semble en être des images comme des informations : leur multiplication et leur accessibilité ne garantit pas la qualité de leur construction et l'intensité du sens qui peut s'en dégager.

Un autre type de récit

L'urbain nous pose donc un problème de méthode au travers de la question du point de vue. Le surplomb globalisant demeure insatisfaisant par son manque de définition, mais la vision immergée, inscrite sur le terrain, souffre des limites de son cadre. Comment construire alors les figures de l'urbain, celles là mêmes qui ont la mission d'articuler connaissance et action ?

Ces dernières années ont vu émerger une autre forme d'investigation, tentant d'éviter ces deux écueils par le croisement des différents points de vue. Ce sont des ouvrages collectifs, conçus essentiellement par des acteurs engagés dans la production d'espaces. Leurs maîtres d'œuvre émergent à la croisée particulière des disciplines de l'architecture et de l'urbanisme: Stefano Boeri et l'équipe Multiplicity (USE - Uncertain states of Europe), Rem Koolhaas et le Harvard Design School (Project in the city), Herzog & de Meuron, Diener & Diener et l'ETH de Bâle (La suisse - un portrait urbain).

Ces trois livres ont pour trait commun d'explorer l'urbain à partir de situations concrètes, localisées et non plus dans une dimension théorique et globalisante. De même, ils ne se limitent pas aux typologies spécifiques de l'urbanisation contemporaine. On peut de suite moduler le sens du local dans la mesure où chacun opère sur des échelles de territoire qui dépassent l'unité de la ville. Koolhaas investit le Pearl River Delta, une région urbaine de Chine située entre Macao, Hong-kong et Guangzhou. Boeri s'interroge sur la continuité urbaine à l'échelle du continent européen à partir d'une série exemplaire d'études de cas locales. La Suisse, comme entité nationale, définit le cadre d'exploration du portrait urbain des architectes de l'ETH de Bâle. Continentale, nationale ou régionale, ces trois unités de territoire excèdent donc largement les limites conventionnelles de la ville. Pour aborder

¹⁸ Pousin (Frédéric) dir., *Figures de la ville et construction des savoirs - Architecture, urbanisme, géographie*, Paris, CNRS éditions, 2005. p9.

¹⁹ Lussault (Michel), *L'homme spatial, La construction de l'espace humain*, Paris, Seuil, coll. La couleur des idées, 2007. p296.

l'urbain ces recherches indiquent tout d'abord qu'il faut dépasser les limites conventionnelles, traditionnelles de la ville.

Dans le même mouvement, ces trois ouvrages outrepassent le genre conventionnel de la monographie de ville par la nature élargie des territoires convoqués, on l'a vu, mais plus encore dans la structure du livre qu'ils proposent. Ils cultivent la même alternance de trois matières, de trois types de documents : textes, photographies (images) et cartographies. Les proportions soignées du rapport entre ces trois registres évitent le rapport conventionnel de l'illustration entre textes et images. L'iconographie a la même importance que le texte, si ce n'est parfois plus. On se situe plus dans un agencement de séquences qui renvoie au montage cinématographique que dans une linéarité séquentielle propre aux démonstrations théoriques. Cette structure syncopée du livre apparaît comme un moyen de figurer la fragmentation la diversité de l'urbain. Au premier regard, l'ordre de ces ouvrages ne se livre pas a priori et semble prolonger l'énigme de l'urbain. Cette structure cachée n'est pas pour autant anodine. On postulera qu'elle est en elle-même signifiante et dépasse le statut du collage ou le rôle de métaphore du désordre urbain.

Si on augmente la focale, ces ouvrages ne s'arrêtent pas à ce mélange sophistiqué des types de documents. Le registre des textes entrelace entretiens, enquêtes, descriptions, énoncés sibyllins, équations et textes manifestes... Le champ des images convoque pour sa part images satellitaires, paysages, vues d'intérieurs, portraits ou même des logos importés des champs artistiques, de la publicité ou des sciences. La cartographie, qu'on aura soin de spécifier malgré son appartenance au registre iconographique, vient rythmer les séquences avec sans doute un statut particulier. De fait, ces cartes, produites spécifiquement par les architectes, se distinguent souvent des codes de la géographie. Elles assument un rôle de distanciation à la fois dans l'effort de synthèse et dans le recul du point de vue. Elles tentent aussi de mettre en relation les notions abstraites développées, découvertes et des réalités territoriales. Elles ont enfin la fonction de mettre à jour des phénomènes informels voire virtuels donc par essence déterritorialisés ou invisibles.

Structure singulière du récit, pluralité des registres, déploiement des formes, ces trois ouvrages cultivent à la fois le ressort de l'énigme et l'imbrication des genres. L'éclectisme apparent de ces productions, par ailleurs assumé et revendiqué Stefano Boeri sous l'appellation « atlas éclectiques » mérite d'être examiné. A ce stade, on peut émettre deux hypothèses: d'un côté la multiplication des registres évoque, figure la complexité de l'urbain, de l'autre, cette diversité d'informations est rendue nécessaire par la difficulté à saisir la réalité urbaine d'un point de vue unique. Ces recueils sont interdisciplinaires dans leur nature. Pour autant, il reste à déterminer s'il engagent une réflexion réellement trans-disciplinaire? Au-delà de cette question méthodologique, la forme fragmentée de ces regards renvoie à la difficulté même de penser l'espace commun de l'urbain.

Si on observe maintenant la situation d'énonciation de ces atlas, on remarque qu'ils émanent d'architectes engagés eux-mêmes dans la construction de l'urbain, associés à des collectifs, structures spécifiques d'investigations et / ou écoles d'architecture. Ils ne ressortissent pourtant pas au genre du manifeste ou du programme caractéristiques des productions textuelles habituelles des architectes. On peut se demander alors si ces recueils ne renouvellent pas les modalités de constitution d'une théorie urbaine.

Malgré leurs différences, peut-on par exemple les remettre dans une perspective historique en relation avec la *Teoria generale* de Cerda, avant-coureur du divorce entre *urbs* et *civitas* qui caractérise l'urbain ? En d'autres termes, ces atlas appartiennent-ils au genres des « textes instaurateurs » selon la définition établie par Françoise Choay²⁰ ?

Qu'est-ce qu'un atlas urbain ?

Par analogie avec la géographie, nous avons nommé ces recueils éclectiques : atlas de l'urbain. Au-delà de la présence des cartes, leur problématique se rapproche de celle des géographes décrite par Jean-Marc Besse: « Comment peut-elle [la géographie] restituer la vérité de l'expérience terrestre pour quelqu'un qui n'y participe que localement ? »²¹ A cet instant, on peut se demander si par son extension, l'urbain ne vient pas se substituer au monde, ou si à l'inverse, l'urbain reste une approche thématique restreinte du monde ? On notera que dans les deux situations, le terme d'atlas reste valide. Ce débat qu'il faudra instruire, justifie en tout cas le champ d'inscription de ce travail, à savoir aux confluences nécessaires de l'urbanisme et de la géographie.

La première tâche est de caractériser l'atlas à partir de la discipline matrice de la géographie et de préciser l'appartenance de nos recueils au genre. Depuis Mercator et Ortelius, celui-ci a évidemment évolué. Les récents dispositifs d'observation et de représentation de la terre, démultipliés par l'avènement du numérique, ont sans aucun doute bouleversé notre vision, nos représentations du monde, « notre conscience géographique ». Pour autant, la structure primitive de l'atlas semble conserver des vertus, une efficacité qui nous intéressent particulièrement dans les cas présents de description de l'urbain.

L'atlas a la difficile mission de résoudre l'opposition apparemment irréductible « entre un regard si aérien qu'il en perd le détail du monde et une myopie qui s'y plonge non sans délectation »²². À l'inverse de la carte qui, dans son unité, oscille toujours entre deux déceptions, un atlas est un dispositif qui permet de concilier le tout et le détail, le singulier et le pluriel ainsi que le définit Christian Jacob. De fait, les atlas parviennent à cet objectif en utilisant des séries de documents, c'est-à-dire en passant par la ruse du montage. Pour autant, l'ordre des points de vue, l'agencement des documents dans la structure du livre sont signifiants : ils constituent l'ordre du récit.

L'extension de l'urbain généralisé renvoie à l'enjeu d'une totalité qui excède les capacités perceptives de l'homme ; une totalité dont les atlas se chargeaient dans leur visée de complétude. A ce titre, la recherche de l'urbain ne pose t'elle pas des problèmes de visibilité et de figuration similaires à ceux qui se posaient à l'âge des grandes découvertes ? Au travers de son caractère énigmatique, de la difficulté à en tracer les frontières, l'urbain ne constitue t'il pas paradoxalement une forme de terre

²⁰ Choay (Françoise), *La règle et le modèle - Sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme*, Paris, Coll. Espacements, 1980.

²¹ Besse (Jean-Marc), *Face au monde Atlas, jardins, géoramas*, Paris, Desclée de brouwer, coll. Arts & esthétique, 2003.p8.

²² Jacob (Christian), *L'empire des cartes*, Paris, Albin Michel, 1992.p107.

inconnue? Le recours à la cartographie qui tend à se substituer à l'usage traditionnel du plan chez les architectes et singulièrement la production d'atlas témoignent de cet effort, inédit dans ses modalités, de description des espaces de l'urbain. L'urbain apparaîtrait ici comme un ailleurs non pas projeté comme dans le cas de l'utopie, mais un ailleurs déjà là au sein duquel nous serions plongés²³.

On rappellera aussi qu'un atlas est une structure ouverte. En effet, dès l'origine des atlas, l'horizon de complétude paraît aussi inaccessible que la péremption est instantanée dans le jeu d'un monde en mouvement. Les possibilités offertes par l'essor de l'imprimerie ont démultiplié le nombre d'éditions augmentées. Dans ce sens, il faut comprendre nos atlas urbains dans leur incomplétude, leur inachèvement perpétuel même si l'horizon d'une totalité demeure fondamental.

Jeux du montage, jeux d'échelles, horizon de la totalité, structure ouverte sont des caractéristiques communes à ce corpus de trois atlas urbains, même s'ils s'exercent sur des modalités différentes. Il ne s'agit pas tant d'uniformiser les entreprises que de les distinguer au sein d'un genre commun. Un premier axe de travail consistera à démonter ces atlas, à la fois pour déterminer les communautés mais également pour faire émerger les singularités dans la série. Si les territoires investis diffèrent, les récits et donc les projets en jeu divergent également. Il faudra néanmoins déterminer comment chacun explore et détermine l'urbain, comment ces différences au lieu d'annuler, sont constitutives de l'urbain comme du genre de l'atlas. Sur un second axe, il paraît utile de confronter ces atlas urbains d'architectes à leurs pairs géographiques à la fois dans une série historique, mais aussi en croisant les champs disciplinaires, au premier rang desquels évidemment la géographie. L'extension de l'urbain à une dimension planétaire pourrait inciter de manière naïve à confondre par leur échelle partagée les approches urbanistiques et géographiques. Mais cette confusion ruinerait le potentiel d'une analyse transdisciplinaire. A titre d'exemple, interroger le recours spécifique à la cartographie par les architectes témoigne de la nécessité d'une approche qui construise les différences, qui analyse les transferts voire les détournements en regard de la discipline géographique.

Problématique ?

L'urbain est donc notre condition d'habiter ce monde, notre œkoumène. Chaque jour, les débats qu'il suscite, notamment au travers de ses enjeux environnementaux, politiques et sociaux, démontrent son effectivité. Multiples et complexes, les signes de l'urbain se déploient désormais à une échelle globale. Contradictions, disjonctions et paradoxes contrastent avec l'universalité du phénomène : vieille Europe ou pays émergents sont confrontés à la même perplexité.

Situation de passage ou de transition, l'urbain apparaît comme une dynamique tant du côté de son expansion que de son intensité sans qu'on sache s'il est déjà advenu ou s'il s'annonce. Mutation ou crise les interprétations divergent et créent de nouveaux partages tant dans la pensée que dans les registres de l'action. Conjointement à cette transformation de notre organisation spatiale, nous nous interrogeons sur la modernité

²³ Cette proposition n'est pas sans liens avec ce que Michel Foucault nommait hétérotopie, même si la notion demeure délicate à manier.

et ses grandes régularités qui apparaît déjà pour certains comme une parenthèse (Latour). Seule certitude apparente, nos modèles usuels, au premier rang desquels celui de la ville, ne sont plus performants pour penser l'ampleur, la totalité du phénomène.

La première difficulté vient de notre position immergée dans le processus et l'espace, sans recul ou distanciation possible : comment penser l'urbain par et depuis son milieu ? La seconde tient à l'incertitude de la flèche du temps : l'urbain est-il un horizon, un épisode transitoire ou une réalité déjà avérée ? Enfin, l'urbain imbrique les opérations cognitives et projectuelles comme il ne cesse de déplacer les frontières disciplinaires. La multiplication des acteurs, humains et non humains, nécessite une approche transdisciplinaire mais aussi de réviser nos catégories, nos classifications et donc nos outils si on veut saisir le sens de l'urbain.

Michel Lussault définissait l'urbain comme un système où s'articulent « les dimensions temporelle, sociale, individuelle économique, politique et spatiale ²⁴ » de la société globale, l'espace assurant le rôle d'en rendre visibles les composants et leurs agencements. Dès lors la question de la visibilité devient première : comment rendre visible l'urbain pour en faire émerger le sens ? C'est dans ce large champ d'interrogation que veut s'inscrire en premier lieu ce travail.

La diversité et parfois l'informalité des dimensions en jeu, la multiplicité des échelles impliquées souvent simultanément, nécessitent légitimement d'interroger, au-delà de l'espace matériel, les régimes de visibilité de l'urbain. A ce niveau, la place de l'image dans ses différentes déclinaisons est stratégique, a fortiori dans le contexte technologique actuel qui bouleverse autant la définition que la diffusion de celles-ci. On peut ici mettre en parallèle les nécessités d'imager l'urbain et de visualiser la mondialisation. Les organes d'information, dans leurs formes classiques ou sur le web, ont développé de manière considérable infographies et cartes pour aider à visualiser les enjeux géopolitiques, économiques ou environnementaux. Se placer dans la recherche iconologique trouve ici une légitimité évidente, d'autant que les dispositifs de visibilité fonctionnent à la fois dans l'ordre des savoirs et dans celui du projet, c'est-à-dire de la fabrication de l'urbain. Ces dispositifs nécessitent de mettre en œuvre, comme le proposait Marie-Claire Robic, « [...] un système d'interprétation combinant en toute démarche cognitive appliquée au champ de l'iconographie urbaine une vue de l'interaction qui engage la déconstruction d'un langage, ou d'une sémiologie, ou d'une technologie intellectuelle, la définition de la situation pragmatique et l'appréhension de la référence, de l'objet visé. ²⁵ »

En cette période de déploiement de l'image et si on veut éviter la sidération, les questions du point de vue et de la forme de la vue deviennent primordiales. Il s'agit alors d'interroger une forme particulière de dispositif de visibilité que nous avons pu repérer dans le corpus des ouvrages visant une production de savoirs sur l'urbain. Ces atlas urbains tentent de tirer à partir de situations et de territoires identifiés des informations sur l'urbain : leur fonction première est descriptive. Au travers de cartes, d'images et de textes, chaque recueil esquisse un portrait de l'urbain qui

²⁴ Levy (Jacques) et Lussault (Michel) dir., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003. p949.

²⁵ Robic (Marie-Claire), *Rendre visible la ville*, in *Figures de la ville et construction des savoirs - Architecture, urbanisme, géographie*, Paris, CNRS éditions, 2005. p208.

excède sans aucun doute les situations locales investies. La diversité des types de documents redouble la diversité des points de vue disciplinaires convoqués.

Ces objets singuliers soulèvent une série importante de questions : que signifie le recours à la forme de l'atlas pour décrire l'urbain ? En quoi cette forme presque « primitive » en regard des dispositifs de visualisation contemporains renouvelle-t-elle une pertinence, une efficacité, une actualité ? Quels sont les ressorts et la mécanique interne de ces ouvrages ? Quel type de récit de l'urbain ces atlas construisent-ils ?

Sur un autre plan, il convient d'examiner sur le rôle que ces atlas jouent dans la fabrication de l'urbain. Si les auteurs sont architectes, comment ces atlas, au-delà de leur dessein cognitif, participent à la construction d'outils pour le projet ? Comment s'inscrivent-ils ou s'articulent-ils dans une pratique ? Au-delà du statut des auteurs comment, par quels intermédiaires, ces atlas participent-ils à la construction, à l'engendrement de l'urbain ?

Enfin, si on veut bien considérer que ces atlas participent à la construction d'un savoir et au façonnage de nouveaux outils, quel discours sur l'urbain, quelle pensée de l'urbain sont ainsi véhiculés ? Quel sens est donné ici à l'urbain ? L'espace de ces atlas figure-t-il celui de notre société globale dont l'espace urbain serait la substance ? Mais aussi, quel est le statut de cet espace propre aux atlas, et à ce titre, quelles relations entretient-il avec l'espace réel ?

La question est sûrement massive et complexe, comment en serait-il autrement ? Aussi, à ce moment de la recherche, nous pouvons poser trois hypothèses qui constituent autant d'entrées pour ce travail de recherche : l'atlas comme dispositif, comme réactualisation du portrait urbain, et comme structure productrice de figures.

L'atlas comme dispositif

On peut revenir à la définition de Christian Jacob pour qui l'atlas est un dispositif²⁶. Un dispositif, c'est à la fois l'ensemble des moyens dont on dispose et la manière dont on les arrange, le mécanisme au sens technique. Il faut donc tout d'abord analyser l'ensemble des documents réunis dans ces collections proposées. Au premier rang, on soulignera l'importance des cartes. Contrairement à l'atlas de Paris de Bruno Fortier²⁷, nos atlas ne comprennent quasiment pas de plans et cette absence mérite d'être interrogée. Le recours à la cartographie n'est pas récent comme l'a démontré Mark Dorrian²⁸ en repérant le « tournant cartographique » opéré par les architectes ces trente dernières années. Il s'agira d'ailleurs d'examiner la distinction entre cartes et diagrammes dans la relation au territoire mais aussi dans l'articulation entre savoir et projet. De fait, les architectes se sont mis à produire des cartes mais dans un usage différent de celui des aménageurs. Cette production spécifique est également à

²⁶ Jean-Marc Besse utilise également le terme de dispositif pour tracer la communauté entre atlas, jardins et géoramas. Besse (Jean-Marc), *Face au monde Atlas, jardins, géoramas*, Paris, Desclée de Brouwer, coll. Arts & esthétique, 2003.

²⁷ Fortier (Bruno), *La métropole imaginaire - Un atlas de Paris*, Liège, IFA - Pierre Mardaga, 1989.

²⁸ Dorrian (Mark), *Architecture's « cartographic turn »*, in *Les figures de la ville et construction des savoirs*, Paris, CNRS éditions, 2005.

investir du point de vue des migrations, des emprunts ou des détournements entre les disciplines comme l'a proposé Riccardo Palma²⁹.

Second champ d'images massivement présent dans ces atlas : la photographie. Images satellitaires, vues aériennes, paysages, portraits, natures mortes s'agencent souvent en de longues séries variant les focales. Produites spécifiquement ou empruntées à des artistes, ces photographies ont un statut autonome qui ne relève plus de la simple illustration du propos. Ce statut propre des images comme leur nature documentaire, au-delà de l'évidente fonction d'ancrage à la réalité, mérite également une attention singulière.

Enfin, les textes se déclinent en entretiens, dialogues, contributions ou déclarations en forme de manifestes. La multiplicité des auteurs invités est agencée en de courtes séquences. Les textes rompent avec les longues thèses où les démonstrations se déroulent sur l'étendue du livre. Le discours paraît fragmenté en une série de points de vue dont l'urbain serait le foyer plus que le centre. Les mots mêmes sont déplacés, dérivés dans leurs usages. Ils sortent de l'ordre du texte pour s'inscrire sur les images, se superposer aux cartes... Ils cultivent même leur matérialité au travers des jeux du graphisme. Notre propos est d'interroger cette contamination, cette dissémination des matériaux qui caractérisent le dispositif singulier de ces atlas.

Le second sens du dispositif nous invite à insister sur l'agencement des éléments, à faire résonner les séquences entre elles et à raisonner le montage. Jacob rappelait « le caractère cinématographique » de l'agencement des séries de cartes au sein des atlas. « L'auteur doit à un moment ou un autre composer son atlas, en penser la progression et le découpage. »³⁰ Au-delà de l'analogie immédiate à la complexité de l'urbain, le montage de ces livres doit être examiné dans l'ordre des séquences, des plans de coupe, du rythme syncopé... Sans aucun doute cette structure du récit est elle-même productrice d'un sens, ou d'une pluralité de sens, qu'il faut mettre à jour.

Enfin, le terme de dispositif renvoie à l'usage qu'en fait Michel Foucault³¹ : « un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales philosophiques ; bref du dit aussi bien que du non-dit, voilà le dispositif. Le dispositif lui-même c'est le réseau qu'on établit entre ces éléments. » Dans ce sens, l'atlas compris en tant que dispositif nous intéresse dans le réseau de relations qu'il instaure entre les différents documents qui le composent en supposant que le réseau du livre reproduit, révèle ou figure les relations entre les objets auxquels ils se réfèrent. Les dispositifs articulent toujours des jeux de pouvoir et des types de savoir dans des rapports complexes, c'est « leur nature stratégique »³². Bien que de papier, ces atlas mettent en jeu cette articulation entre savoirs et pouvoirs décrite par Foucault. Cette dimension politique est souvent masquée dans les textes d'architectes, elle demeure en outre peu analysée. On peut lancer à titre d'hypothèse qu'ils « trahissent les

²⁹ Palma (Ricardo), *Détournements. Les figures cartographiques de la géographie dans le projet architectural*, in *Les figures de la ville et construction des savoirs*, Paris, CNRS éditions, 2005.

³⁰ Jacob (Christian), *L'empire des cartes*, Paris, Albin Michel, 1992. p109.

³¹ Foucault (Michel), *Le jeu de M. Foucault, (entretien)*, Dits et écrits, vol. III, Paris, Gallimard, 1994. p299.

³² « C'est ça le dispositif : des stratégies de rapports de force supportant des types de savoir, et supportés par eux. » in Foucault (Michel), *Dits et écrits*, vol. III, Paris, Gallimard, 1994. p299..

intentions de pouvoir³³» ou mettent à jour les rapports de force qui traversent l'urbain et donc notre société globale.

Portrait de ville / portrait urbain

Ces atlas réactualisent d'une certaine manière la forme historique du « portrait de ville » telle qu'a pu l'analyser Louis Marin dans *Utopiques : jeux d'espaces*. On a rappelé comment ces atlas de l'urbain revendiquaient un ancrage dans des situations concrètes tout en se distinguant de l'unité de la ville. On peut admettre que ce n'est plus la ville mais l'urbain dont il est utile aujourd'hui de dresser le portrait. À nouveau, se repose la question du point de vue. Comment éviter l'abstraction désincarnée du point de vue global et ne pas sombrer dans les pièges du détail, du singulier ? Aucun de ces atlas ne renonce à un ancrage « local » même si chacun en redéfinit l'échelle et le sens. On notera d'ailleurs qu'à chaque fois c'est l'échelle de la ville qui est absente. Plus exactement, une ville, dans son unité, ne semble plus pouvoir constituer une entité territoriale pertinente pour appréhender l'urbain. Ce sont à chaque fois des réseaux de villes, ou des réseaux de situations urbaines qui sont investis. A l'âge de l'urbain, il n'y aurait pas plus de cité idéale que de ville emblématique ? Ces atlas ne renoncent pas au réel et à un certain pragmatisme, mais ils reconfigurent leur terrain d'observation. Ils reprennent ainsi le mouvement singulier du « learning from » de Robert Venturi à Las Vegas. Ce livre joue un rôle essentiel, tutélaire, dans la pensée de ces architectes, et notablement dans le cas de ces atlas. L'urbain se conçoit à partir de situations concrètes et non plus à partir d'une théorie préétablie dont la ville serait une illustration, voire une exemplification. Mais alors, comment échapper aux pièges et aux limites de l'induction ? Sans doute en révisant le sens du local, en évitant l'exemplarité pour investir les territoires ordinaires, en démultipliant et fragmentant les situations... On essaiera de repérer la diversité des stratégies à l'œuvre dans ces portraits de l'urbain « sans ville ».

Au-delà de l'écho ou de la filiation, c'est le travail analytique, la déconstruction qu'a entrepris Louis Marin qui nous intéresse maintenant. A partir d'une vue de Tolède du Greco et de deux plans de Paris du XVII^e siècle, il s'interrogeait sur les possibilités d'un récit caché dans ces représentations. « L'utopie de la ville fait jouer dans sa représentation une pluralité d'espaces qui ne se retrouvent pas et dans le jeu desquels se lit le discours idéologique sur la ville, c'est-à-dire la représentation du rapport imaginaire que les individus ont avec leurs conditions réelles d'existence : représentation qui résulte d'une formation de compromis entre le paysage et le plan, le panorama et la carte, le récit, c'est-à-dire l'histoire, et la description, c'est-à-dire la totalisation idéale.³⁴ » S'il reste à explorer ces « formations de compromis » à l'œuvre, nos atlas relèvent bien de ce genre du portrait urbain. On s'attachera également à travailler ce que Louis Marin appelait la « non-congruence », c'est-à-dire la non coïncidence entre espaces réels et représentations. On rejoint à ce moment le décalage que constatait Bruno Latour du haut du toit de la Samaritaine. Mais surtout,

³³ Besse (Jean-Marc), *Face au monde Atlas, jardins, géoramas*, Paris, Desclée de Brouwer, coll. Arts & esthétique, 2003. p14.

³⁴ Marin (Louis), *Utopiques : jeux d'espaces*, Paris, les éditions de Minuit, coll. Critique, 1973. p272.

Louis Marin nous livre ici une clé méthodologique : il faut investir ces écarts, ces intervalles, ces trouées dans le continuum pour faire émerger le discours idéologique sur l'urbain. À partir de là, on pourra explorer et interroger l'espace même de ces atlas (en analogie au plan de la ville) « qui est une « utopique » dans la mesure où il laisse apparaître une pluralité de lieux dont la non-congruence permet de figurer l'espace critique de l'idéologie » selon la proposition de Louis Marin. À cette non-coïncidence entre l'objet et sa représentation, se superpose un décalage au sein même des représentations. Ce décalage ruine alors toute aspiration au mimétisme pour fabriquer un espace autre. C'est dans cette mesure qu'il constitue une « utopique » et qu'il fait sens. Selon Marin, l'utopie de Thomas More signifiait le passage du monde féodal à celui du capitalisme. A titre d'hypothèse, nos atlas pourraient bien alors figurer le passage de la ville à l'urbain, c'est-à-dire signifier le passage vers une société globale ?

Le jeu des figures

Louis Marin rappelait également que « si le plan est représentatif, la carte est figurative ». L'écart qui fonde la figure (Todorov) est une condition de la cartographie en regard de la réalité. Dès lors, l'écueil de la mimesis est évité et une approche constructiviste est possible. Il faut réinterroger la place et le rôle des images au-delà de la cartographie, dans la fabrication de l'urbain. C'est encore une fois reconnaître la nécessité de dépasser le caractère descriptif pour l'articuler à l'action. La production d'un savoir est un aussi un acte de projection. Dire que la carte est figurative implique qu'elle soit génératrice, productrice de figures elle-même.

Or, pour les producteurs d'espace que sont les architectes et urbanistes, on sait que la figure est un agent essentiel du projet. La figure participe à la construction des savoirs mais elle est aussi un moyen de projeter. Le projet, notamment urbain, fonctionne essentiellement par figures. Ola Soderström a bien montré cette fonction *intermédiaire* des figures dans le rôle des images en urbanisme³⁵. Si ces figures ont la capacité d'articuler connaissance et projet, elles voyagent au-delà du domaine de la fabrication de l'urbain et de ses producteurs. Elles circulent dans le réseau extensif des différents acteurs, reprises par les politiques jusque dans la communication des villes (marketing urbain). Un des axes de ce travail consistera à repérer dans un premier temps ces figures dont il faudra dresser un inventaire et tenter une classification. Souvent prolifiques en métaphores et néologismes, ces atlas déploient une richesse lexicale pour décrire l'urbain. A titre d'exemples, on citera la ville matrioshka ou le patchwork chez les architectes suisses, les éruptions, disséminations et autres osmose de Multiplicity, Pearl city©, paradise© ou encore le floating© du Harvard Design School qui a attribué à soixante-quinze termes un copyright, soulignant ainsi son effort d'invention dans l'ordre du discours urbanistique (et donc, de manière plus cynique, sa propriété). Ce travail n'est pas inédit puisque les géographes ont aussi recours depuis longtemps aux métaphores pour décrire les formes d'urbanisation (en doigts de gant, en tache d'huile, en toile d'araignée, en saut de grenouille, etc.). Dans ce corpus singulier, il s'agira d'organiser des séries par communautés d'objet,

³⁵ Söderström (Ola), *Des images pour agir - Le visuel en urbanisme*, Lausanne, Payot, 2000.

par filiations historiques, par le jeu des échelles... On s'attachera également à observer les migrations de ces figures entre champs disciplinaires et les variations qui se produisent à l'occasion de ces transferts. C'est une des conditions pour faire émerger le sens. Ensuite, nous nous intéresserons particulièrement aux figures qui ont à la fois une fonction descriptive et une dimension opérationnelle dans l'ordre du projet. Si en linguistique, toute métaphore est en soi une figure, on peut préciser ici notre champ d'étude. Il ne s'agit pas d'opposer description et projet puisqu'on se place dans une démarche constructiviste, mais de spécifier et d'investir l'articulation entre ces deux fonctions qui caractérise certaines figures. On essaiera de repérer ainsi quelles sont les modalités spécifiques de ces figures *intermédiatrices*.

Dans un second temps, il peut être utile de tracer leur circulation, leur mobilité et les transformations qu'elles subissent au gré des acteurs qui les emploient, les manipulent. Dans le champ des projets, les figures sont souvent réduites au statut de slogans résumant le parti de l'architecte. Or leur fonction dépasse largement ce rôle médiatique et restreint. De fait, on peut les considérer comme des *quasi-objets* au sens où l'entend Bruno Latour et analyser leurs trajets dans le jeu des acteurs de la production de l'urbain.

Un corpus contemporain

Le corpus choisi est à ce stade du travail un corpus involontairement et volontairement restreint. Involontairement dans la mesure où la série est de fait peu importante, elle est de notre point de vue expérimentale et émergente. Pour autant, l'importance de leurs auteurs, au moins sur la scène de l'urbanisme et de l'architecture, peut être considérée comme significative dans ce champ de construction de l'urbain. Volontairement restreint, dans la mesure où il s'agit méthodologiquement de mettre en série ces atlas avec d'autres productions émergeant à d'autres champs disciplinaires et à d'autres temporalités. Pour dépasser le regard parfois suspicieux que les disciplines plus scientifiques portent sur les productions d'architectes, il est utile de confronter ces atlas avec leurs pairs. Ce travail critique peut tout à la fois légitimer le sérieux de ces entreprises et amorcer une évolution du genre.

Autre parti pris, autre difficulté : ce sont tous trois des objets contemporains. Ces atlas appartiennent aux premières années du XXI^e siècle... Nous posons que leur apparition est consécutive à l'émergence récente du discours sur l'urbain. Cette concordance de temps n'est évidemment pas neutre car ces textes ont signifié la fin récente d'une période, celle du retour à la ville, et d'approches essentiellement fondées sur la morphologie urbaine. L'intérêt de leur contemporanéité est de pouvoir interroger directement les producteurs eux-mêmes, sous la forme d'entretiens avec différents protagonistes des collectifs impliqués dans ces atlas.

Pour autant cette série restreinte par son champ commun d'énonciation, l'architecture et l'urbanisme, et sa contemporanéité, ne constitue qu'un corpus initial à partir duquel il s'agira de déterminer des extensions, de construire des séries.

Extension transdisciplinaire tout d'abord, en convoquant en premier lieu la géographie, mais aussi l'anthropologie, l'épistémologie, la philosophie, l'esthétique... Ces atlas en tant que dispositifs de visibilité, comme leur objet commun, l'urbain,

nécessitent une analyse transdisciplinaire. A titre d'exemple, l'une des grandes questions qui se pose aujourd'hui dans l'urbain est celle de son rapport à la nature. Si la modernité a tenté jusqu'ici d'opposer la ville à la campagne comme la culture à la nature, il n'en est plus de même aujourd'hui. Cette problématique, qui s'actualise au travers des enjeux de durabilité, est particulièrement productrice de figures : forêt urbaine, bois habité, forêt des délaissés... Mais comment aborder cette question en se privant de l'approche anthropologique de Philippe Descola³⁶, en évitant les réflexions d'un Bruno Latour³⁷ sur le processus de fabrication de la nature, en omettant le travail critique des artistes du Land art³⁸, en oubliant le tiers paysage de Gilles Clément ? On le voit ici, l'examen attentif des figures nécessite de redéployer le spectre des enjeux impliqués, et c'est à ce moment précis que se dessine la constitution de l'urbain.

Extension historique ensuite, puisqu'il s'agit aussi de mettre en perspective ces atlas au travers de l'histoire des représentations du monde. Dans ce cadre une attention précise aux moments de transition, le passage de la cité à la ville par exemple, pourra être instructif, notamment dans le jeu des représentations.

Pour emblématiques qu'ils soient, ces atlas sont certainement inachevés, voire inaboutis et certainement critiquables. C'est en les mettant en perspective qu'on pourra instruire une critique raisonnée de leur forme quitte à envisager des alternatives. Au-delà, et c'est sans doute l'horizon de cette recherche, l'étude de ces atlas met en jeu la constitution même de l'urbain et à travers lui, interpelle notre mondialité³⁹.

³⁶ Descola (Philippe), *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005.

³⁷ Latour (Bruno), *L'espoir de Pandore, Pour une version réaliste de l'activité scientifique*, Paris, Editions La Découverte, 2001.

³⁸ Tiberghien (Gilles A.), *Finis Terrae Imaginaires et imaginations cartographiques*, Paris, Bayard, coll. Le rayon des curiosités, 2007.

³⁹ Glissant (Edouard), Chamoiseau (Patrick), *Quand les murs tombent - L'identité nationale hors-la-loi*, Paris, Galaade Editions, 2007. P15.

II. Figures urbanistiques (métaphores territoriales) et jeux d'échelles

A partir des travaux engagés sur les terrains retenus, les réflexions ont vu très nettement se dégager une interpellation liée aux *figures du projet*: le foisonnement lié au processus pédagogique rapidement engagé (début septembre) pu ainsi suivre la circulation de métaphores, de schèmes, de figures de l'espace non saisies en soi, en elle-même et pour elle-même, mais pour le sens que concrètement elles prenaient dans et par ce contexte d'action. Cette interpellation par les contextes pratiques de recherche a été déterminante dans le réajustement tant des problématiques que des démarches de conception. Mail, *hermelandisation* (évoquée en partie 1), forêt verte, couloir suburbain sont quelques unes des occurrences de ces figures qui ne prennent de sens qu'en tant que situées dans ces situations de projet. L'intérêt de leur examen, profilé par la réponse à l'appel d'offre, s'est détaché d'autant plus nettement qu'il constituait ce faisant un objet scientifique d'interface avec d'autres laboratoire de recherche (on songe au CRESSON, ENSA Grenoble).

Cette partie concerne d'abord une réflexion sur le rôle pragmatique des figures, une exploration fine de la place de la forêt urbaine dans ce cadre cognitif et enfin une esquisse des enjeux d'un dictionnaire critique des figures oeuvrant à grande échelle.

2.1 De la figure comme attracteur à l'action située par les figures

Figures : d'un rôle d'attracteur...

Nous avons à terme stabilisé clairement la puissance heuristique et la capacité d'attracteur propre aux figures à travers trois plans :

- celui des figures constituées en tant qu'attracteurs actoriels, double néologisme qui tente de restituer la manière dont, autour de figures-clés, se cristallisent des processus, se différencient des acteurs de l'aménagement et du projet. Ainsi, la « coulée verte » (qui renvoie à une fraction d'espace naturel que souhaite préserver la commune de St Herblain en vue de l'inscrire dans le cadre de la politique dite de « forêts urbaines » inaugurée par la Communauté Urbaine de Nantes) ouvre un champ d'action bien spécifique radicalement différent de ceux propre au « cours » (Hermeland, du nom d'une organisation linéaire de l'habitat et des espaces publics adossé au projet de la Solvardière à Nantes). Cette différenciation par les figures dans l'analyse des processus s'inscrit dans un renouvellement des approches de la pratique urbanistique.
- celui des figures abordée en tant qu'attracteurs théoriques et donc sous-tendant des modèles cognitifs spatiaux à la fois locaux et génériques. Ici nous voulons souligner l'historicité épaisse qui sous-tend nombre d'entre elles, qui ne les rend dans la quasi-totalité des cas jamais nouvelles mais n'en fait que l'énième occurrence. De plus, cette occurrence est non seulement locale (ainsi, une histoire local du « mail » ou du « cours » répandu dans la ville-centre comme d'autres communes de la périphérie nantaise) mais aussi générique : arc, mail, corridor répercutent des héritages conceptuels dont la circulation a été documentée par

des recherches scientifiques (cf. Pousin, en particulier). Derrière ce double éclairage d'attracteurs cognitif et théorique par les biais *localisés*, *locaux* et *génériques* se joue donc le rapport entre (grandes) échelles et temporalités.

- celui, enfin de figures saisies en tant qu'attracteurs de conception, impliquant une forte réflexivité des étudiants quant à leur production. Au-delà de la perspective de déconstruction portée par le précédent niveau, la figure constitue dans ce cas une prise subversive de réflexion projectuelle. S'y joue alors moins un effet de décor enjolivant le projet qu'une réelle démarche revendiquée d'innovation projectuelle voire une stratégie de conception à grande échelle : ainsi, le *ruban*, le *mitage*....

...à celui de révélateur de logiques multi-scalaires

Tant dans le cas morgien que nantais - le workshop organisé en janvier a été sur ce plan révélateur - les situations de projet manifestent la tension bilatérale mais surtout le caractère pluriel de la grande échelle. Chacune des communes tente ainsi de construire une sorte d'identité propre, « tout contre » la métropole, jouant sur un paradoxe singulier : à la fois distante et différente (les projets s'inscrivant dans une perspective de « reprise en main » et de contrôle de l'urbanisation) tout en en restant ce faisant aussi très dépendante voire dominée. Ainsi, le cours et la forêt témoignent de cette influence urbaine de St Herblain qui souhaite se doter d'une capacité à « jouer son rôle propre » tout en ne cessant de déporter sur son territoire ces figures urbanistiques hyperurbaines : le « cours Hermeland » (qui rejoint d'autres aménagement par ailleurs d'envergure beaucoup plus réduite sur cette commune, notamment aux abords des centres commerciaux - pôle Atlantis) ne renvoie à rien de singulier mais à une histoire des « cours locaux » qui répercute la prégnance de ce modèle dans le centre-ville de Nantes et à sa diffusion, ce faisant, en périphérie. Hypothèse : cet exemple témoigne d'une pratique d'alignement de communes sous le prétexte de pouvoir « faire tout aussi bien » que la ville-centre, paradoxe de la fascination (attraction/répulsion).

Second type de tension, encore plus net dans le cas de Morges, lié à la pression de l'habitat et des démarches de densification. La tension de la grande échelle (lié au Schéma d'Agglomération de l'Ouest Lausannois) est d'abord celle qui voit se confronter forte demande d'urbanisation et volonté des élus de préserver la « qualité résidentielle » (patrimoniale, touristique...) de la commune et sur laquelle ils axent de manière déterminante leur stratégie de développement. Cette tension pourrait être caractérisée d'actualisation d'une relation centre-périphérie.

Mais à celle-ci s'ajoute un second type de tension est celui qui fait de ce territoire un espace de transition : les opérations y sont un enjeu de captation de populations habitantes, mais qui, du fait de la situation périphérique, en sont amenées à pratiquer très peu l'espace local. Cette tension se cristallise en particulier dans la production de l'espace public avec un découplage entre espaces publics de transition (abords de la gare de Morges) et celui du quartier situé en retrait [retrouver le nom exact]. La caractérisation de cette tension serait nettement plus d'ordre linéaire, moins tant par la figure vertueuse ou non de l'arc dit lémanique (métropole en corridor) que, de manière nettement plus concrète, du fait d'un contexte d'incertitude qui y domine et

interfère lourdement dans la logique de ces communes : Rail 2000. Ce dossier lié à la réalisation tumultueuse sans cesse repoussée d'une « troisième voie » ferroviaire visant à désengorger le système de flux qui s'articule entre Lausanne et Genève, liés aux migrations pendulaires quotidiennes. Ce contexte d'incertitude met à l'épreuve les concepteurs de projet du fait des tendances de développement très différentes qu'ils impliquent.

Mais c'est aussi le processus même de recherche qui ne sort pas exempt de la grande échelle... celle, en l'occurrence, d'une dimension européenne liée au pari du translocalisme. Le travail d'interface entre deux contextes radicalement différents s'est révélé un réel moment de mise à l'épreuve :

- par la comparabilité délicate des situations de projet, en premier lieu. Le tissage des pratiques comparatives esquissé par la réponse à l'appel d'offre paraissait sur le possible dépassement des différences radicales de cadre institutionnel qui se sont révélés plus résistants à l'expérience de recherche qu'anticipé : la matrice juridique et réglementaire helvétique formate nettement plus les conditions d'interventions que la souplesse (apparente) qui préside au cadre d'une ZAC française. C'est un premier révélateur de la tension
- par les contextes différenciés des mondes pédagogiques et les traditions universitaires qui leur correspondent. Aux vertus mais aussi effets pervers de la souplesse et de la flexibilité des cadres organisationnels propres à l'enseignement en école d'architecture en France, font pendant une mise en place requérant une programmation nettement plus anticipée dans le cadre suisse et donc sujette, de fait, à davantage de rigidité.

Des figures de l'action située à l'action située par ses figures.

La démarche d'abécédaire (entreprise en cours d'action pédagogique) puis de dictionnaire des figures situées, spécifiques au projet, est indéniablement à visée cumulative, documentaire. Elle représente ce faisant également une forme de capitalisation tant du processus de production scientifique que de l'activité de conception. Au-delà de ce plan, elle renforce une démonstration entreprise par le laboratoire LAUA depuis quelques années de l'intérêt à saisir dans toute sa mesure le tournant pragmatique. Les différents niveaux de la généalogie qui sont entrepris sur ces figures conduisent non seulement moins à forclure l'archéologie de ces figures sur elle-même - davantage adaptée à une pratique historique mais plus en décalage par rapport à une pratique de conception - mais aussi à dépasser l'idée de figure « en », « pour » ou « dans » l'action pour ouvrir vers une perspective des figures l'action en tant que mode d'action. Précisons : bien sûr ces figures ne sont pas en situation d'extériorité par rapport aux cadres du projet. Mais il ne faut pas s'en tenir à les considérer comme des « technologies embarquées » du projet, elles restituent des formes d'organisation, des séquences mêmes de ce projet. « L'hermelandisation » n'est pas seulement l'embarquement d'une figure propre, le cours, mais une pratique de structuration d'un projet - réel ou non et c'est ce processus d'une action située par ses figures que le « cours » est alors à même de restituer dans toute sa mesure.

2.2. Du projet localisé au concept globalisant, du concept globalisé aux projets re-localisants : les itérations de la figure (à travers les échelles de projets)

2.2.1 La double origine des Forêts Urbaines

Pour ce qui est de la figure de la "forêt urbaine", il est intéressant de constater qu'elle émerge en premier lieu dans deux situations assez localisées, a priori disjointes et portés par des types d'acteurs différenciés, avec au départ peu de prétentions à devenir un projet métropolitain. Cette double origine illustre bien l'émergence souvent complexe des figures urbanistiques à partir d'initiatives ou d'idées peu ambitieuses au commencement, mais qui vont progressivement être alimentées par des itérations successives entre les différents acteurs et échelles de projet. La première occurrence est à chercher du côté d'une étude de l'AURAN⁴⁰ traitant de la place de l'agriculture au sein de la métropole, publié en 1995. A l'issue de cette étude l'AURAN a émis quelques propositions quant au devenir de l'agriculture périurbaine. L'une de leurs propositions évoquait la notion de forêt périurbaine :

«L'agglomération nantaise ne dispose que de petites surfaces boisées. Le concept de forêt périurbaine répond à la volonté de créer, pour les générations futures, un nouveau type d'espace public de détente, proche des zones urbaines. Il correspond également au souci de mettre en place des modes de gestion de l'espace de l'agglomération de façon durable là où les surfaces ne peuvent plus être mises en valeur par l'agriculture et de modeler de nouveaux paysages là où il est nécessaire de préserver les sites naturels d'équilibre entre les espaces urbains. Enfin la forêt urbaine est un projet de développement économique et social tant pour sa création que pour son entretien (production de bois, création d'emplois spécifiques, ...). En préalable il est proposé de réaliser une analyse de la faisabilité qui devra porter notamment sur la recherche de sites et recherche de solutions aux problèmes fonciers. »⁴¹

La communauté urbaine de Nantes se saisit ensuite du projet et, comme le préconisait l'AURAN, commande deux études dans le cadre de la charte d'aménagement préalable à la DTA⁴² de l'estuaire de la Loire, une par l'AURAN, pour affiner le concept de forêt périurbaine et pour commencer à repérer des sites, une autre par l'ONF plus particulièrement orientée à la faisabilité 'biologique' du projet.

Si l'étude de l'AURAN a été le point de départ du projet de forêt urbaine à l'échelle de la métropole, on peut néanmoins retrouver une autre occurrence dans un projet communal particulier, qui énonçait le principe de forêt périurbaine comme stabilisateur des espaces naturels. En effet, dès 1994, la commune de Bouguenais met en place des groupes de réflexion mêlant élus, habitants et agriculteurs, rassemblés dans le programme Pollen. La volonté des élus de la ville de Bouguenais était de

⁴⁰ Agence d'études urbaines de la région nantaise

⁴¹ AURAN, *développement urbain et agriculture, diagnostic et propositions*, www.auran.org, 1995

⁴² DTA, directive territoriale d'aménagement

trouver des solutions pour maîtriser l'urbanisation de la commune afin d'éviter d'en faire "une ville dortoir", de maintenir une activité agricole sur la commune et d'y valoriser les villages et espaces naturels. Les citoyens ont été encouragés à prendre des initiatives et à monter des projets dans le cadre du programme Pollen. 150 à 200 habitants se sont ainsi impliqués et quatre associations ont été créées, dont deux portent sur la recomposition foncière et la valorisation de parcelles agricoles en friches. Rapidement, on voit également apparaître, parmi les projets, la notion de forêt périurbaine, concrétisée dès 1997, lors de la révision du POS, par le classement de 290 hectares d'espaces boisés à protéger ou à créer. Derrière ces projets, on trouve une personnalité clé : Françoise Verchères, maire de Bouguenais depuis 1993 et vice présidente de Nantes métropole en charge de l'environnement depuis 2001 et responsable de la commission environnement, qui va en quelque sorte faire le lien entre ces deux pôles de réflexion et porter le projet de forêt urbaine au sein de Nantes métropole, transposant à l'échelle de la métropole ce qui avait déjà pu être esquissé à l'échelle de la commune de Bouguenais.

2.2.2 Abstraction progressive vers un concept métropolitain d'occupation du sol

Bien qu'il soit difficile à déterminer précisément, on assiste autour de 2001, lorsque le projet est ressaisi par la communauté urbaine, à un glissement du qualificatif "périurbaine" à "urbaine" pour désigner les forêts, qui peut être analysé comme le signe de la naissance de la figure urbanistique. En effet, on passe par ce biais d'une dénomination renvoyant avant tout à un dispositif réglementaire national, les forêts périurbaines de protection, à une dénomination renvoyant, au moins pour les acteurs portant le projet, à une initiative particulière et novatrice⁴³. Dans le même temps, on assiste à une abstraction progressive des exemples de projets particuliers pour replacer la réflexion à l'échelle métropolitaine en tentant de définir ce qui serait les grandes lignes d'un "concept de forêt urbaine" pour l'agglomération nantaise. On s'éloigne ainsi des contingences immédiates du territoire sans le perdre complètement de vue, il devient une sorte de toile de fond de la figure urbanistique qui en a émergé et qui s'en est partiellement autonomisée. Ce concept, Nantes Métropole le communique notamment à travers une plaquette de 2005 présentant les forêts urbaines comme "*une nouvelle génération d'espace naturel*"⁴⁴. Deux objectifs majeurs sont énoncés : donner une seconde vie aux friches agricoles et soustraire ces espaces à l'urbanisation. Leur mise en place est d'emblée envisagée sur un temps long, présenté comme condition inhérente à un projet de plantations, et six rôles sont attribués aux espaces à venir :

- préservation des espaces naturels : les friches agricoles échappent à la pression de l'urbanisation et retrouvent une fonction économique et paysagère tout en conservant leur caractère naturel.

⁴³ Le terme 'Forêt urbaine' n'est effectivement pas nouveau, il est en effet utilisé depuis longtemps par exemple au Canada, mais d'après les responsables rencontrés, on n'avait pas au moment du choix de ce terme connaissance d'autres utilisations de ce terme, ou en tout cas de son utilisation pour désigner une entreprise comparable à celle qu'ils entendaient mener.

⁴⁴ Nantes métropole, plaquette de présentation des forêts urbaines, 2005

- puits de carbone : la forêt permet de stocker les émissions de gaz à effet de serre et participe ainsi à la lutte contre le changement climatique.
- ceinture verte : la forêt assure une transition entre le monde urbain et les milieux fragiles tels que les cours d'eau et les zones humides, atténuant le bruit, freinant le vent et filtrant les émissions polluantes
- habitat pour la faune et la flore
- espace de loisirs et de découverte
- développement potentiel de la filière bois

Dans un premier temps, ces objectifs sont voulus comme *“globaux, identiques sur tous les sites et indifférenciés”*⁴⁵. Il s'agit d'une réflexion dessinant les contours de la figure à l'échelle de l'agglomération, afin de la rendre communicable à tous les acteurs potentiellement concernés, sans chercher à ce moment à la décliner en fonction des contextes d'implantations. Cependant, dans le même temps va s'effectuer la sélection des premiers sites destinés à incarner cette figure. Parmi les six que pointait l'étude préalable de l'AURAN, on en retient trois au final, qui partagent tous le fait de présenter un patrimoine forestier existant conséquent, d'être à cheval sur plusieurs communes, et d'offrir des possibilités de plantations, notamment grâce aux délaissés d'infrastructures, aux friches agricoles et aux terrains gelés par la réglementation. Situés pour l'un au Nord-ouest de l'agglomération sur les communes de St-Herblain, d'Orvault et de Sautron, pour le second au Sud-ouest sur Bouguenais, St-Aignan-de-Grandlieu et Bouaye, et pour le dernier au Sud-est sur Rezé, Les Sorinières et Vertou, ces trois sites présentent tout de même des caractères assez contrastés notamment en terme de types de boisements, de statut du sol et d'occupation actuelle de l'espace.

L'étape suivante a été l'inscription dans les documents d'urbanisme alors en cours de révision. Cette dimension est devenue rapidement la première priorité pour Nantes métropole afin de s'assurer, premièrement de la faisabilité du projet et deuxièmement de sa pérennité. Les trois périmètres ont donc dû être déterminé presque dans l'urgence pour être successivement inscrit dans la DTA, le SCOT Métropolitain et dans les PLU communaux, avec un zonage spécifique (NNf et NLf), qui assure dans le long terme que les communes *“ne puissent plus faire marche arrière”*⁴⁶. En tant qu'instrument réglementaire spécifique à ce projet, ce zonage peut être vu comme la première déclinaison concrète de la figure urbanistique, et témoigne de sa circulation déjà entre les missions *“espaces naturels”* et *“urbanisme”* de Nantes Métropole, ce qui aux dires de la responsable du projet, n'était pas si automatique, mais aussi entre le niveau communauté urbaine et le niveau municipal, via le travail d'élaboration commune des PLU. Le concept de *“forêt urbaine”* entame donc par là son trajet retour vers une échelle plus local, qui va se poursuivre avec des études confiées à des équipes d'urbanistes-paysagistes et par une série de réunions publiques par site.

⁴⁵ entretien avec Josette Garcia, responsable du projet Forêt Urbaine à Nantes Métropole, juin 2007

⁴⁶ entretien avec Josette Garcia, responsable du projet Forêt Urbaine à Nantes Métropole, juin 2007

2.2.3 Le retour au local, re-différentiation du projet par sites

Avec la complexification progressive du projet, apparaît rapidement l'enjeu d'élaborer des analyses et des orientations plus précises pour chacun des trois sites. Ce travail est confié, sous la forme d'une maîtrise d'œuvre globale, à des agences d'architectes-urbanistes associées à des paysagistes, et consiste en résumé à définir ce que pourrait être une forêt urbaine déclinée en un lieu spécifique. Pour la forêt Sud-ouest, c'est le cabinet Archidée, associé à bureau d'études Biotope, qui réalise le diagnostic et le plan programme, durant l'année 2005. Les trois rapports qui en découlent, intitulés respectivement "diagnostic" (10-2005), "stratégies d'aménagements" (01-2006) et "programme et mise en œuvre (02-2006), témoignent d'une véritable recherche de re-localisation du projet, passant par une identification précise de chaque espace et de ses potentiels, et par des propositions d'actions spécifiques à chacun d'entre eux. Dans ce processus, des lieux particuliers, tels que le château de Bougon et son parc, aujourd'hui compris dans l'emprise de l'aéroport, deviennent des supports de déclinaisons de la figure :

*« La présence d'essences d'arbres exotiques telles que le Marronnier d'Inde (*Aesculus hippocastanum*), le Cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica*), le Séquoia géant (*Sequoiadendron giganteum*) ou le Magnolia (*Magnolia grandiflora*) sont autant d'indices qui nous rappellent la présence passée du parc du Château Bougon. L'objectif serait donc ici de recréer l'organisation passée du parc avec une alternance de boisements et de milieux ouverts. Ce lieu serait donc un espace de loisirs et de découvertes.*

Le château Bougon est aujourd'hui très délabré. Il conviendrait cependant d'étudier les possibilités de restauration. Si celle-ci s'avère possible, de nombreuses vocations seraient envisageables pour ce bâtiment : activités de sensibilisation naturaliste, écologique, maison culturelle...

Enfin, le long du ruisseau du Bougon au Nord Est, la vocation de corridor écologique vers les milieux naturels ligériens pourrait être confortée. »⁴⁷

Autre exemple, dans la forêt Sud-Est, le Pont Perdu, infrastructure issue de la construction du périphérique nantais n'ayant jamais été connecté au reste du réseau, a suscité l'idée d'une réhabilitation en une continuité biologique et piétonne⁴⁸. Aux opportunités comprises directement dans le périmètre s'ajoutent celles offertes par les projets environnants, dont les périmètres jouxtent ou se superposent à celui des forêts urbaines. Par exemple, pour la forêt Sud-ouest, la réactivation de la ligne de TER Nantes-Pornic dans le cadre de la politique de développement des "tram-trains" de la communauté urbaine a motivée une proposition de création d'un "espace charnière dans la forêt", consacré à "l'accueil et à l'orientation" et constituant donc un "pôle multimodal train-voiture-vélo-cheval-etc." Autre exemple, les grands ensembles naturels attenants, tels que le lac de Grandlieu, les prairies de l'estuaire, le Val de Chézine ou le Cours Hermeland, permettent d'inscrire les forêts urbaines dans un réseau d'espaces naturels de plus grande échelle et vont donc orienter la réalisation des continuités piétonnes et écologiques. On voit ainsi que sur chaque site

⁴⁷ extrait du rapport 'stratégies d'aménagements de la forêt Sud-Ouest', Archidée et Biotope, 01/2006

⁴⁸ entretien du 06-11-2007 avec Mme Pogu, élue à l'environnement, aux espaces verts et aux déchets ménagers de la ville des Sorinières

l'hétérogénéité de la nature et de la densité des boisements, couplée à la diversité des matériaux urbains déjà en place, ont motivé des adaptations de la représentation abstraite que l'on pouvait avoir à une certaine échelle de la forêt urbaine, amenant par là l'idée qu'elle pouvait prendre des formes et des statuts multiples.

On observe ainsi par effet retour une évolution dans la manière dont est présentée par la suite le concept de forêt urbaine, qui va beaucoup plus fortement insister sur l'idée d'une mosaïque de espaces inter-connectés plus ou moins boisés, pouvant prendre des aspects et accueillir des usages assez différenciés. C'est de cette manière que le projet a été présenté par exemple lors de la série de réunions publiques organisées sur chacun des sites en novembre et décembre 2007, réunions qui coïncidaient avec les premières réalisations sur deux des trois sites :

« C'est plutôt une mosaïque de milieux, parce que dans notre imaginaire collectif, on aime la forêt, mais on aime aussi les clairières »⁴⁹

Par ailleurs, ces réunions marquent une nouvelle phase d'allers-retours entre le concept théorique et les déclinaisons situées, étant donné qu'elles sont clairement annoncées comme un appel à propositions et à réactions par rapport à l'état d'avancement du projet, invitant les habitants, les exploitants et les usagers du site à se faire connaître et à suggérer des précisions ou des alternatives aux préconisations actuelles. De fait, une personne de l'assistance a par exemple évoqué un tronçon précis d'un ancien chemin d'exploitation, aujourd'hui coupé par une propriété privée, qui permettrait selon lui de boucler un circuit entre le Parc de la Gournerie et le bout du Val de Chézine.

A travers cette série d'exemples et d'anecdotes, on voit comment, au fil de ses itérations à travers les différentes échelles de projet, la figure urbanistique se déploie, se précise et se met à exister à chacune de ces échelles sous des formes potentiellement différentes, mais qui se déterminent mutuellement. On n'est donc pas là dans le cas d'un processus linéaire où l'on définirait en premier lieu une stratégie d'ensemble à l'échelle de l'agglomération, qui déterminerait un modèle à appliquer ensuite à l'échelle des sites pour en tirer des programmes et des principes d'aménagement, dont découleraient enfin des séries de réalisations lieux par lieux. Au contraire, la réflexion et l'action se font de manière quasi simultanée à toutes les échelles, chaque échelle informant, déformant et reformant la figure aux autres échelles par des jeux d'allers-retours "local-global/global-local" (lieux <> sites <> agglomération) et "local-local" (entre les sites, entre les services, entre les autres projets d'espaces naturels)

⁴⁹ Françoise Verchères, Vice-présidente de Nantes Métropole en charge de l'environnement et des espaces naturels, réunion publique de présentation de la forêt Nord-est, 20-11-2007

2.3 Des fragments hétéroclites à l'entité territoriale hétérogène : la figure comme machine de concrétion et champ de cohésion fabriquant un territoire de grande échelle

2.3.1. Des fragments hétéroclites...

Si le mode d'élaboration particulier de la figure urbanistique illustre déjà un premier jeu d'échelle, il n'est pas pour autant le seul. Un autre est à chercher dans le rapport qu'entretient la figure à l'espace qu'elle désigne. En effet, que ce soit dans le cas de la forêt ou dans celui du Cours Hermeland, on constate que le territoire auquel la figure est censée renvoyer ne constitue en rien un ensemble homogène, voire qu'il n'existe pas dans les représentations de ses riverains ou de ses usagers en tant que tel. Ceux-ci perçoivent, ou tout du moins percevaient cet espace plutôt comme un ensemble de lieux séparés, sans rapport privilégié des uns aux autres.

Pour beaucoup, les sites concernés par les forêts urbaines peuvent être qualifiés de franges périurbaines, ce que d'autres appelleraient peut-être entre-ville. Ils présentent une occupation du sol très hétéroclite, tant du point de vue physique que de celui du statut d'occupation. On trouve ainsi dans le périmètre des forêts urbaines des ensembles boisés certes, mais aussi des friches agricoles et des terrains exploités (vignes, pâtures, céréales) entourés d'une trame bocagère plus ou moins continue, des hameaux et habitations isolées, des zones industrielles, des bâtiments d'exploitation agricole, des emprises infrastructurelles (périphérique et voies ferrées), etc. En termes de découpage parcellaire, la situation est également complexe. Pour la forêt Sud-ouest par exemple, on a d'un côté en bord de périmètre deux grandes enclaves publiques, le laboratoire des Ponts et Chaussées et l'aéroport de Nantes-Atlantique, qui incluent de grandes masses boisées mais qui relèvent de gestions quasi autarciques rendant difficile leur intégration au projet. Par ailleurs au contraire, le foncier est morcelé en de multiples petites parcelles privées qui rendent longue et fastidieuse l'acquisition foncière. A ce morcellement du parcellaire se superpose un ensemble de contraintes réglementaires issues de champs diversifiés : réglementations des grandes infrastructures routières et aériennes, des industries, de l'agriculture, de la viticulture, des zones humides sensibles ou du patrimoine forestier. Il faut encore ajouter à cette complexité toute la toponymie officielle et vernaculaire (pas forcément concordante) des différents lieux qui composent les sites et bien sur les limites communales, étant donné que le caractère transcommunal des sites a été retenu comme critère de sélection.

2.3.2. ... à une entité territoriale hétérogène.

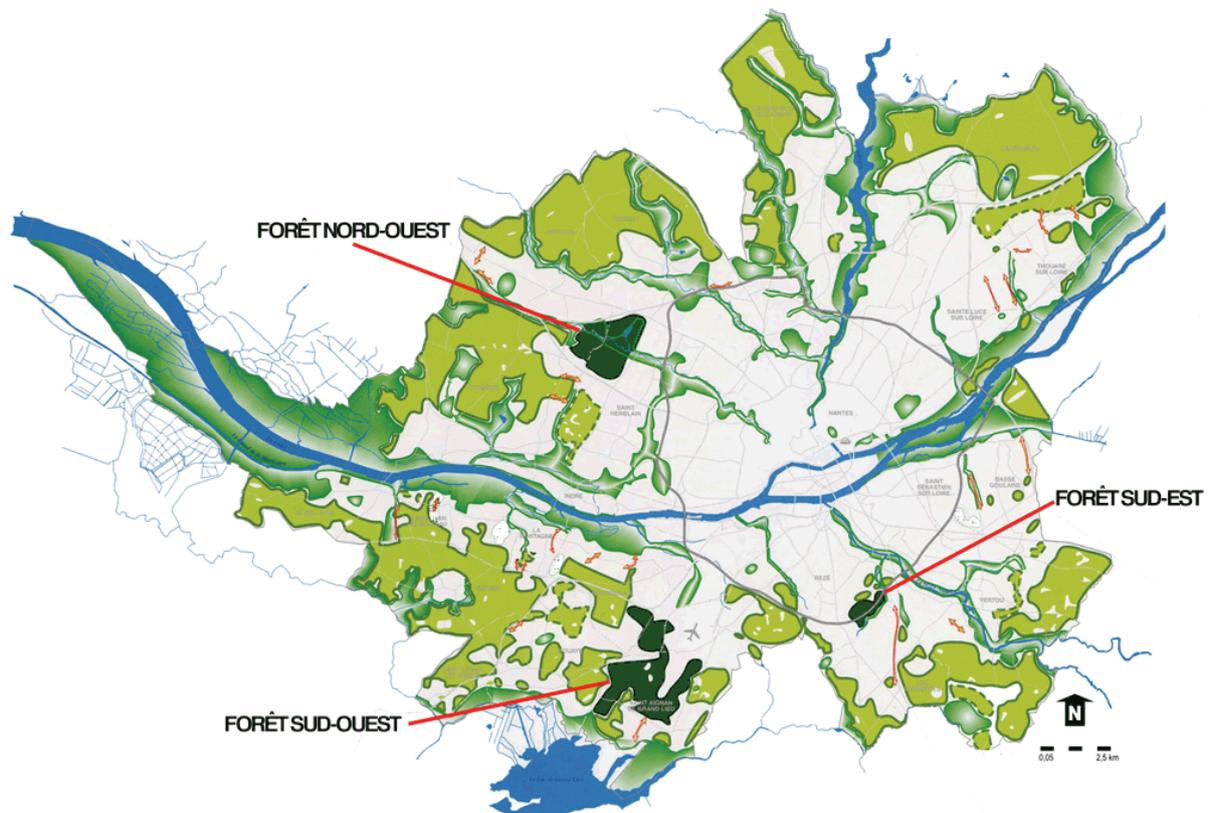
Face à cette complexité, la figure urbanistique semble a priori opérer comme un agent réducteur et simplificateur, en regroupant sous un vocable homogénéisant des fragments spatiaux hétéroclites. Cependant, quand on regarde de plus près les cas étudiés, on s'aperçoit qu'il n'en est rien, car ce vocable homogénéisant n'est pas suivi d'une volonté de transformation de l'espace en une entité homogène. Il s'agit là

encore d'un jeu d'échelle, où l'on va d'un côté littéralement inventer et marquer un nouveau territoire de grande échelle, tout en assumant la complexité et l'hétérogénéité des espaces qui le composent à une échelle plus locale.

En se référant à la partie précédente, on voit en quoi le fait même d'avoir délimité des sites de projet qui auparavant n'étaient que les marges frontalières de diverses communes, de les avoir réunies et désignées comme territoire d'action auquel on allait appliquer une même politique, et de les avoir unies sous une même dénomination, a permis d'amorcer la naissance d'un nouveau territoire. On inverse ainsi la focale à travers laquelle étaient jusque-là perçues ces franges en prenant de leur caractère intercommunal comme un atout pour un projet d'agglomération. Ici, la figure opère comme un énoncé performatif : on décrète (pour l'instant dans le milieu décisionnel de Nantes Métropole) la création d'un nouvel espace métropolitain auquel on va associer un certain nombre de caractéristiques et d'objectifs.

La suite va naturellement consister à trouver les moyens de faire partager cette nouvelle représentation du territoire à l'ensemble des citoyens. Cela passe dans un premier temps par la diffusion du terme même de la figure au travers de toute la palette des médias de la communication territoriale (plaquette, site Internet, bulletins municipaux, presse locale, réunions publiques, etc.). « Forêt urbaine » devient alors une sorte de slogan, de logo, dans le sens où il va cristalliser un certain nombre de principes et de caractéristiques le spécifiant. De terme issu du jargon des décideurs, il cherche à devenir une dénomination "populaire" qui en se diffusant se vulgarise et devient nécessairement plus ouvert. On peut citer par exemple la plaquette de présentation du projet, qui synthétise en cinq points "consensuels" les objectifs de la forêt urbaine. Parallèlement s'opère une "figuration de la figure" sur les plans et autres documents qui, par l'échelle des représentations et leur traitement graphique, tend à donner l'illusion de territoires de grande échelle apparemment homogènes. Par exemple, les trois forêts urbaines sont représentées à l'échelle de l'agglomération sous forme de grandes taches vertes enserrées par l'urbanisation métropolitaine. De la même manière que les touristes vont se représenter une ville à partir du plan des monuments à visiter, on va pouvoir ajouter à notre carte mentale de l'agglomération ces grandes entités territoriales à côté des autres grands espaces verts, lignes de tramway, des fleuves, et autres *landmarks* qui structurent notre représentation de la ville dans sa grande échelle.

Pour autant, il est intéressant de remarquer que cette tentative de créer des territoires lisibles à l'échelle de l'agglomération n'implique pas nécessairement des transformations spatiales qui viseraient à faire correspondre la réalité matérielle à sa figuration. Ainsi, même en prenant en compte le fait que le projet n'en soit qu'à ses débuts, on peut dire qu'à l'échelle du promeneur ou du riverain, il est bien difficile de déterminer les lieux censés être ou non intégrés aux forêts urbaines.



Localisation des 3 pièces de la forêt urbaine de Nantes Métropole - Nantes Métropole, 2006

À St-Aignan-de-Grandlieu par exemple, les parcelles viticoles au nord-est du bourg sont censées intégrées au périmètre malgré un très faible boisement, alors que quelques centaines de mètres plus au sud les boisements qui bordent les sentiers de randonnée du lac de Grandlieu n'en font pas partie. On serait tenté de voir là un manque de cohérence dans le choix des périmètres, voire une gigantesque supercherie, mais ce serait sans doute passer à côté de l'objectif principal de la figure, qui est moins de circonscrire et de faire correspondre un territoire à un modèle que d'élaborer des instruments d'action aptes à agréger des espaces hétérogènes sans pour autant en réduire la complexité. La figure énonce ainsi simultanément un territoire et son potentiel à une certaine échelle tout en permettant qu'à une autre il reste perçu comme une juxtaposition d'un bois, d'une prairie, d'une zone industrielle, d'un chemin creux, d'un hameau, etc.

Ce jeu d'échelles peut encore être perçu à un autre niveau, si l'on considère que la pluralité des sites permet d'ériger le concept de forêts urbaines au rang de politique supposée spécifique et représentative de la métropole nantaise. Ainsi, à l'occasion de colloques ou autres séminaires, Nantes Métropole va mettre en avant ce projet de forêts urbaines comme un symbole de sa politique d'aménagement, et donc le transformer en vecteur de lisibilité et de démarcation dans un contexte de compétitivité territoriale. Une figure urbanistique permettrait-elle de transformer un amas de friches et de délaissés de voiries en packaging séduisant pour une agglomération aspirant au statut de "métropole européenne" ?

2.4 Organisation, association et mise en résonance de dynamiques convergentes

2.4.1 Un noeud dans les échelles d'actions

Après avoir mis en évidence le rôle de la figure dans la production de jeux d'échelles dans les focales d'élaboration aussi bien que dans les espaces de projet, on peut maintenant interroger ses effets sur un autre type d'échelle : celle des territoires d'intervention des différents acteurs du projet. Au préalable, il faut pointer le caractère particulier projets étudiés : les forêts urbaines tout comme le cours Hermeland sont deux opérations concernant des espaces naturels, qui ne dégagent donc pas de rentabilité directe qui permettrait de financer le projet, mais ils ne vont pas de surcroît bénéficier des moyens traditionnellement alloués à ce type de projet étant donné qu'ils ne concernent pas des sites reconnus comme remarquables d'un point de vue écologique et patrimonial (à contrario du lac de Grandlieu ou des prairies de l'estuaire de la Loire). Ce contexte, couplé à l'étendue des sites concernés, a pour conséquence directe d'interdire un montage ordinaire. Dès le début, le projet n'est envisageable que sous la forme de collaborations, de partenariats, et l'on sait qu'il devra se nourrir de toutes les opportunités et s'adapter à toutes les difficultés rencontrées pour pouvoir exister.

Cela implique de construire des rapports cordiaux avec tous les acteurs concernés, ce qui constitue déjà un vrai projet en soi au regard de leur multiplicité et de leur diversité. Dans le cas des forêts urbaines on aura par exemple à faire se concerter à la fois les services de Nantes Métropole, les élus et techniciens des communes concernées par le projet, de multiples services étatiques (DDE, DIREN, INAO, ONF, Armée de l'Air, Chambre d'Agriculture...), les propriétaires fonciers, exploitants agricoles, entreprises et enseignes commerciales, sans oublier les particuliers riverains des sites, associations de défense de l'environnement, de loisirs, fédérations de chasseurs, etc. On se doute qu'essayer de faire converger cette multitude d'acteurs (de surcroît parfois habituellement opposés) autour d'un même projet représente déjà un défi considérable. En cela, le recours à la figure urbanistique peut être d'une aide importante, en raison des potentiels que lui procure sa nature particulière.

2.4.2 Le potentiel d'évocation et d'attraction : la figure comme paradigme

Le premier potentiel de la figure est sa capacité d'évocation immédiate, son aptitude à « faire image » aussitôt qu'elle est énoncée. Si l'on prend le terme 'forêt', on voit bien qu'il renvoie directement à une famille d'espaces relativement caractérisés, mais aussi à des usages, des ambiances, un imaginaire... Par la figure, on inscrit donc le projet avant même sa définition dans un référentiel partagé, à la fois dans un 'vieux fond structurant' de la pensée urbanistique mais aussi de manière plus large dans des représentations culturelles communes à l'ensemble de la société. Pour autant, cette référence ne va pas non plus renvoyer exactement au même contenu pour chaque personne : la forêt du Landais sera différente de celle du Vosgien, de même que celle

du chasseur rural diffèrera forcément de celle du randonneur citadin. Selon son origine géographique, son inscription dans un contexte culturel, ses pratiques de l'espace et son vécu personnel, chacun se fera une représentation très variable et parfois divergente d'une même figure. La figure se rapproche ainsi de ce que l'on pourrait nommer un 'paradigme' dans le sens où elle établit une sorte de consensus plus ou moins inconscient autour d'une certaine appréhension d'un objet, en dépassant dans un premier temps les mésententes par son caractère d'évidence.

Dans le cas des forêts urbaines, on voit que cette acceptation commune du terme 'forêt' et des vertus que l'on y attache constitue ce qui serait un 'plus petit dénominateur commun' pour l'ensemble des acteurs à embarquer dans le projet. La forêt et sa composante élémentaire, l'arbre, évoquent l'idée d'une réserve naturelle pour les pratiques de loisirs et renvoient à un paysage valorisant, s'inscrivant aujourd'hui également dans le consensus de plus en plus partagé du 'développement durable'. Ce faisant, la figure constitue un attracteur actoriel puissant, d'autant plus que l'enjeu de la création des forêts urbaines nantaises est renforcé par la rareté des espaces boisés dans la région. La rapidité avec laquelle les associations, communes et particuliers ont répondu aux sollicitations de Nantes Métropole illustre relativement bien cette dimension. Autre exemple : la réunion publique au sujet de la forêt nord-ouest a attiré une large assemblée (dépassant même le nombre de chaises prévues) où se mêlaient riverains, agriculteurs, représentants d'associations variées, élus locaux, professionnels de la foresterie, étudiants et professeurs d'un lycée agricole. Sous certains aspects, la figure serait donc fédératrice. Pour autant, elle admet également de manière intrinsèque des contradictions qui ne demandent qu'à être mises à jour au fil de l'élaboration du projet, même si ces contradictions ne remettent pas en cause sa capacité de rassemblement, ouvrant au contraire un espace de négociation.

2.4.3 Le potentiel de négociation : la figure comme espace public ?

Comme nous l'avons vu précédemment, ce qui différencie un projet mobilisant une figure comme point de départ d'un projet plus 'traditionnel' est que ce qui va être mis au débat n'est pas une représentation entièrement définie de l'état futur sur laquelle on serait seulement invité à donner son avis. Au contraire, un tel projet ne pose au départ qu'une idée, un concept, une intention, qui désignent simultanément via la figure un territoire et le potentiel qu'on lui prête. C'est une sorte de définition minimale, non opérationnelle en l'état, qui requiert nécessairement que le projet émane presque intégralement de la négociation. De la définition équivoque de la figure va émerger naturellement la possibilité de créer cet espace de négociation. Entre les partisans de la forêt 'réserve naturelle', de la forêt de production ou de récréation, le débat s'amorce dès qu'il s'agit de définir par exemple quelles essences d'arbres on va planter ou quel sera le degré d'ouverture au public. De même, entre l'administration communautaire et les municipalités, des controverses apparaissent dès que l'on évoque la question de la gestion : qui paie, qui fait, et comment ? Etant donné qu'aucune option n'est écartée ou privilégiée au préalable par les responsables, chaque élément d'organisation que l'on qualifierait de détails dans un autre contexte oblige ici à repréciser la nature de la figure, et donc à reconsidérer le projet dans son ensemble. On arrive ici à une définition dynamique et concertée du projet, rendue

possible par le paradoxe inhérent à la figure : à la fois compréhensible et insaisissable, claire et floue, précise mais ouverte. Par ‘l’appel à contribution’ qui accompagne directement son énonciation, la figure ouvre un espace public de négociation qui suffit peut-être à justifier la qualité de forêt ‘urbaine’ qui lui est prêtée.

2.4.4 Le potentiel d’intégration : la figure comme mise en résonance de dynamiques convergentes.

Le dernier potentiel de la figure au niveau des jeux d’acteurs tient en sa capacité à se décliner sous de multiples formes et à ainsi intégrer projets, initiatives et opérations qui pourraient aller dans une direction convergente à la sienne. Dans le cas de la forêt urbaine, on peut citer plusieurs situations de ce genre. Premier exemple, au début des démarches d’acquisition foncière pour la forêt sud-ouest, Nantes Métropole est rapidement tombée sur une association qui oeuvrait déjà en partie sur le périmètre de la forêt urbaine, et dont le but était de retrouver les propriétaires des petites parcelles en friche afin de recomposer de grands terrains à nouveau exploitables par un agriculteur. Cette démarche, qui rencontre complètement l’objectif d’entretien et de valorisation du paysage périurbain développé par le projet de forêts urbaines, s’est naturellement trouvée associée au projet, et c’est sur l’un des terrains recomposés par l’association que se feront les prochains boisements⁵⁰. De même, le Château-Bougon mentionné plus haut a lui aussi été intégré au projet suite à la demande d’une association qui militait pour sa réouverture au public sous la forme d’un ‘aéroscope’ donnant sur les pistes de l’aéroport. Les deux initiatives se rencontraient ici notamment autour de la question des continuités piétonnes, le parc du château offrant des possibilités de liaisons intéressantes pour la forêt urbaine⁵¹. On peut aussi citer le cas de la ZAC des Vignes, opération d’extension urbaine portée par la commune des Sorinières et située en lisière de la forêt urbaine sud-est : lors du remaniement du plan d’aménagement de la ZAC suite au changement de municipalité, la perspective de la forêt urbaine a été prise en compte dans la conception d’une ‘coulée verte’ articulée aux premiers boisements. Un dernier exemple encore plus significatif est la rencontre qui s’est opérée avec le lycée agricole Jules Rieffel de Saint-Herblain, à la fois opportunément situé sur le périmètre de la forêt nord-ouest et intéressé par le développement de ses formations liées à la filière bois. Très vite, l’équipe pédagogique et les étudiants se sont inscrits dans le projet, à la fois en réalisant des travaux de plantation et en offrant leur expertise du milieu forestier. Ils ont également mis en relation les services de Nantes Métropole avec la pépinière expérimentale de l’INRA à Guéméné-Penfao, qui a trouvé dans les sites des forêts urbaines un territoire d’expérimentation à grande échelle.

⁵⁰ Entretien avec M. Olive, élu adjoint à l’urbanisme de la commune de Bouguenais.

⁵¹ Entretien avec Josette Garcia, ingénieur en charge du projet « forêts urbaines » au service environnement de Nantes Métropole.

Au travers de ces différents exemples, on voit comment l'espace de dialogue ouvert par la figure permet la construction de partenariats avec des acteurs dont les périmètres d'action se superposent en partie à celui de la forêt urbaine, spatialement aussi bien que thématiquement. À cette occasion se construisent des déclinaisons de la figure par l'intégration réciproque des principes de la forêt urbaine et du projet partenaire. Ainsi, par la mise en synergie de projets d'échelle et de natures variées, la figure s'incarne peu à peu sur le territoire, se concrétise par la mise en résonance d'opérations auparavant isolées.

2.5. De la figure générique à la figure située, de la figure située à la figure banalisée ou normalisée : Quand la figure passe sous l'échelle...

Comme nous l'avons vu précédemment, le concept de forêt urbaine s'est mis en place progressivement pour se placer comme un véritable nœud permettant la mise en résonance de temporalités, d'espaces et de dynamiques différentes et favoriser ainsi l'émergence d'un projet transversal opérant « à grande échelle », autrement dit à des échelles multiples non hiérarchisées. En corollaire, on a pu mettre en lumière ce qui réciproquement et de manière indissociable découle de la mise en place du concept lui-même. C'est cette ambivalence dynamique et itérative entre la faculté d'« auto-émergence » (auto-intronisation ?) de la métaphore territoriale et son caractère performatif qui permettrait de caractériser ce que nous qualifions de « figure urbanistique ».

Si le recours à un tel concept semble permettre de contourner un certain nombre de difficultés que l'on peut avoir à appréhender et concevoir (dans) la « grande échelle », il convient de prendre également très au sérieux les contradictions et ambiguïtés qu'il peut soulever voire générer, pour peut-être identifier ce que l'on pourrait qualifier de « zone d'équilibre instable » de la figure urbanistique ainsi que les principaux tenseurs qui peuvent l'affecter et la mettre en péril.

Si l'on peut considérer que le terme « forêt » ne laisse guère de doute quant à la réalité qu'il désigne, et que l'on peut très facilement y rattacher une représentation collective partagée, convoquant aussi bien des aspects spatiaux et naturels, qualités d'ambiances, mythes et légendes associés qu'en faisant référence aux usages que la forêt peut accueillir, la forêt apparaît bien plus complexe dès lors que l'on tente d'en identifier des contours plus précis et d'en esquisser une définition se voulant « générique ». Si la forêt du politique ou du juriste ne sera pas la même que celle du biologiste, encore différente de celle des géographe, chasseur, sylviculteur, randonneur ou encore conteur, Il existe néanmoins plusieurs tentatives de classification et de clarification qui coexistent parfois dans une contradiction dynamique, comme autant de strates de signification qui interagissent et contribuent à faire émerger ce « sens commun » presque inexplicable que pourtant à lui seul véhicule le terme « forêt ».

2.5.1. La forêt : ambivalences de la figure générique.

Les premières ambiguïtés que soulève le recours à la figure de la forêt apparaissent très vite dès que celle-ci est convoquée. En effet, si son inscription dans notre imaginaire collectif peut représenter un fort intérêt projectuel, elle n'est pas non plus sans poser quelques questions difficilement solubles. Afin de mettre en lumière ces ambiguïtés, il est intéressant d'opérer dans un premier temps une rapide exploration de la figure "générique" de la forêt.

Une analyse étymologique du terme forêt suffit en elle-même à suggérer un certain nombre de ces problématiques. Le terme « forêt » lui-même a une origine mal connue : il proviendrait soit du Francique *forh-ist*, terme juridique datant de l'époque carolingienne, soit du latin *foris* qui signifie « en dehors », et ferait référence soit à un milieu extérieur à la civilisation, sauvage et peu accueillant, soit à une propriété extérieure au sens juridique, une réserve seigneuriale destinée à la chasse. Cette origine incertaine et ambivalente soulève déjà à elle seule la problématique du politique et du sauvage : parfois considérée à tort et à raison comme lieu du « règne naturel » et de l'étrange, la forêt a aussi pu être forêt de chasse ou de guerre, pure création politique, ou encore et simultanément refuge, lieu d'exil et de relégation, repaire des activités les plus subversives.

Par ses qualités spatiales, la forêt présente déjà un paradoxe majeur en ce sens qu'elle constitue un espace que l'on pourrait qualifier d'« anti-panoptique », c'est-à-dire un milieu où l'on ne peut avoir de contrôle visuel que sur un environnement très restreint, bien que l'espace reste fluide et quasi indifférencié. Territoire des dangers et de la perte, ses caractéristiques spatiales atypiques font de la forêt le lieu d'accueil idéal de toutes les activités qui ont besoin d'une certaine dissimulation : territoire du rebelle et de la guérilla⁵², lieu des tactiques (opposées aux stratégies du pouvoir d'État), la forêt accueille aussi bien les bandits de grand chemin que les maquisards entrés en résistance ou les bannis de la société, ce qui a contribué et contribue vraisemblablement encore à former sa mythologie et tous les référents symboliques qu'elle convoque.

Réciproquement, il est intéressant de remarquer les formes qu'ont prises les différentes tentatives de prise de contrôle « politique » sur ce milieu, par exemple dans les forêts de chasse où ronds-points et allées rectilignes cherchent à recréer partiellement un système panoptique, ou encore lors de la guerre du Vietnam où le largage par les avions américains de quantités effroyables d'un herbicide surnommé « agent orange » était destiné à mettre à découvert les centaines d'hectares de forêt où se cachaient les combattants vietnamiens. Pour autant, la forêt a pendant longtemps constitué un attribut majeur de la puissance d'un état, comme potentiel énergétique (bois de chauffe) mais surtout comme matière première destinée à la fabrication d'armes et de navires, ce qui a donné naissance à de grandes forêts de création politique comme celle des Landes, dont la plantation fut initiée par Colbert.

Convoitée par tous, souvent redoutée de tous, à la fois lieu d'assise du pouvoir et lieu du contre-pouvoir, la forêt reste donc profondément insaisissable et re-pose inlassablement la question de la « politique du sauvage », de la maîtrise du non maîtrisable, du contrôle de l'incontrôlable.

⁵² Voir Ernst Jünger, *Traité du rebelle, ou le recours aux forêts*, éd. française Christian Bourgois, 1995.

Pour revenir à l'échelle du projet de forêts urbaines de Nantes Métropole, on peut noter la référence aux mythes de la forêt et à cet imaginaire collectif de manière évidente dans les réactions de certains habitants lors des réunions publiques organisées par Nantes Métropole, ce qui met en évidence un jeu de références plus complexe encore : un retraité avouant qu'il va « avoir peur dans les bois le soir », un ingénieur forestier affirmant qu'il « ne croit pas à la maison au fond des bois et que selon lui, l'homme est un être des steppes qui n'est pas à son aise en forêt », etc. On peut noter de manière tout aussi significative la question des « gens du voyage », soulevée elle aussi lors de ces réunions par certains riverains inquiets du fait que la forêt puisse leur servir de lieu d'accueil. Il est intéressant en outre de remarquer que chacun des trois sites choisis pour les forêts urbaines accueille aujourd'hui déjà un ou plusieurs camps auto-établis... Ces quelques exemples tendent à mettre en évidence l'importance des référents symboliques et les incompréhensions qu'ils peuvent soulever sont d'ailleurs elles aussi prises en compte par les responsables du projet, au même titre que la difficile question du contrôle :

« Associer forêt avec urbain, ils ne comprennent pas, ils n'arrivent pas à saisir ce que c'est. Pour eux, une forêt c'est quand même très planté et puis c'est dense, et en même temps ils refusent cette image-là parce que c'est inquiétant... On peut y rencontrer toutes sortes de fréquentations bizarres, donc ils ont du mal à comprendre [...] La forêt urbaine, c'est-à-dire que ce n'est pas quelque chose qui est effectivement ouvert au public, mais ce n'est pas quelque chose qui est fermé non plus [...] »

Ce jeu de références entre la figure générique de la forêt avec tout ce qu'elle véhicule de symboles, d'évocations et de problématiques et la « figure située », très actif dès l'élaboration et la diffusion du projet, provoque un certain nombre d'ambiguïtés et de zones d'instabilité. On peut par la suite regarder de plus près ce que la « figure située » elle-même peut porter comme paradoxes et tenter d'identifier deux principaux risques amenés par la tentation de résoudre ces contradictions.

2.5.2 Vers une normalisation ?

L'enchevêtrement de strates de signification que recouvre la figure de la forêt n'est donc pas sans soulever quelques problèmes de taille lorsqu'il précipite sur un territoire, et d'autant plus lorsque la forêt prétend au statut équivoque de « forêt urbaine ». Du point de vue strictement fonctionnel, il est à noter l'apparente incompatibilité des trois grandes conceptions politiques de la forêt : s'il est facile de « se figurer » d'une manière générale la cohabitation des usages de loisir, de production et de protection, ceux-ci entrent souvent en contradiction dès lors que l'on tente de les situer et de définir le cadre de leur coprésence. Au stade actuel d'avancement du projet, on peut d'ailleurs déjà percevoir dans le discours de certains acteurs territoriaux cette ambivalence entre une perspective apparemment claire et partagée dans ses aspects généraux mais beaucoup plus floue pour ce qui est des conditions de sa réalisation :

« C'est vrai que ces forêts sont quand même en milieu périurbain, donc l'enjeu c'est vraiment de les faire participer à la ceinture verte, pour finalement répondre

quand même en priorité à une demande sociale et au besoin de nature et d'espaces verts, de lieux de promenades. Donc c'est quand même une des priorités, mais en même temps, on ne veut pas en faire un parc. On veut faire quelque chose qui soit un espace le plus naturel possible, donc avec un développement de la biodiversité par la gestion qui sera faite des sites et puis aussi par le fait que peut-être tout ne sera pas ouvert au public, et il y aura certaines zones qui seront préservées, réservées... Mais l'objectif est quand même d'en faire des espaces de promenade, de loisir... »⁵³

De la même manière, le projet de « forêts urbaines » soulève d'autres contradictions qui laissent présager de possibles conflits d'usage. Si ces conflits existent dorénavant et déjà dans de nombreuses forêts et espaces naturels, on peut imaginer que la situation périurbaine et la vocation « urbaine » de ces forêts ne pourront que les amplifier. On pense entre autres aux conditions de cohabitation des loisirs motorisés de type « quad » avec les usages de promenade ou de cueillette des champignons, qui ont pu être soulevée lors de réunions publiques, ou encore à la question de la chasse :

« Alors la chasse, c'est un débat qui a eu lieu à cette réunion du 18 décembre entre les promeneurs et les chasseurs, et il a été dit que finalement c'était en général tout à fait conciliable, que c'était tout à fait possible d'y faire des chasses. Mais ce qu'il faut faire c'est que ces choses ne puissent pas être pratiquées simultanément. Ça pose des soucis, souvent, mais par contre, ce sont des choses qui peuvent être pratiquées dans le temps, c'est-à-dire qu'il peut y avoir des jours, ou des tranches horaires ou dans l'année, des tranches qui sont réservées par exemple pour la chasse et le reste du temps non. Il y a possibilité, il peut y avoir une bonne entente, ça peut finalement se gérer... »⁵⁴

On peut noter également l'ambiguïté que provoque la présence dans le périmètre de certaines forêts urbaines d'équipements publics de loisirs, qui s'ils étaient trop étendus et confortés pourraient amener de fil en aiguille à transformer progressivement la forêt en un simple « parc public boisé ».

« La volonté c'est qu'il n'y ait pas de gros équipements, on ne voudrait pas qu'il y ait des courts de tennis couverts par exemple : ils existent déjà dans ces zones-là, mais on ne veut pas que ces choses-là se développent, ou par exemple un gymnase qui ne soit pas en lien du tout avec l'espace qui est autour. »⁵⁵

On voit donc déjà se profiler au travers de ce peu d'exemples un enjeu ou « tenseur » important qui risquerait s'il n'était contrebalancé de mener la figure à sa sur-définition. En effet, la manière la plus évidente de résoudre simplement ces contradictions serait d'y apporter une réponse réglementaire voire législative, tentation que l'on perçoit déjà dans le discours de certains acteurs lorsqu'ils parlent de créneaux horaires réservés ou de zones à accès restreint. On peut supposer qu'une telle réglementation mènerait vraisemblablement à une normalisation de la figure, laquelle, si elle s'avérait un peu trop policée gagnerait a priori en partie son statut « urbain », mais perdrait aussi son caractère de « forêt » pour s'apparenter à ce qui

⁵³ Entretien avec Josette Garcia, ingénieur en charge du projet « forêts urbaines » au service environnement de Nantes Métropole.

⁵⁴ Ibid.

⁵⁵ Ibid.

serait alors plutôt de l'ordre du parc, avec ses règles, ses panonceaux, ses heures de fermeture...

2.5.3 Un retour vers le générique ?

En vis-à-vis de ce risque de sur-définition de la figure urbanistique de la forêt qui lui conférerait un sens et un rôle sans doute trop spécifique, on peut aussi pointer ce qui risquerait d'en diluer le sens, pour finalement la faire recouvrir « tout et n'importe quoi ».

Bien qu'étant à ce jour définies en ce qui concerne leur nombre et à peu de choses près dans leurs périmètres, les forêts urbaines mises en projet pourraient très bien se propager à d'autres territoires et d'autres projets sur l'agglomération ou même ailleurs, revêtant diverses formes et expressions. Si cette possibilité (qui au demeurant découle directement de la fonction d'attracteur de la métaphore territoriale) représente un des intérêts majeurs du recours à la figure urbanistique, le risque qu'elle sous-tend de manière indissociable serait d'attracteur se transformer en « glouton », devenant lieu commun incontrôlable phagocytant tout au passage.

La mise en place du projet de forêts urbaines autour de Nantes engendre déjà en effet de nombreuses confusions auprès des différents acteurs et du public concerné. Si comme nous l'avons vu précédemment ce flou quant à la définition de ce que serait censée être la « forêt urbaine » présente un intérêt indiscutable, il peut aussi ouvrir la porte à toutes sortes d'interprétations et d'amalgames.

En guise d'exemple, on peut citer un article paru dans la presse locale en novembre 2007⁵⁶ et qui révèle cette confusion. Cet article relate l'issue d'un conflit mettant en scène les habitants d'un lotissement de Saint-Herblain et leur municipalité au sujet du devenir d'une parcelle boisée concernée par une opération de renouvellement urbain, initialement destinée à accueillir de nouveaux logements, ce que ne souhaitent pas les riverains. On note l'utilisation de l'expression « îlot de forêt urbaine » pour désigner ce qui en réalité n'est qu'un petit bois cerné de voiries et plutôt isolé dans un contexte urbain, bien qu'il soit situé à moins de deux kilomètres d'un des sites concernés par le projet de forêts urbaines de Nantes Métropole.

Peut-être le recours à cette expression de « forêt urbaine » n'est-il qu'une pure coïncidence, mais on peut aussi raisonnablement penser, étant donné le contexte temporel de cet article (lancement des premières réunions publiques) qu'il émane soit d'une incompréhension révélatrice, soit d'une réutilisation délibérée du concept de « forêt urbaine ». Quoi qu'il en soit, il permet de poser réellement la question de la dilution possible de la métaphore territoriale.

En explorant cette éventualité, on peut aussi très bien imaginer une possible récupération tout à fait intentionnelle de la figure de la « forêt urbaine » à des fins commerciales ou autres. Il ne serait pas étonnant en effet que celle-ci se retrouve à terme mobilisée pour la mise en valeur d'opérations de promotion immobilière, vantant les mérites d'un « habitat de qualité en lisière de forêt » sous prétexte de quelque environnement arboré, du moins si la plus-value apportée par les forêts urbaines s'avérait effective à l'avenir. Si encore une fois ce glissement est tout à fait

⁵⁶ Camille Guillemois, *Le petit bois de l'Angevinière est sauvé*, dans Ouest-France, édition locale nantaise, le lundi 12 novembre 2007, pages St-Herblain.

compréhensible voire inévitable, il présente le risque d'un retour à un sens très générique, ce qui déstabiliserait la cohérence de l'ensemble. Cependant, créer un label ou une marque déposée « forêt urbaine © » dans l'espoir d'empêcher cette évolution viendrait à nouveau sur-définir et normaliser la forêt urbaine, ce qui comme nous l'avons vu serait à éviter tout autant.

C'est pourtant ce type d'évolution que l'on pourrait imaginer en s'efforçant de réfléchir de manière volontairement exagérée au sujet de quelques perspectives qui ont pu être évoquées. Entre autres, certains acteurs ont mentionné la possibilité de créer un partenariat avec la marque Ikéa permettant le financement partiel du projet. En effet, Ikéa ayant déjà instauré un partenariat avec l'Office National des Forêts, il est envisagé qu'une telle coopération puisse se mettre en place également à Nantes. Si ce type de collaboration est à ce jour vraisemblablement établi dans des perspectives concertées et cadré par des règles précises, la temporalité du projet (qui est censé s'étaler sur une cinquantaine d'années) invite à se faire l'avocat du diable pour caricaturer le risque de dérive. On pourrait alors imaginer avec sourire une forêt franchisée où chaque panneau arborerait le logo de la marque, ou mieux, que chaque table de pique-nique soit dessinée, produite et offerte par celle-ci, faisant de cette forêt un gigantesque show-room à ciel ouvert où l'on verrait des maisons témoins « de marque » trouver leur meilleure mise en valeur au cœur des sous-bois, entourées de quelques élans et autres personnages barbus se déplaçant en traîneau à l'approche des fêtes, le tout demeurant bien sûr dans un "environnement naturel et protégé"... La figure de la forêt urbaine perdrait alors son caractère de métaphore territoriale pour ne devenir qu'un cadre, un décor, une image, ce qui attirerait encore une fois celle-ci vers une dilution de son sens, une évaporation...

La figure de la forêt apparaît donc riche de sens et de références aptes à alimenter le projet, mais aussi de profondes contradictions dynamiques qui la placent en véritable « machine » conceptuelle. Si ses contours flous et son fond paradoxal permettent de dépasser certaines contradictions, le recours à la figure urbanistique peut aussi devenir un refuge et au final permettre de tout justifier. S'il est a priori possible d'en couper le contact en l'étouffant sous une chape de sur-définition, on a aussi vu que cette « machine » pouvait en même temps s'emballer et devenir incontrôlable. La question du pilotage et de l'instrumentalisation de cet outil aux allures de "panacée urbanistique" (baguette magique ?) reste donc entière, tant son équilibre instable semble difficile à tenir. Cela nous inviterait à envisager la mise en place d'un certain nombre de points de méthode qui pourraient permettre d'objectiver l'instrumentalisation de la métaphore territoriale.

[PS : à propos de la deuxième partie : le cours Hermeland ainsi que l'île de Nantes seront documentées comme figures œuvrant à une articulation particulière des échelles, dans le cadre de la production finale attendue pour Mars 2007.]

III- Vers un dictionnaire critique des figures (oeuvrant à grande échelle)

Quel serait l'enjeu d'un dictionnaire des figures opérant à grande échelle ? Dans l'activité architecturale et urbanistique, la figure occupe une place toute particulière. En plus des différentes fonctions que peuvent recouvrir les cartes en général, les figures sont dans ces cas des embrayeurs d'actions, des synthèses de l'hétérogène qui participent parfois à de véritables inventions territoriales (cf. supra).

En ce qui concerne la cartographie, on peut s'accorder avec B. Debarbieux sur le fait qu'au-delà de fonctions référentielles, les cartes ont des rôles métonymiques, des fonctions emblématiques (Debarbieux, 2003 in *Ces territorialités qui se dessinent*). Les cartes possèdent aussi souvent un caractère d'intericonicité (aux compétences génériques de lecture qu'elle suppose s'ajoute le souvenir de la lecture de cartes antérieures). Lorsque la carte mobilise des figures, elles ont clairement une fonction symbolique. Elle peut aussi mobiliser :

- Des modèles graphiques (chorèmes qui expriment la structure et la dynamique des espaces),
- Des schémas, qui sont plutôt des simplifications empiriques (agencement de formes et de localisations).

Dans le monde urbanistique, la figure relève d'un enchevêtrement de plusieurs ordres. Sa production renvoie à une nécessité de convergence des différents actants intervenant dans la production urbaine (attracteur actoriel), elle combine des qualités iconiques et verbales et se trouve la plupart du temps articulée à un ou des récits. Elle s'y substitue parfois, mais vient plus généralement en complément. La convergence recherchée n'est bien sûr pas toujours atteinte et on peut repérer des divergences, à l'occasion de certains conflits ou controverses.

La figure désigne souvent la représentation d'un objet ou d'un ensemble d'objets mais, dans le projet urbanistique, l'iconographie résorbe par anticipation la vacuité de ce qui n'existe pas encore (Lussault in Debarbieux, 2003). Par un coup de force « représentationnel », la figure spatiale permet d'escamoter l'insubstituabilité. D'où l'enjeu, dans la production de la figure du « faire-paraitre-vrai ». Comme le dit M. Lussault « *l'image cristallise une fiction, un monde spatial vraisemblable au sein duquel on peut agir.* » (Lussault, 2003, p57).

Dans le langage courant, parler de quelqu'un comme d'une figure renvoie à une personnalité marquante et plusieurs travaux biographiques sont des portraits caractérisant cette figure. Les figures dans le projet urbanistique ont aussi cette caractéristique de se vouloir marquantes.

On peut distinguer les principes voire les dogmes (mixité sociale et fonctionnelle, résidentialisation) des figures et métaphores, même si des figures peuvent à l'occasion incarner tel ou tel principe. Les métaphores, autre élément discriminant, peuvent être qualifiées comme des « comparaisons sans comme ».

Les figures peuvent jouer avec les trois niveaux de la sémiotique de Peirce, à savoir qu'elles ont à voir avec :

- l'icône en rapport de familiarité avec son objet,
- le symbole en rapport arbitraire avec son objet,
- l'indice en rapport physique avec son objet.

La figure a idéalement une puissance de traversée des échelles et lorsque l'on s'interroge sur les figures opérant à grande échelle, c'est bien cet enjeu qui est visé : comment cette figure assure à la fois une synthèse de l'hétérogène et permet d'embrayer d'une échelle sur l'autre ? Comment tenir les qualités d'une forêt urbaine jusque dans les détails des espaces publics qui la composent ? Comment une centralité d'agglomération génère concrètement une polarisation d'un certain nombre d'activités ? La figure, on le voit, est aussi bien à interroger en amont (qu'est-ce qui la détermine ? d'où vient-elle ?) qu'en aval : que produit-elle dans les rapports entre acteurs et entre morceaux d'espaces.

Un premier classement des figures qui opèrent à grande échelle peut se faire suivant des registres d'existence ou de manifestation, avec un grand partage entre le « naturel » et « l'urbain ». Nous avons également identifié un registre promotionnel, renvoyant à l'urbanisme de promoteurs ainsi qu'un registre-repoussoir ou registre négatif face auquel les figures vertueuses sont mobilisées. On peut aussi identifier le registre utopique éminemment producteur de figures au degré de mobilisation plus ou moins défini.

Un registre repoussoir

- Le ghetto et l'enclave
- Le clapier
- L'autoroute
- Le désert
- ...

Comme certaines études le montrent, il est fréquent que « le quartier enclavé » soit une représentation devenant performative au moment où la solution est prônée (le « désenclavement »). Comme l'écrit A. Bossé à propos du quartier Malakoff à Nantes, à la suite d'un travail patient retraçant la chronologie des qualifications de ce quartier d'habitat social : « On peut donc considérer qu'énoncer le désenclavement du quartier a réalisé l'enclavement de celui-ci. *Malakoff est un quartier enclavé* serait de l'ordre de la prophétie (pratiques d'évitements de personnes extérieures au quartier, impressions de visiteurs qui s'y rendent, souffrance d'habitants qui s'y sentent enfermés...). Mais celui-ci n'est bien qu'un « effet » de la volonté de désenclaver le quartier, discours d'action, porté par le politique, non assimilable au prédictif d'une prophétie. Ou plutôt discours qui n'a pas, en tout cas, été suivi de comportements, mais d'une description corrélant l'action envisagée. S'il n'est donc pas de l'ordre de la prophétie, il serait de l'ordre de l'énoncé performatif. Mais est-ce qu'être énoncé par

le politique suffit à assurer la performativité d'un énoncé ? » (« généalogie d'une mise à l'écart », article proposé à *Espaces et Sociétés*, 2007).

Un registre promotionnel

Identifier la source, l'émetteur, s'impose vu la récurrence de certains produits combinant des qualités. C'est ici notamment « le clos » avec ses variantes (« closeraie ») mais aussi « le parvis ». Le clos peut effectivement traverser les échelles : du béguinage à la parcelle murée, du parc habité délimité aux grilles laissant passer le regard mais pas les gestes... Plusieurs variantes d'ensembles sécurisés renvoient en tous cas à une économie de club qui peut s'appliquer à la totalité (pour le financement d'un équipement commun) et / ou à l'une de ses parties.

Un registre utopique

Mentionnons d'abord une intention littéraire en partie apparentée à notre projet, celle menant Alberto Manguel et Gianni Guadalupi au *Dictionnaire des lieux imaginaires*, vaste exploration littéraire de lieux imaginaires qu'ils décrivent avec beaucoup de précision et dans l'intention suivante, résumée dans l'avant-propos : « *l'univers que nous appelons réel a des frontières infranchissables à l'intérieur desquelles le principe bien établi selon lequel deux corps (et moins encore deux montagnes) ne peuvent pas occuper en même temps le même lieu est observé rigoureusement. Le livre que vous avez entre les mains est issu de l'antipathie que peuvent inspirer des règles aussi intransigeantes.* »p.5

Certaines utopies urbaines (une grande partie en vérité) relèvent de la grande échelle et certaines décrivent le passage des échelles. Spatialistes bien sûr, ces projets contribuent à édifier de nouveaux citoyens. Un certain nombre représentent des matrices de figures contemporaines, qu'elles émarginent au registre urbain ou naturel.

Un registre naturel

La prégnance de ce registre est aujourd'hui marquante, notamment expliquée par la démultiplication des attentes quant au développement durable. De l'actualisation du modèle de garden city de Howard à la notion de garden-suburb en passant par...

- La canopée,
- La coulée verte,
- La Prairie urbaine,
- La prairie suspendue,
- Le parc habité,
- La Forêt urbaine,
- La colline,

- Le mont, la butte,
- La grande pelouse, le green, la venelle verte, la pinède habitée, la clairière équipée...
- La ceinture verte,
- L'île et l'archipel... Les déclinaisons semblent infinies !

A l'échelle de cette production courante qu'est le lotissement d'habitations individuelles, on peut suivre une typologie des différentes fonctions que les espaces verts peuvent assurer.

« Si les lotissements des années 80 et début 90, en avaient peu, la loi paysage et la loi sur l'eau les ont rendus obligatoires. Du reste parcellaire, traité en pelouse, à la coulée verte, conservant les haies anciennes, en passant par le bassin de rétention « paysager », les espaces verts internes au lotissement déploient des visages variés. Leur forme et leur traitement sont révélateurs du processus de justification qui a motivé leur positionnement au sein du lotissement. A la manière des canards venturiens, leurs formes expliquent leur fonction.

Il y a les 'chutes'. Surfaces de pelouse disséminées par-ci, par-là, leurs formes résultent du tracé des parcelles habitables. Morceaux de tissu coupés comme négatif du 'vêtement' dessiné, héritage d'une parcelle contraignante sur laquelle le géomètre a eu du mal à ne tracer que des rectangles habitables. Ils ont le mérite de rentrer dans le calcul des surfaces vertes exigées par la loi paysage.

Il y a les 'restes'. Haies bocagères conservées, comme le syndrome d'un néo-bocage. Elles étaient là avant, leurs arbres sont beaux et déjà grands, il serait criminel de les arracher dans une société où la nature est protégée et où tous les « objets verts » sont devenus « chevelus ». (Latour) Le dessin du parcellaire s'appuie sur leur linéaire, elles deviennent limites de parcelles, axe structurant du lotissement.

Il y a les 'centraux'. On l'a bien compris à la lecture de la photo aérienne, le dessin du lotissement part d'eux. Premiers coups de crayon du concepteur, placés au coeur du projet à la manière de la place du village, on leur projette un rôle d'espace fédérateur, figure d'une centralité verte de quartier. Prenant de manière littérale une forme arrondie, on espère ainsi que le rond symbole du point sera faire se rencontrer les habitants.

Il y a les 'liants'. Idéal-type, incarné par la coulée verte, forme linéaire qui à la manière du mail se veut un lien entre différents quartiers. La coulée traverse de part en part le lotissement et vient à la manière d'un plug se brancher aux anciens quartiers. Cette forme, au succès grandissant, à la double fonction d'être un espace vert intra quartier et inter quartier.

*Il y a les 'techniques'. Issus moins de la loi paysage que de la loi sur l'eau, ils sont illustrés par les bassins de rétention. Longtemps en marge des lotissements, traités comme une infrastructure, ils sont devenus, au fil du temps, paysagers, s'intégrant de plus en plus au lotissement et pouvant être considérés comme des espaces verts à part entière. Même si leur forme découle de la technique on peut remarquer une ouverture vers des dimensions esthétique voire sociale. Ils deviennent un terrain de jeu pour les enfants au même titre que les autres espaces verts. » Lucie Brenon, *Quelle place pour la nature dans le périurbain ?*, mémoire de Master 2, IUP, 2007*

Un registre urbain

Précisons d'emblée que les figures convoquées sont souvent liées à l'imagerie de la ville héritée, notamment quelques archétypes de la « ville du XIXème siècle ». Dans certains cas, un quartier emblématique d'une ville ou une ville entière peut être susceptible d'une véritable transposition : Venise (Nantes, Venise de l'Ouest - le marais Poitevin, Venise verte) ; Manhattan ou encore Montmartre. Si la qualité principale implicite est topographique (la butte Montmartre, le skyline de Manhattan, la ville tissée de canaux de Venise...), la transposition charrie également des valeurs, de sociabilité, d'urbanité... Et c'est bien un univers qui est convoqué.

Quelques exemples apparus dans des projets urbains récents :

- Rives, quais, façades urbaines et waterfront
- Boulevard urbain
- (grand) Mail (structurant), alias épine dorsale
- Tour phare
- Le pentagone (la RSY)
- La trame et la diagonale (Barcelone)
- Le cours...

Ce projet de dictionnaire pourrait voir une première concrétisation avec un inventaire des figures à l'œuvre dans la région nantaise.

Une autre piste de réflexion, plus théorique, serait de reconsidérer le rôle des figures suivant les courants, doctrines et mouvements. Il conviendrait en tous cas de problématiser l'articulation du verbal et de l'iconique, les rapports entre figures et récits (rapports d'intégration, de substitution...), le rôle de la figure en tant qu'opérateur de simplification, de convergence ou de divergence (cf. supra à propos de la figure comme attracteur)...

La constitution d'un corpus théorique reste en cours de discussion (travaux de Lussault, Lyotard, Soderstrom, Pousin, Debarbieux, Amphoux, Lyotard...) afin d'approfondir la question de la figuration dans le projet.

